

LE
VEILLEUR DES MORTS

PAR
TURPIN DE SANSAY

Dessin de M. A. DENIS



PARIS
E. ET F. PACHE & MARC DEFFAUX
LIBRAIRES-ÉDITEURS,
164, rue de Rivoli, 164

—
1868



CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

	fr.	c.
MÉMOIRES DE FINETTE	3	»
— — (AVEC PHOTOGRAPHIE). .	3	50

JULES LERMINA

PROPOS DE THOMAS VIRELOQUE	2
--------------------------------------	---

PAUL MAHALIN

LES JOLIES ACTRICES DE PARIS	3
--	---

V^{te} DE MIRABAL

MANUEL DES COURSES (2 ^e ÉDITION).	2
--	---

BOUTTEVILLE

M ^{sr} DUPANLOUP ET SON DERNIER PAMPHLET. .	1
--	---

NICK (DE CAHORS)

ANNUAIRE NICK.	» 30
ALMANACH (PROBABILITÉS DU TEMPS).	» 25

Le CONTRIBUABLE

MANUEL UTILE ET NÉCESSAIRE A TOUS

PAR **MARC DEFFAUX**

PRIX : 2 FR.

Tous ces ouvrages sont envoyés franco.

LE

VEILLEUR DES MORTS

PAR
TURPIN DE SANSAY

Dessin de M. A. DENIS

PARIS

E. ET F. PACHE et Marc DEFFAUX
LIBRAIRIES-ÉDITEURS
164, rue de Rivoli 164

1868

CHAPITRE PREMIER - UNE FUNÈBRE SURPRISE

C'était par une froide et brumeuse après-midi d'octobre 1859.

L'avis à vapeur le *Turenne*, venant de Gênes, pénétrait dans le port de Marseille.

Cette arrivée était sympathiquement attendue.

Quand on aperçut l'avis dans le goulet, une immense exclamation vibra dans l'air.

Et cet enthousiasme sera facilement compris, quand on saura que le *Turenne* ramenait en France des officiers et des soldats que leurs blessures avaient retenus en Italie, après la glorieuse campagne des armées françaises.

Les passagers répondaient aux hourras des Marseillais.

Une joie bruyante se manifestait de toutes parts.

Quel plus beau frisson peut raviver l'âme que celui qui nous grise à la vue de la patrie !

Mais, parmi les passagers si ardents à mettre pied à terre, nul n'était plus heureux qu'un homme, jeune encore, et qui se tenait à l'avant du navire.

L'œil fixé sur le quai, qui se rapprochait de plus en plus, il attendait impatiemment l'heure de débarquer.

— A quel hôtel descendrez-vous, monsieur ? lui demanda son domestique.

— Au chemin de fer qui mène à Paris, répondit l'étranger.

Au même instant, l'avis atteignit le débarcadère.

Une planche fut jetée sur le quai, et les passagers descendirent.

Notre inconnu, qui n'était autre que le Consul français à Gênes, M. Vialard, descendit vivement du navire, donna l'ordre à son domestique de s'occuper des bagages, sauta dans un cabriolet et se fit conduire à la gare du chemin de fer.

— Enfin !... soupira M. Vialard, en prenant place dans le train *express*, demain, je la presserai contre mon cœur !...

Bien que l'*express* de Marseille à Paris franchisse l'espace avec une vertigineuse rapidité, il faut cependant un certain laps de temps pour arriver

de la Cannebière aux rives de la Seine.

Que faire en *un wagon*, à moins que l'on ne songe ?

Donc, M. Vialard songea ; — mais il songea d'or.

— Quel beau firmament ! Quelle nuit splendide ! murmurait-il, durant la route. Et dire que demain j'embrasserai ma Jeannine !... Comme je la retrouverai jolie... si Léonin ne m'a pas menti !...

Plus se rapproche l'heure de réalisation d'un bonheur rêvé, plus la dernière impatience semble irréalisable.

C'est ce qui arriva pour notre voyageur, qui bondissait sur son siège roulant.

Hélas ! l'infortuné ne devait que trop tôt revoir Paris !

Pendant que le train dévore l'espace à toute vapeur, il nous semble utile de raconter, en quelques mots, la situation morale de M. Vialard concernant sa fille.

Jeannine était l'unique rejeton d'une union heureuse.

Lorsqu'il fut nommé au poste qu'il devait si dignement occuper pendant plusieurs années, le Consul eut d'abord l'intention d'emmener sa fille avec lui ; Jeannine était si mignonne, si délicate, qu'il lui sembla que, privée de son appui, la tendre fleur se briserait sur sa tige.

— Le doux ciel d'Italie rétablira sa santé ! se disait le bon père.

Malheureusement, le médecin fut d'un avis opposé à celui de M. Vialard.

Il conclut que Jeannine, âgée de dix-sept ans, était d'une complexion trop débile pour supporter la moindre émotion, et, la science ayant parlé, l'amour paternel dut se taire.

M. Vialard partit seul pour remplir son devoir social ; mais, dans sa douleur, il eut au moins la consolation de penser qu'il laissait sa fille en des mains amies.

Un de ses camarades d'enfance, marié à une femme charmante, M. Léonin, se chargea de la petite malade, et Mme Léonin promit d'avoir pour elle tout le dévouement d'une mère.

Sans arrière pensée, le Consul s'installa donc à Gênes.

Là, sa plus grande joie, au milieu des occupations diplomatiques qui l'étreignaient, fut de correspondre avec sa Jeannine.

Cette correspondance fut régulière pendant de longs mois.

Mais, peu à peu, les lettres de Paris devinrent plus rares.

Inquiet, le Consul écrivit d'une façon pressante à Léonin, et ce dernier le rassura aussitôt.

« — Excuse ta fille de moins penser à toi, lui dit-il ; depuis quelque temps, l'affection occupe son cœur, et cette affection promet une union honorable ; ne t'inquiète de rien ; je veille... »

Sans nous occuper, pour l'instant, de quelle façon Léonin prenait soin de sa pupille, nous constaterons que M. Vialard répondit à son ami qu'il avait pleine confiance en sa sagesse.

A dater de cette époque, les lettres de Jeannine à son père devinrent plus rares encore.

Puis, elles cessèrent complètement.

Qu'était-il arrivé à Jeannine ? M. Vialard fut contraint de l'ignorer.

Torturé d'angoisses, le Consul attendit la fin de la troisième année, qui devait clore sa mission, et n'y tenant plus d'inquiétude, sollicita son congé, afin de pouvoir rejoindre son enfant.

Entre parenthèse, nous devons dire que, dans les derniers temps de son séjour à Gênes, M. Vialard s'était adressé à la haute administration de Paris pour obtenir des nouvelles de Jeannine.

Malgré de nombreuses recherches, la police ne put apporter le calme à sa paternelle inquiétude,

Pourquoi Léonin et Jeannine avaient-ils disparu, sans laisser de traces ?

C'est ce que nous connaissons plus tard, et sans expliquer, à cette heure, la bizarrerie qui se présente, nous nous bornerons à constater qu'au commencement d'octobre 1859, M. Vialard reçut la lettre suivante :

« Cher ami,

Ta fille a été à deux doigts de la mort. Pour la sauver, j'ai dû la conduire dans les montagnes d'Écosse, afin de raviver ses poumons par l'air pur et salubre de cette contrée.

Aujourd'hui, ravivée et plus vaillante, ta Jeannine est de retour à Paris, avec ma femme et moi, et je suis heureux de t'annoncer le rétablissement de celle qui est notre enfant aussi bien que la tienne.

Ton tout dévoué,

LÉONIN. »

Un père seul peut comprendre la joie qui inonda l'âme de M. Vialard au reçu de cette missive. Déjà il était prêt à partir.

Sans hésiter, cette fois, il s'embarqua avec les héros de la France.

Maintenant, arrivons à Paris, avec le Consul de Gênes.

La matinée était avancée quand il débarqua à la gare de Lyon.

Dix heures sonnaient aux églises.

M. Vialard se jeta dans une voiture de place.

— Rue d'Antin, 16 ! cria-t-il au cocher. Telle était l'adresse de Léonin. L'atmosphère suintait la pluie et la tristesse.

Sur les boulevards, pas de promeneurs ; — au contraire, des passants affairés, des omnibus complets, des fiacres couverts de boue.

A l'entrée de la rue d'Antin, la voiture qui portait M. Vialard s'arrêta subitement...

— Mais, marchez donc, cocher ! cria avec impatience le Consul de Gênes.

— Impossible, bourgeois ! répondit l'automédon : il y a du monde plein la rue.

— Qu'importe ! avancez jusqu'au n° 16. Faites ranger la foule...

— Pas moyen !... C'est un enterrement.

A ce mot lugubre, les fibres du cœur de M. Vialard se glacèrent.

Poussé par un mobile inexplicable, il s'élança hors du véhicule.

Il tremblait comme la feuille agitée par le vent d'automne.

Sa physionomie avait une pâleur de fantôme.

M. Vialard arriva devant la maison n° 16.

La porte de cette maison était tendue de noir.

Dans une chapelle ardente se voyait un cercueil surmonté d'une couronne de roses blanches, — l'attribut des vierges.

Un pressentiment horrible froissa l'âme du Consul.

— Qui donc est mort, ici ? demanda-t-il d'une voix étouffée.

Pas de réponse.

Mais, en tournant autour de lui ses yeux hagards, le nouvel arrivant aperçut un homme qui venait de se dresser contre la draperie tendue, à la tête du cercueil.

C'était Léonin.

A la vue de Vialard, le visage de Léonin se contracta d'abord, rapide comme un éclair ; puis, ainsi que le gymnaste qui s'élance pour un tour de force, il se jeta dans les bras de son ami.

Le Consul le serra fébrilement contre sa poitrine.

Pauvre père !... il avait compris.

Lorsque Léonin s'arracha de l'amicale étreinte, la tumultueuse expression de son visage avait disparu.

Il était pâle, c'est vrai ; il exhalait des sanglots à demi-étouffés ; mais, sous la marque de la douleur, on eût pu saisir les rapides fulgurations d'une

infernale joie.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel les assistants se rapprochèrent de ce pauvre père qui, au lieu d'une enfant bien aimée, ne trouvait que son cadavre.

L'émotion était dans toutes les âmes ; les larmes perlaient sur toutes les paupières.

M. Vialard s'agenouilla, et, la tête appuyée sur le cercueil, resta comme privé de sentiment.

Les valets de la mort arrivèrent pour remplir leur office funèbre.

Il fallut arracher le père désolé aux restes chéris de son enfant.

M. Vialard voulut suivre, au champ de repos, le cortège sinistre...

Mais, ce fut en vain, il tomba évanoui.

Quand il reprit ses sens, le Consul de Gênes était étendu sur un lit, dans un appartement somptueux.

Un inconnu veillait à son chevet.

M. Vialard regarda autour de lui, comme un homme auquel un événement imprévu vient d'enlever la mémoire.

— Où suis-je ? s'écria-t-il enfin.

Puis, le souvenir reparaissant, horrible et vivace, il pencha la tête sur sa poitrine et éclata en sanglots.

L'inconnu jeta sur le malheureux père un œil de compassion profonde.

Et, se levant, il se tint immobile en face du désespéré.

Au bout de quelques instants, M. Vialard l'aperçut;

Ses sanglots s'étaient apaisés ; — mais de longues et silencieuses larmes coulaient dans ses yeux.

— Où suis-je ? répéta le Consul d'une voix éteinte.

— Chez votre ami Léonin, répondit l'inconnu d'un son de voix étrange.

A ce nom, M. Vialard tressaillit comme au contact d'une vipère.

— Qui êtes-vous ? exclama-t-il d'une voix plus vibrante.

— Qui je suis ?

— Oui.

— Le médecin de votre fille Jeannine.

— Oh ! laissez-moi ! laissez-moi ! vous qui n'avez pas su arracher mon enfant à la mort !

Le savant eut un incompréhensible sourire.

— Voulez-vous croire en ma parole d'honneur ? reprit-il.

M. Vialard le fixa longuement.

— Oui... oui..., murmura-t-il, après un anxieux examen.
— Eh bien ! suivez-moi...
— Où donc ?
— Dans ma demeure.
— Pourquoi faire ?
— Là, je vous dirai quel est le meurtrier de votre enfant.
M. Vialard poussa un cri épouvantable et se dressa d'un bond.

CHAPITRE II - L'APPARITION

Le convoi mortuaire de Mlle Vialard se dirigeait lentement vers le cimetière du Père-Lachaise.

Chacun se découvrait sur le passage du char funèbre, et, à la vue de la couronne de roses blanches placée sur le cercueil, les femmes se signaient en murmurant :

— Pauvre jeune fille !

Pénible contraste : dans les voitures de deuil, les invités se livraient à de banales et indifférentes conversations.

Puis venaient, pédestrement, quelques amis et quelques voisins, qui avaient connu la morte et la regrettaient sincèrement.

Parmi ces derniers se trouvait un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, à la figure brune, franche et loyale.

Il avait peine à contenir les sanglots qui l'oppressaient.

C'était un secrétaire d'ambassade ; — il se nommait Gaston de Morlas.

La douleur a ses sympathies. Au lieu de prendre place dans les voitures où l'appelait son rang, Gaston était resté, instinctivement, au milieu de ceux dont les pleurs n'étaient pas de commande.

Ce jeune homme, le lecteur l'a déjà deviné, aimait la fille de M. Vialard.

Il avait éprouvé pour elle, non pas un de ces sentiments que fait naître un hasard et qu'un autre hasard emporte ; non, Gaston aimait Jeannine de toute son âme, saintement et honorablement.

Dans les somptueuses soirées où Léonin se plaisait à réunir fréquemment les sommités du monde parisien, M. de Morlas avait vu la jeune fille et la chaîne sympathique avait promptement envahi son cœur.

De son côté, la pupille de Léonin, — cet homme qui passait pour un riche négociant en rapport avec les Indes et les Colonies, — la pupille de Léonin, disons-nous, n'était pas restée indifférente aux regards passionnés de Gaston.

En un mot, les jeunes gens s'aimaient sans se l'être jamais avoué.

Gaston recherchait toutes les occasions de se rapprocher de Jeannine, et Jeannine, tout en lui laissant concevoir qu'elle partageait son amour, semblait volontairement l'éviter.

Pourquoi ? Craignait-elle Léonin, où voulait-elle, selon l'essence de son honnête nature, conserver, à tout prix, sa robe d'innocente pureté ?

C'est ce que nous expliquerons bientôt.

A cette heure, nous devons dire que Léonin n'était rien moins que ce qu'il paraissait être.

Agé de quarante ans environ, doué d'une physionomie souriante, il semblait respirer le bonheur à pleins traits.

Dans la haute société, qu'il fréquentait habituellement, on le recherchait pour son apparente obligeance, pour les services qu'il rendait aux fils de famille dans l'embarras, et il passait généralement pour un type d'honneur et de probité.

Mais ces dehors n'étaient qu'un masque, et quiconque eût assisté, le matin, dans son bureau, à ses conversations avec un de ses commis, nommé Gerbet, celui-là, bien certainement, eût senti l'amertume et le mépris déborder de sa pensée.

Léonin avait, nous l'avons dit, des rapports nombreux avec les Indes et les Colonies ; mais il leur fournissait des esclaves, — ce que tout Paris ignorait.

L'honorable négociant faisait la traite interdite des nègres.

Tout moyen, du reste, lui était bon pour accroître sa fortune déjà considérable, et à la traite des noirs il ajoutait la traite des blancs ; — en ce sens que, sous le couvert de Gerbet, il prêtait à taux usuraire et dépouillait ensuite, impitoyablement, les malheureux qui avaient recours à lui.

Ajoutons à cela une nature ardente et passionnée, et il sera facile d'admettre que Léonin ne reculait devant aucun obstacle pour satisfaire ses appétits sensuels.

Bref, sous une séduisante enveloppe, c'était un homme redoutable, puissant et habile.

Mais, revenons à Gaston qui, au milieu de ses larmes, pensait au bonheur qu'il avait un moment rêvé.

— Ah ! se disait-il, pourquoi ai-je attendu pour la demander en mariage ?... Pourquoi ai-je écouté le médecin qui m'invitait à patienter jusqu'à ce que la santé de Jeannine fut complètement rétablie !... Oui, si elle eût été ma femme, je l'eusse sauvée, moi, à force de soins et de tendresse !... Mais, non... rien... le néant !... Et je n'ai même pu la voir une dernière fois sur sa couche funèbre !.

Et les larmes de Gaston redoublèrent au souvenir du refus de Léonin, de Léonin qui s'était obstinément opposé à ce que le jeune homme pénétrât dans la chambre de la pauvre défunte.

Puis, les circonstances qui avaient accompagné ce refus lui revinrent à la mémoire et lui parurent extraordinaires.

Il se rappela l'étonnement courroucé de Léonin, lorsqu'il lui dit :

— J'aimais Jeannine. Oh ! je vous en prie, laissez-moi adresser un dernier adieu à sa dépouille mortelle !...

Il se retraça l'éclair qui brilla dans l'œil du négociant, à son insistance pour entrer, et crut entendre encore ces paroles pleines de fiel et de colère :

— Eh ! monsieur, qui vous a donné le droit de commettre un sacrilège !...

Léonin avait donc un motif pour cacher à tous les yeux le cadavre de Jeannine ?

Était-il bien certain que le médecin des morts, lui-même, eût été admis à constater le décès ?

Gaston de Morlas pesa, l'une après l'autre, toutes ces questions sans pouvoir les résoudre ; enfin, une lueur brilla dans son esprit :

— Plus de doute, se dit-il, Léonin aimait Jeannine et l'aura tuée par jalousie !... Le médecin qui soignait la pauvre malade doit le savoir... Allons chez le docteur Leverd.

Et, quittant brusquement le convoi funèbre, Gaston rebroussa chemin.

Pendant ce qui précède, M. Vialard s'éloignant de la maison de la rue d'Antin, avait suivi l'inconnu qui s'était affirmé l'homme de science ayant donné des soins à Jeannine, — ce qui était vrai.

Le docteur Leverd occupait, dans la rue Castiglione, un appartement au premier étage.

Le trajet s'effectua rapide et silencieux.

Depuis qu'il savait que sa fille était morte assassinée, M. Vialard avait mis un frein à sa douleur et à ses larmes.

Il n'aspirait qu'à connaître le meurtrier pour le tuer à son tour.

Quand le docteur et le Consul furent installés dans l'appartement de la rue Castiglione :

— Monsieur, dit Vialard, mon cœur, comme une urne sacrée, enserme les larmes que je dois à Jeannine. Maintenant, il s'agit de la venger... Quel est son assassin ?

— Je n'ose, à cette heure, vous en faire l'aveu, répondit le docteur Leverd ; le coup serait trop rude...

— Le nom de cet homme ? Quel qu'il soit, je veux le connaître !...

— Vous exigez ?...

— Oui ! oui !... Ne voyez-vous donc pas que votre hésitation me brise !...

Le nom ?

— Eh bien !... c'est celui de votre ami.

— Léonin !!

Le docteur inclina silencieusement la tête.

— Lui !... exclama M. Vialard ; lui ! oh ! le misérable ! l'infâme !...

Et il bondit, comme un insensé, jusqu'à la porte de la chambre.

Mais le médecin courut à lui, et, lui prenant le bras, le força à prendre place sur un fauteuil.

Une telle prostration venait de succéder, soudain, à son mouvement de fureur, que le Consul se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit.

— Lui ! lui !... Oh ! mon Dieu !... murmura-t-il en proie à un terrible désespoir.

Et il regarda le docteur, qui le dominait du feu de son ardente prunelle.

— Patience ! patience ! fit M. Leverd d'un singulier ton de voix.

— Mais, comment me l'a-t-on tuée, ma Jeannine ? interrogea M. Vialard.

Le docteur allait répondre, quand un coup de sonnette se fit entendre.

On venait chercher l'homme de science pour une visite pressée.

L'humanité faisant un devoir à M. Leverd de ne pas différer cette visite ; il sortit en promettant de revenir bientôt.

Une heure s'écoula avant que le médecin reparût, — une heure de mortelle angoisse pour le malheureux père, et pendant laquelle il passa, brusquement, de la colère à l'abattement, de la rage à la résignation apparente.

Enfin, M. Leverd revint.

Mais il n'était pas seul ; un jeune homme l'accompagnait, — c'était Gaston de Morlas.

Nous avons vu comment le secrétaire d'ambassade avait quitté le convoi funèbre de Jeannine. M. Leverd qui le connaissait, le rencontra à quelque distance de sa demeure, et, chemin faisant, Gaston lui raconta les doutes qui envahissaient son âme.

— Venez chez moi, lui dit le praticien ; peut-être saurez-vous bientôt le mot de l'énigme.

— Enfin ! s'écria le Consul à la vue de M. Leverd, vous allez donc tout m'apprendre !...

— Oui, tout, répondit le médecin ; et devant le tribunal de Dieu, qui nous entend, je jure de respecter la vérité !...

M. Vialard était si avide d'un aveu, qu'il n'avait pas aperçu Gaston de Morlas.

Ce dernier, sur un signe mystérieux du docteur, prit place dans un coin du salon et écouta.

— Les incidents que je vais vous raconter, commença M. Leverd, vous seront affirmés par un témoin qu'il est impossible de récuser, et que je me réserve de vous faire connaître plus tard.

Et l'homme de science continua à expliquer les faits que nous allons résumer.

Longtemps après le départ de M. Vialard pour Gênes, M. Léonin, loin d'accorder à sa pupille les soins que nécessitait sa santé chancelante, s'aperçut que Jeannine était une ravissante créature.

Il l'aima et résolut de tout entreprendre pour la posséder.

Dès lors, sa conduite à l'égard de la jeune fille se modifia complètement.

Il fut pour elle rempli d'attentions délicates, que justifiait, du reste, sa position de tuteur, et mit tout en œuvre pour la corrompre : pièces de théâtres à exhibitions, soirées et bals dans des maisons peu recommandables.

Mais, toute tentative échoua contre l'innocence même de Jeannine.

Au lieu d'amour, sur lequel il comptait, Léonin n'obtint que de la reconnaissance et de l'affection filiale.

Jeannine recevait ses soins comme une chose toute naturelle.

— Mon tuteur n'a pas d'enfant, se disait-elle ; sa femme est pour moi la bonté même, il n'y a rien d'étonnant qu'il cherche à me consoler de l'absence de mon père !

Cette confiance eût désarmé tout autre que Léonin, et l'eût fait renoncer à ses criminels projets.

Elle irrita sa passion, au contraire.

L'hypocrisie ne lui réussissant pas, il résolut d'employer la force.

A Paris, la chose eût été dangereuse. Léonin imagina d'emmener Jeannine en Écosse, pendant que sa femme devait aller passer un mois chez une de ses parentes.

Jeannine accepta sans arrière-pensée la proposition de Léonin. Ils partirent.

Que se passa-t-il durant ce voyage ? Nous le saurons bientôt.

Toujours est-il qu'à son retour, la santé de Jeannine était si compromise que le docteur Leverd la jugea perdue.

— Il est impossible que Mlle Vialard ait cédé à ce misérable ! s'écria en ce moment Gaston de Morlas.

— J'en suis certain, répondit le savant, et je crois même que la passion de l'infâme a été domptée par la résistance de l'honneur...

— Léonin n'a pas accompli son forfait, sans cela pourquoi l'eût-il tuée ?... Oui, oui, Jeannine est restée pure.... On brise des cœurs comme le sien, on ne les corrompt pas !...

Aux exclamations du jeune homme, M. Vialard s'était levé précipitamment.

Il aperçut Gaston, courut à lui, et lui tendant la main :

— Merci, monsieur, lui dit-il ; vous êtes un honnête homme.

Puis, se tournant vers le docteur, il sembla l'interroger du regard.

M. Leverd comprit, et, présentant le secrétaire d'ambassade :

— M. Gaston de Morlas, dit-il, qui aspirait à la faveur de devenir votre gendre.

—Oui, j'aimais Jeannine, affirma le jeune homme, et pour qu'elle fût vivante, je donnerais...

Gaston s'arrêta subitement et sa physionomie prit une expression étrange.

Dans une glace, placée en face de lui, venait de se produire une fantastique apparition.

— Qu'avez-vous donc ? s'écrièrent le Consul et le docteur.

— Là !... là !... fit Gaston en désignant la glace. L'apparition n'était que trop réelle.

La glace reflétait une image animée. Pâle comme un fantôme et complètement vêtue de noir, une jeune fille venait de soulever doucement la portière de velours du salon...

C'était Jeannine.

Au même moment, le bruit d'une voiture se fit entendre.

M. Leverd courut à la fenêtre et regarda au dehors.

— C'est étrange, se dit-il, il m'a semblé reconnaître Mme Léonin dans cette voiture !

CHAPITRE III - LA MAISON MYSTÉRIEUSE

A l'apparition de son enfant, qu'il croyait perdue à jamais, M. Vialard demeura un instant pétrifié.

Mais l'amour paternel triomphant aussitôt de sa prostration, il s'élança et saisissant Jeannine à deux bras, il la dévora de baisers.

— Ma fille !... ma fille !... murmurait-il avec un inénarrable accent ; C'est bien toi ! Parle, Jeannine, parle, afin que je sois bien sûr de ton existence !....

Et le pauvre père reculait d'un pas, contemplait son enfant, lui reprenait la main, et la serrait de nouveau contre son cœur, doutant toujours que la réalité fût bien en sa présence.

Jeannine n'était pas moins émue que le Consul. Car elle supposait encore son père à Gênes.

Puis, rendant à M. Vialard affection pour affection :

— Oui, c'est bien moi, répondit-elle, avec un ineffable sourire ; mais souffrante et bien faible, mon bon père !

Un rayon sinistre passa sur la physionomie de M. Vialard.

— Oh ! le monstre !... murmura-t-il, se parlant à lui-même.

En ce moment, Jeannine aperçut Gaston de Morlas.

Elle rougit et cacha instinctivement sa jolie tête sur l'épaule de son père.

M. Vialard, se souvenant de la confiance du docteur Leverd, prit la main de Jeannine et la plaça, lui-même, dans celle du jeune homme.

A ce contact passionnel, tout le sang de la malade lui reflua au cœur.

Une sueur perla sur ses tempes, et si les deux hommes ne l'eussent soutenue, elle fut tombée inanimée sur le parquet.

— Jeannine !... Jeannine !... exclama M. Vialard avec angoisse. Mais venez donc, docteur, elle se trouve mal !...

M. Leverd n'était plus dans le salon.

Le Consul porta sa fille sur un divan, et Gaston, saisissant un flacon d'eau de Cologne sur la cheminée, imbiba son mouchoir et le passa sur les traits de son amie.

Bientôt Jeannine recouvra la plénitude de ses sens, et un doux sourire remercia ceux qu'elle aimait.

Cependant, laissons la jeune fille entre son père et son fiancé, et occupons-nous du docteur.

Nous l'avons dit, M. Leverd avait cru reconnaître Mme Léonin, dans une voiture qui s'éloignait.

Il descendit en toute hâte, se jeta dans le premier fiacre venu et dit au cocher :

— Deux louis pour toi, si tu peux rattraper et suivre ce véhicule qui tourne, là-bas, la rue de Rivoli.

— C'est bien, bourgeois, répondit l'automédon. Hue ! Cocotte !

Et il enleva son cheval d'un coup de fouet.

Cocotte comprit que c'était sérieux.

Elle se souvint que, jadis, elle avait été une jument estimée sur le turf, et se mit à détalier rapidement.

En quelques minutes, elle eut rejoint la voiture indiquée par M. Leverd.

Cette dernière, qui n'avait pas le même motif que le docteur pour brûler le pavé, allait au train ordinaire des chars numérotés.

Cocotte, après avoir pris la file, ralentit son allure ; — ce dont, par parenthèse, elle fut enchantée.

Le fiacre mystérieux ayant tourné, à gauche, la rue de Rivoli, traversa la place Carrousel, le pont des Saints-Pères, le quai Voltaire, et s'engagea dans la rue du Bac.

Dans la rue de Sèvres, le docteur, redoutant d'attirer l'attention, donna l'ordre de ne suivre qu'à distance la voiture qui l'intriguait.

Le chemin lui parut long.

Il se livrait à des suppositions différentes les unes des autres, et qui aboutirent à ce raisonnement :

— Ou j'ai rêvé, et ce n'est pas Mme Léonin qui est dans le fiacre ; ou je suis dans le vrai, et il faut absolument que je sache la vérité.

Sa résolution était à peine prise que, les deux véhicules étant arrivés dans un impasse de Vaugirard, Mme Léonin sauta légèrement à terre.

En un clin d'œil, le docteur fut près d'elle.

A sa vue, Mme Léonin tressaillit.

Mais, se remettant aussitôt :

— Ah ! c'est vous, monsieur Leverd, dit-elle, avec un sourire. Par quel hasard ?...

— Ce n'est point un hasard, madame.

— Alors, pour quel motif ?

— Je vous ai suivie parce que j'avais besoin de vous parler.

— Me parler ?...

— Oui, madame.

— Que n'êtes-vous venu à l'hôtel !

— Aujourd'hui... au milieu d'une cérémonie funèbre.

— C'est vrai ! fit Mme Léonin avec un léger trouble.

— D'ailleurs, je veux vous parler sans témoins.

— Ce que vous avez à m'apprendre est donc grave ?

Et, en prononçant ces mots, elle cherchait à éviter le regard inquisiteur de M. Leverd.

— Très-grave, oui, madame, répondit ce dernier.

— Et très-pressé ?

— Il s'agit de votre honneur.

On n'invoque jamais en vain le mot d'honneur en face d'une sainte femme.

Mme Léonin désignant donc la maison devant laquelle ils se trouvaient :

— Je suis prête à vous entendre, monsieur, dit-elle ; veuillez me suivre.

Tous deux entrèrent dans la maison et montèrent quatre étages. Au sommet, Mme Léonin ouvrit une porte et introduisit M. Leverd dans une chambre modestement meublée.

— Prenez un siège, monsieur, dit-elle. Maintenant, je vous écoute.

— Je viens vous demander le mot de l'énigme ?...

— Quelle énigme ? exclama en rougissant Mme Léonin.

Le docteur la fixa.

La femme du négociant se sentit intimidée. Elle entr'ouvrit les lèvres... Puis, guidée sans doute par le sentiment d'un devoir, elle garda le silence.

— Eh bien, madame ? insista le docteur.

— Mais, fit-elle, je ne vous comprends pas.

— Votre hésitation, et le pourpre qui couvre vos joues, me disent assez que vous savez tout. Encore une fois, madame, je vous prie de m'avouer la vérité sur cette malheureuse affaire ?...

— Cette insistance, docteur...

— Est juste, madame... Un crime a été commis dans votre hôtel, sous vos yeux, par votre mari, — et vous ne voulez pas que je vous en demande compte !...

Pour la seconde fois, Mme Léonin, froissée dans sa dignité, entr'ouvrit les lèvres pour laisser probablement échapper un aveu...

Mais, changeant soudain d'idée :

— Si, comme vous le dites, docteur, il y a ici une énigme, murmura-t-elle lentement, elle n'existe assurément que pour moi A quoi tendent donc vos questions ?

— Vous simulez l'ignorance parce que, sans doute, vous êtes complice !...

— Complice de quoi ?..

— Oseriez-vous jurer que vous êtes étrangère à la funèbre comédie de ce matin ?

— Quelle comédie ?...

— Oseriez-vous soutenir que vous n'avez pas aidé votre mari à jouer avec l'appareil de la mort ?

— Monsieur !... une telle pensée !...

— Ah ! madame, prenez garde !... Si je ne devine pas les causes du crime, du moins j'en connais les effets, et...

— Et vous vous vengerez, n'est-ce pas ? fit l'épouse soupçonnée avec un sourire amer.

— En un mot, madame, puisque vous ne voulez rien m'avouer, je me résume, afin de vous faire voir que je sais tout.

— Je vous écoute sans comprendre, Monsieur.

— Ce matin, le cercueil de Jeannine est sorti de voire maison pour être conduit au Père Lachaise... Ce cercueil était vide...

— Ce que vous dites-là, monsieur, est incroyable...

— Une heure après, vous ameniez Jeannine à ma demeure.

— Mais...

— Oh ! ne niez pas; je vous ai vue !... Maintenant, madame, je vous conjure de m'apprendre le mot de l'énigme ?

Mme Léonin était atterrée par cette révélation, qui détruisait tous ses plans.

Néanmoins, elle continua de nier formellement avoir eu connaissance de l'infâme comédie qui avait failli tuer M. Vialard.

L'animation de la colère commençait à envahir les fibres du docteur.

— Bien que cette mascarade me semble invraisemblable, dit Mme Léonin, je crois à votre affirmation. Seulement, vous admettez bien, je l'espère, que je n'en sois pas complice, si... comme vous le prétendez, j'ai conduit Jeannine chez vous !

— Vous l'avez conduite chez moi parce que vous ignoriez que son père fût de retour.

— M. Vialard !... lui, à Paris !...

— Ah ! vous pâlissez, madame... Parlez, mais parlez donc !...

— Je ne sais rien, vous dis je ; et en supposant, quand même,, que j'aie conduit Jeannine à votre domicile... est-il défendu de mener une malade chez son médecin !

— Ah ! je me perds dans ce dédale... Je vous croyais une honnête femme, madame...

— Monsieur, jamais une épouse loyale ne doit divulguer, quelle qu'elle soit, la conduite de son époux ! Elle est sa compagne pour le soutenir et l'aider, non pour le dénoncer ou le juger !...

Saisi de respect pour une telle femme, le docteur allait se retirer, lorsque l'idée lui vint de tenter une dernière épreuve.

— Madame, fit-il avec une ironie bien jouée, vous ne sauriez m'expliquer, je pense, pour quel motif je vous rencontre en un quartier perdu et dans une maison qui n'est pas la vôtre ?...

Mme Léonin se redressa frémissante.

Sans mot dire, elle ouvrit une petite porte communiquant à une autre chambre.

Dans cette chambre se trouvait un fauteuil, sur lequel reposait un vieillard.

Mme Léonin le désigna au docteur.

— Est-ce un crime, murmura-t-elle, de venir voir son père, lorsqu'un époux refuse de le recevoir !...

M. Leverd courba la tête.

— Pardon, madame, dit-il, pardon de vous avoir soupçonnée.

Et il se retira respectueusement

Lorsque la porte du palier se fut refermée, Mme Léonin s'agenouilla :

— Seigneur, mon Dieu, fit-elle, je vous remercie, vous, qui dans mon affliction, m'avez donné la force de ne pas trahir mon époux !...

— Jeannine ?... Jeannine ?... est-ce que tu n'es pas là, mon enfant ?... murmura le vieillard, qui venait de s'éveiller.

Mme Léonin se précipita vers son père.

— Oh ! silence !... lui dit-elle, si l'on vous entendait je serais perdue !...

Désespéré de n'avoir rien pu obtenir comme révélation, le docteur Leverd descendit lentement l'escalier et sortit de la maison mystérieuse.

Au moment où il allait franchir l'impasse pour gagner la rue, un homme l'accosta.

— Docteur, un mot, je vous prie, fit-il.

M. Leverd s'arrêta.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il.

— Je me nomme Gerbet, et je suis l'homme de confiance de M. Léonin.

— Que me voulez-vous ?

— Je veux, si la confiance peut vous être agréable, vous apprendre ce qu'on a refusé de vous faire connaître là haut... au quatrième étage.

Le praticien fixa Gerbet, qui soutint audacieusement ce regard.

— Venez, conclut-il.

Les deux hommes montèrent dans la voiture qui avait amené le docteur Leverd.

CHAPITRE IV - LES ROUERIES DE M. GERBET

Pendant que le docteur Leverd quittait Vaugirard en compagnie de Gerbet, M. Vialard et Gaston de Morlas essayaient d'arracher à Jeannine le secret mystérieux qui torturait son existence.

A toutes les questions de son père et de son fiancé, la jeune fille ne répondit que par des larmes.

Alors, redoutant d'ébranler plus encore le système nerveux de la malade, les deux hommes modifièrent la tournure de leur conversation ; mais ils essayèrent en vain de s'éloigner d'un sujet qui les enserrait malgré eux.

Chaque fois qu'une question indirecte même s'appliquait au fatal événement qui concernait Jeannine, la pauvre enfant devenait pâle, ses paupières s'agitaient avec un tremblement fébrile, elle courbait la tête et se renfermait dans un mutisme absolu.

Étrange incompréhensibilité de l'humaine nature ! une victime était là, à peine arrachée aux mains de son bourreau, et elle refusait de faire connaître aux deux êtres qu'elle aimait le plus au monde les dangers qu'elle avait courus, évitant même de prononcer le nom de celui qui avait voulu la déshonorer !

Aux yeux du Consul, le silence persistant de Jeannine finit par être considéré comme l'aveu d'une faute.

— Allons, dit-il, avec une émotion poignante, puisque tu t'obstines à ne point parler, c'est que tu es la complice de Léonin !....

A ces mots, le sentiment de la pudeur, si puissant chez les jeunes filles, galvanisa Jeannine.

Elle se redressa dans un impétueux élan.

Son œil étincelait... Son front rayonnait d'une auréole virgine !

— Ah ! mon père ! s'écria-t-elle d'une voix éteinte.

Et, brisée par son énergie même, Jeannine laissa tomber sa tête sur sa poitrine et éclata en sanglots.

Gaston s'approcha de M. Vialard.

— Pitié pour elle, lui dit-il à voix basse ; plus tard, lorsque le calme et la confiance lui seront revenus, lorsque son âme se sentira protégée par le bouclier paternel, alors, je n'en doute pas, Mlle Jeannine vous expliquera ce pénible secret.

Avant de faire connaître à nos lecteurs ce qui s'ensuivit de cette entrevue, revenons au docteur et à Gerbet, et, pendant que *cocotte*, d'une allure rapide, ramène le véhicule, à son point de départ, esquissons, en quelques traits, la physionomie de l'homme de confiance de Léonin.

Si jamais le proverbe « tel maître, tel valet » a eu sa raison d'être, certes, c'est en cette circonstance.

Le commis de Léonin s'était modelé sur son directeur moral.

Sur certains points, il avait même dépassé son patron.

Gerbet avait aussi une bonne grosse figure, grasse et souriante, des manières avenantes, une politesse exagérée. Seulement, sa physionomie était plus rugueuse.

Ses traits s'épanouissaient sans cesse, et, à tout propos, ses lèvres laissaient échapper un agaçant *richus* de polichinelle.

Il rappelait le type si commun de ces gras et gros huissiers, à la mine rubiconde, et qui font de l'esprit en exécutant les pauvres débiteurs.

En un mot, Gerbet n'avait ni âme ni conscience, ni foi ni loi ; pour de l'argent, il était capable de tout.

Son unique but était la fortune.

Pour atteindre à ce but, il se faisait le plat valet, de quiconque lui offrait de l'or, quitte à le trahir ensuite, s'il trouvait son avantage.

Sa principale tactique consistait à semer une haine sourde entre les personnes qu'il croyait riches, afin de les brouiller ; puis, il prenait parti pour celui qui le payait, souvent pour tous deux à la fois.

C'était le résultat de sa profonde connaissance du Code civil et de son tact extraordinaire.

Prévoyant la décadence de Léonin, Gerbet jouait avec Leverd son jeu habituel, non-seulement pour ne pas être entraîné dans la ruine de son patron, mais encore avec l'intention de retirer quelques épaves du sinistre.

La voiture qui renfermait les deux hommes roula d'abord sans qu'une parole fut échangée.

Le docteur observait ; Gerbet attendait.

Le premier, M. Leverd rompit le silence.

— Qu'avez-vous donc à m'apprendre, monsieur ? demanda-t-il à Gerbet.

— Tout, répondit ce dernier, souriant.

— En ce cas, procédons par ordre ; je vous écoute.

— Vous n'ignorez point, patelina Gerbet de son air le plus bonhomme, que Mlle Jeannine n'est pas morte, puisque vous avez suivi Mme Léonin, pour obtenir d'elle quelques renseignements...

— Oui, mais elle a gardé le silence à cet égard, interrompit le docteur.

— Eh ! eh ! elle est trop honnête, la chère dame, pour trahir son époux, malgré son indigne conduite.

— Passons.

— Ce qui vous est inconnu, bien certainement, c'est que M. Léonin aimait Mlle Jeannine, qu'il voulait la séduire, et...

— Mais, je sais tout cela !... Poursuivez.

— Ah ! fit Gerbet d'un ton désappointé ; en ce cas, vous n'avez pas besoin de moi, puisque...

— Dites-moi dans quel but Léonin tenait à faire passer Jeannine pour morte ?

— Eh ! mon Dieu, c'est bien simple, accentua le commis d'un air de béate componction. Après avoir mis tout en œuvre, en France et en Écosse, pour triompher de sa pupille, M. Léonin, ivre d'amour et de vengeance, résolut de la faire passer pour morte, afin de la vendre plus sûrement comme esclave dans les Colonies où il entretient des relations...

— Commerciales, acheva ironiquement le docteur.

— Vous avez de la perspicacité, monsieur.

— C'est possible. Dans tout ceci, je vois bien la vengeance, mais la satisfaction de l'amour, où est-elle ?

— Dans les Colonies on a pleine autorité sur une esclave, n'est-ce pas ?

— Malheureusement, oui.

— Eh bien, Léonin pari pour les Colonies, avec sa cargaison ; il vend Jeannine, ou la fait passer pour son esclave, et...

— L'Infâme !...

— Euh ! euh ! c'est du commerce, conclut patelinement Gerbet.

Le docteur détourna la tête, afin de dissimuler le dégoût que lui inspirait son interlocuteur.

Puis, il reprit :

— Alors, le cercueil était vide ?

— Non.

— Je ne comprends plus, alors.

— Il renfermait le cadavre d'une jeune fille morte à l'hôpital.

— D'où venait ce cadavre ?

— De l'Hôtel-Dieu.

— Qui l'avait livré à Léonin ?

— Un garçon d'amphithéâtre.

— Son nom ?

Gerbet hésita.

— Son nom ? répéta le docteur d'un ton sans réplique.

— Vous ne perdrez pas ce malheureux, qui n'a pas su résister à l'appât de l'or ?

— Je vous le promets. Il se nomme ?

— Pierre Balot.

Le docteur inscrivit ces deux mots sur ses tablettes et continua :

— Qui a fait échouer le projet de Léonin ?

— Sa femme ; elle aimait Jeannine comme sa fille et elle l'a sauvée.

— Comment ?

— Elle l'a suppliée, sans rien lui expliquer, de ne consentir, sous quelque prétexte que ce fût, à une excursion hors Paris avec Léonin ou... avec moi.

— Ensuite ?

— Mlle Jeannine a trop de condescendance envers Mme Léonin pour rien lui refuser ; elle résista à toute offre de voyage d'agrément et ne quitta plus sa seconde mère, qu'elle accompagnait souvent à l'impasse de Vaugirard.

— Cette résistance, objecta M. Leverd, aurait dû faire renoncer Léonin à ses projets ?

— Au contraire, il se servit de cet incident même. Prétextant que Mlle Jeannine semblait plus souffrante, il engagea sa femme même à la distraire ; toutes deux se retirèrent donc à Vaugirard. Aussitôt, M. Léonin fit installer le cadavre de l'Hôtel-Dieu dans la chambre de sa pupille.

— Ainsi, tout le monde a été trompé sur l'identité de Jeannine ?

— Oui, même le médecin des morts.

— Enfin ?

— Enfin, est venue la comédie à laquelle vous avez assisté ce matin.

— A présent, quels sont les desseins de l'infâme !

— Je l'ignore ; mais je redoute, de sa part, une extrémité terrible...

— Qui vous le fait supposer ?

— Avant le départ pour le cimetière je l'ai entendu murmurer, dans son cabinet : « Je puis tout oser, à cette heure, puisque la petite n'existe plus ! »

Un instant de silence succéda à ces révélations.

Puis le docteur fixant son compagnon avec l'énergie de la loyauté :

— Quel intérêt vous a poussé à me faire ce récit ? demanda-t-il.

— J'ai voulu, répondit Gerbet, assurer un protecteur à Mlle Jeannine que tout le monde aime, et puis...

— Achevez...

— Je désire, au cas où il arriverait malheur à M. Léonin, que vous puissiez certifier que je suis un honnête homme...

— Et que vous n'avez pris aucune part aux infamies de votre maître ?

— Précisément.

— C'est entendu.

En terminant de la sorte la conversation, le docteur ne put réprimer un sourire d'ironie.

— Voilà, pensa-t-il, un coquin qui pourra m'être utile un jour.

— Le docteur me méprise, se dit Gerbet de son côté ; mais qu'importe, il paiera bien une trahison dont il ne peut se passer. Quant au patron, il n'était que temps, c'est un homme à la mer !

La voiture venait de s'arrêter rue de Castiglione.

M. Leverd traça quelques mots sur une feuille de son carnet, déchira la feuille, et, la remettant à Gerbet :

— Veuillez faire parvenir de suite ce billet à Léonin, lui dit-il, je l'attends.

Gerbet s'éloigna, et un quart d'heure après le négociant interlope avait reçu la missive.

— Que peut me vouloir le docteur ? se demanda-t-il. Oh ! probablement il désire que je vienne consoler le malheureux Vialard, qu'il aura emmené... J'en aurai le cœur net.

Léonin quitta immédiatement son hôtel et se rendit chez M. Leverd.

Quand il entra dans le salon, les fiancés n'y étaient plus.

Voulant jouer encore la comédie de la douleur, Léonin s'avança, les bras ouverts, dans la direction où se trouvait M. Vialard.

— Assez de trahison, assez de lâcheté ! dit froidement le Consul.

Les bras de Léonin retombèrent inertes.

— Mais, que voulez-vous donc faire ? murmura-t-il, atterré à la vue du docteur, qui lui impliquait silencieusement l'ordre de s'asseoir.

— Former un tribunal d'honneur, afin de vous juger, dit enfin M. Leverd.

Au même instant, Gaston de Morlas parut, et, rigide comme le marbre d'une tombe, vint se réunir, à ses amis.

Les trois honnêtes gens prirent place devant Léonin.

Le premier, M.Vialard commença :

— Je vous avais confié mon enfant et vous l'avez tuée, dit-il avec un flegme terrible.

— Vous êtes un lâche, affirma Gaston ; oui, un lâche, vous qui tuez un femme que vous n'avez pu déshonorer...

— Qu'avez-vous à répondre pour votre justification ? demanda le docteur Leverd.

Atterré, Léonin baissa la tête.

Mais, bientôt, un revirement s'opéra dans son esprit.

Simulant alors le sang-froid et l'indignation :

— Je comprends, dit-il, vos amers reproches, et j'en excuse l'injustice même... Moi aussi, j'ai perdu des êtres chers, et, dans mon désespoir, j'ai accusé des innocents.

Les trois juges se regardèrent avec, stupéfaction.

Léonin poursuivit audacieusement :

— Si vous ne voulez pas me croire, prenez garde aux conséquences de l'accusation que vous portez contre moi !...

— Nous avons des preuves, affirma le docteur.

— Des preuves de l'assassinat de Jeannine ?...

— Oui...

— Par moi. Léonin ?

— Oui...

— Allons donc ! Tenez, vous êtes des fous ou des imposteurs !...

M. Vialard se dressa d'un bond terrible.

— Et c'est vous, monsieur, fit-il avec indignation, vous qui avez forfait à l'honneur, vous qui avez menti au mandat confié par un père... c'est vous qui me qualifiez d'imposteur ? ... Misérable !

Léonin poussa une exclamation de colère...

Le Consul venait de lui imprimer sur le visage le stigmatisme de l'infamie.

— Et cependant, poursuivit le malheureux père, quelque dégradé que vous soyez, je vous ferai l'aumône de me battre avec vous. Ces messieurs seront mes témoins.

Le docteur et Gaston s'inclinèrent.

— Mon Dieu, ils vont se battre !... s'écria tout à coup une voix affaiblie par l'éloignement.

Au timbre de cette voix connue, Léonin bondit à travers ceux qui s'opposaient à son passage et courut à la porte d'une chambre d'où était partie l'exclamation.

L'ayant ouverte avec frénésie, il se trouva en présence de Jeannine.

Léonin-tomba à la renverse.

Le docteur Leverd s'approcha de lui, et, après avoir posé la main sur son cœur :

— Ce ne sera rien, dit-il.

Puis il fit résonner un timbre.

Un domestique accourut.

— Faites porter M. Léonin à son domicile, ordonna-t-il au laquais.

Pendant que s'exécutait cet ordre, le docteur posa, d'une main, son doigt sur ses lèvres, et, de l'autre main, désignant Jeannine qui pleurait, appuyée sur l'épaule de son père :

— Silence ! murmura-t-il, nous la tuerions !...

CHAPITRE V - COMMENT EST RÉCOMPENSÉE LA GÉNÉROSITÉ DU DOCTEUR LEVERD

Lorsque Léonin fut emporté hors de la maison du docteur, Gaston, pour obéir aux conseils de M. Leverd, se retira, l'esprit en proie aux soupçons les plus déchirants.

Quand il arriva dans son appartement, rue Tronchet, les idées les plus contradictoires se heurtaient dans sa tête.

Il s'enferma dans sa chambre à coucher, s'étendit sur un canapé et se mit à penser.

Mais, plus il réfléchit, plus il lui sembla que Jeannine n'était plus digne de lui.

Alors, se levant et arpentant la chambre à grands pas :

— Tout est clair et logique, murmura-t-il ; son refus de dévoiler ce qu'elle sait ; son cri, lorsqu'on a menacé Léonin ; son évanouissement quand elle a vu emporter le misérable.

Puis, songeant à l'expression de franchise et de tendresse qui brillait dans ses regards lorsque M. Vialard avait uni leurs mains, il dit, avec émotion :

— Oh ! Jeannine est pure, mon coeur me le crie... et le coeur ne trompe pas !... Et, d'ailleurs, qui la forcerait à m'aimer !...

Après cette conclusion, Gaston reprenait ses rêves de tranquillité et de bonheur à deux.

Un instant plus tard, le démon de la jalousie recommençant à le tenailler, il accusait tour à tour de vouloir le prendre pour dupe, et Jeannine, et son père, et le docteur Leverd.

— Je suis bien niais, pensa-t-il, de tant me préoccuper de cette intrigante aux airs maladifs et innocents ; qu'elle s'arrange avec Léonin !... Quant à moi, je ne serai certes pas le mari réparateur que l'on espère !... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! qui me sortira de ce doute affreux !...

Mais, revenons à Jeannine, que nous avons laissée avec son père chez le docteur. Lorsque la pupille de Léonin reprit ses sens, elle était brisée ; une fièvre intense la brûlait ; ses yeux étaient égarés ; sa poitrine haletait.

M. Vialard crut qu'elle allait rendre l'âme.

D'un regard anxieux, il interrogea le docteur.

M. Leverd prit le pouls de la malade et l'observa attentivement.

— Elle est gravement atteinte, dit-il ; cependant, avec du repos, du calme et des soins...

— Ah ! docteur, à qui la confier maintenant ! soupira le pauvre père.

— A personne.

Et, tirant un cordon de sonnette :

— Tenez, ajouta M. Leverd, vous allez rester ici, vous et votre fille, jusqu'à ce que la chère enfant puisse vous suivre hors Paris.

A ce moment, une femme d'un certain âge pénétra dans le salon.

— Agathe, lui dit M. Leverd, vous allez préparer la chambre bleue et la chambre adjacente ; mademoiselle et son père vont demeurer quelque temps avec vous.

Agathe s'inclina et sortit.

Quelques instants après, elle rentra.

Tout était prêt.

Jeannine se leva avec effort du fauteuil sur lequel elle tremblottait, et, appuyée sur son père et sur le docteur, elle se rendit lentement à la chambre bleue.

La servante l'aida à se mettre au lit.

Il était temps ; car, à peine M. Vialard fut-il installé au chevet de son enfant, que le délire s'empara d'elle, malgré la potion, calmante que le docteur lui avait fait prendre.

Le malheureux père écoutait avidement ce que disait sa fille dans son agitation, espérant découvrir un mot qui pût le mettre sur la trace de l'horrible trame ourdie contre son bonheur.

Ce fut en vain.

Avec la tenacité, particulière aux malades, la pauvre, enfant poursuivait son idée fixe : empêcher son père de se battre avec Léonin.

Qu'on juge du désespoir du Consul dans cette affreuse position, lui obligé de mentir à son ressentiment et de promettre un pardon que toute son âme repoussait !...

— Mon père, disait Jeannine en lui, tendant sa, main amaigrie, jurez-moi de tout oublier, jurez-moi de ne pas vous battre...

— Mais... pourquoi ? ripostait doucement M. Vialard.

— Pourquoi ? Parce que... Mme Léonin... elle est si bonne, si malheureuse !... Ah ! jurez,, jurez, mon père !

— Oublier cette infamie ?... Non... ce serait mentir à ma conscience !...

— Si vous saviez !... Si vous saviez !... mais je ne puis rien dire... Je ne veux pas que vous vous battiez... non, vous ne pouvez pas le tuer !...

Et la malade, dans son exaltation, poussait des cris déchirants.

M. Leverd l'entendit et accourut.

— Flattez son idée, dit-il à M. Vialard ; promettez-lui tout ce qu'elle voudra, il n'y a que ce moyen de la calmer.

— Cependant, objecta le Consul, si je promets, je serai obligé de tenir ma parole...

— Promettez alors de ne vous battre que si Léonin y consent.

— Mais, y consentira-t-il, l'infâme ?

— Il ne peut refuser ; le bruit de sa lâcheté, après votre provocation, se répandrait et lui fermerait tout accès dans le monde.

— Vous avez raison, docteur.

— Du reste, ajouta le médecin, une porte vous reste ouverte : la justice.

Jeannine, qui s'était un moment assoupie, pendant cette conversation, se redressa plus, fébrile, plus violente.

— Jurez, mon père, jurez que vous ne vous battrez pas ! cria-t-elle avec exaspération.

— Je te promets, répondit M. Vialard, de ne me battre avec ton tuteur que s'il vient me rappeler lui-même ma provocation...

— Merci ! ah ! merci !... exclama la jeune fille, en retombant plus calme sur son oreiller.

Pour que cette vague promesse lui suffît, connaissait-elle donc le caractère de Léonin ? Supposait-elle donc qu'il oublierait sa provocation, qu'un homme de cœur ne laisse ordinairement pas impunie ?

C'est ce que la suite de cette histoire nous apprendra.

Toujours est-il que, tranquillisée par cette assurance incertaine, Jeannine ne tarda pas à s'assoupir.

Son père et le docteur restèrent à son chevet.

M. Vialard fixait ardemment le visage de sa fille et tenait sa main brûlante de fièvre.

M. Leverd attendait, grave et silencieux.

Bientôt le souffle de la malade devint moins haletant ; son front se sécha, ses mains furent moins enflammées ; elle s'endormit.

On eût dit que, sous la protection de son père, elle venait de retrouver le sommeil de ses jeunes et paisibles années.

— Voyez, dit avec joie le Consul, en la désignant à M Leverd.

Celui-ci, après quelques hésitations, fit taire la voix de la science qui lui dictait une dure réponse, et se contenta d'incliner la tête, en signe d'approbation.

— Elle est sauvée, maintenant que je veille sur elle, n'est-ce pas ? demanda le Consul.

— Espérons !...

— Combien de temps ce sommeil durera-t-il, docteur ?

— Huit heures, au plus.

— Alors, il n'y a pas de temps à perdre ; allez prendre Gaston et arrangez l'affaire le plus vite possible. Il faut que le duel ait lieu demain au plus tard, ajouta-t-il.

M. Leverd promit d'accélérer la rencontre et sortit pour se rendre chez Gaston de Morlas.

Le Consul resta assis au chevet de Jeannine.

Pendant que cette scène se passait rue Castiglione, Léonin était ramené à son hôtel par le domestique du docteur.

Le négociant n'était pas mort, comme on eût pu le croire.

Transporté dans sa chambre à coucher, il ne tarda pas à reprendre ses sens.

Tout d'abord, il ne se rendit pas exactement compte de ce qui venait de lui arriver ; peu à peu, toutefois, ses idées devinrent moins confuses ; en un mot, plus vivaces.

Il se crut perdu, sans ressources.

Mais Léonin n'était pas homme à abandonner ainsi la partie ; il fit mander Gerbet.

Le digne acolyte était dans son bureau, travaillait, comme s'il venait d'accomplir une action toute naturelle en trahissant son maître.

Quand on l'avertit d'avoir à se rendre auprès de Léonin, il devina ce qui s'était passé.

— Oh ! oh ! se dit-il, le patron veut se défendre, il est perdu cependant ; mais sa résistance peut me rapporter gros. Entrons dans ses vues, quitte à l'abandonner quand il sera temps... Du reste, écoutons ses propositions, cela n'engage à rien.

Tout en formulant ce raisonnement, Gerbet avait suivi le domestique et était arrivé à la porte du cabinet de Léonin.

Il entra.

— Gerbet, dit le négociant sans préambule, tu connais ma position ?

— Non, monsieur, répondit le renard.

A cette négation, Léonin regarda Gerbet. Une courte observation lui fit voir que son serviteur savait à quoi s'en tenir.

Toutefois, il feignit de le croire et continua :

— En-ce cas, je vais t'apprendre ce qui m'arrive et ce que j'attends de toi.

— Je vous écoute, monsieur, répondit Gerbet.

Léonin raconta la scène à laquelle nos lecteurs ont assisté rue Castiglione.

Pendant qu'il parlait, Gerbet réfléchissait et pensait à la somme qu'il pourrait bien demander pour ses services.

Le tuteur de Jeannine — singulière coïncidence — termina son récit au moment même où le commis venait de se fixer le chiffre de ses honoraires.

— Que penses-tu de cet événement ? ajouta Léonin.

— C'est grave, très-grave ! répondit Gerbet.

— Il faut me tirer de là, pourtant !

— Cela me paraît difficile... bien difficile... presque impossible !

— A toi, Gerbet ?... Allons donc !

— Dame, il y a gros jeu à jouer !... Et puis, mon honneur... ma réputation... ma sûreté personnelle...

— Voyons, trêve de mots inutiles ! j'ai besoin de toi ; combien me demandes-tu ?

— Cent mille francs.

— Cent mille francs ! tu n'y penses pas ! Pour ce chiffre j'aurais vingt hommes aussi dévoués que toi...

— Aussi dévouée, c'est passible ; mais pas aussi instruits...

Léonin avait oublié que son complice connaissait toutes ses affaires et que, d'un mot, il pouvait le perdre.

Il dut céder devant la nécessité.

— Allons, dit-il avec un soupir, cent mille francs, soit ! Mais tu me traites...

— Comme un nègre, acheva Gerbet, avec son agaçant *rictus*.

— Maintenant que nous sommes d'accord, poursuivit Léonin, causons.

— Causons, fit l'homme d'affaires, prenant un siège et se rapprochant familièrement de son patron.

— Ainsi donc, tu trouves l'affaire difficile ?...

— Si difficile, que pour un autre je ne voudrais pas la risquer, dût-on me donner deux cent mille francs.

Léonin tressaillit, car il s'attendait, à voir Gerbet doubler ses honoraires.

Toutefois il n'en fut rien ; le rusé commis continua :

— Pour vous c'est cent mille francs, dont vingt mille d'avance ; soixante mille quand l'affaire sera en train, et le reste... lorsque tout sera fini.

Sans hésiter, Léonin tira de sa caisse vingt billets de mille francs qu'il remit à Gerbet.

Ce dernier les compta, les regarda à la lumière avec une attention méticuleuse ; puis, satisfait de son examen, il les mit dans un portefeuille qu'il plaça dans la poche intérieure de son gilet.

— Tu as donc peur qu'ils soient faux ? demanda Léonin.

— Dame ! on ne sait pas !

— Est-ce que tu croirais ?...

— Je sais bien que vous ne recevriez pas sciemment de mauvais billets ; mais vous pouvez vous tromper, et...

— Ta préfères t'en rapporter à toi ?

— Comme vous voyez, conclut insolemment Gerbet.

« A trompeur, trompeur et demi, » dit un proverbe dont nous pouvons tirer cette fois cette conséquence :

« A défiant, défiant et demi. »

Léonin n'insista plus sur une chose qui lui parut toute naturelle, et qu'il eût faite lui-même, si les rôles eussent été intervertis.

— Eh bien, continua-t-il, voyons maintenant quel est le moyen que tu vas employer ?

Gerbet mit sa tête dans ses mains et ne répondit pas immédiatement.

Léonin attendit en silence.

Nous savons que le commis était un esprit fin, délié, plein d'à-propos ; que nul mieux que lui ne savait trouver un expédient dans les circonstances critiques.

Il donna à Léonin une nouvelle preuve de ce savoir faire.

— Il vous faut, dit-il, conserver, plus que jamais, les apparences d'un honnête homme ...

— Monsieur Gerbet ! exclama Léonin.

— D'abord, poursuivit le commis sans s'inquiéter de l'indignation de son patron, vous allez vous entourer de l'auréole sacrée de la famille...

— Comment cela ?

— En faisant venir à l'hôtel votre femme et son père.

— Mais voudront-ils ?

— Parbleu !

— Ensuite ?

— Ensuite, vous me laisserez agir, et, demain, vous apprendrai non-seulement que vous ne courez aucun danger, mais encore une nouvelle qui vous sera fort agréable.

— Que vas-tu faire ?

— Cela me regarde ; ne soyez pas inquiet, et suivre ponctuellement mes instructions.

Sans vouloir s'expliquer davantage, Gerbet se leva et sortit.

Que se proposait-il d'inventer pour la sauvegarde de Léonin ? nos lecteurs ne tarderont pas à le savoir.

Deux heures après, une voiture envoyée par le négociant, ramenait rue d'Antin Mme Léonin et son père.

On les installa dans l'appartement le plus confortable de l'hôtel ; puis, le tuteur de Jeannine fit prier sa femme de vouloir bien passer chez lui.

Les désirs de Léonin étaient des ordres pour cette épouse dévouée ; elle obéit.

— Madame, dit le négociant après avoir fermé la porte de son cabinet, je suis perdu si votre abnégation ne vient à mon secours !

— Vous me connaissez assez, monsieur, pour ne pas douter de mon coeur. Parlez, que faut-il faire ?

— Empêcher Jeannine de partir !

— Le puisse maintenant que son père est avec elle ?

— Il ne faut pas qu'elle sorte de chez le docteur, vous dis-je !...

— Mais, pourquoi ?

— Parce qu'il faut qu'elle reste ; il y va de mon honneur, de ma vie !

— Rassurez-vous alors, fit Mme Léonin après un instant de réflexion ; Jeannine m'a promis de ne pas quitter Paris sans ma permission.

— Et elle tiendra sa promesse ?... Elle résistera à son père ?

— Vous pouvez en être certain, monsieur, vous qui savez comment elle comprend la résistance !...

Un éclair de joie illumina le front de Léonin.

— Vous n'avez plus rien à me commander ? interrogea l'épouse dévouée, après un instant de silence.

— Non, madame, rien.

— Alors, je retourne auprès de mon père.

Quand sa femme fut sortie, Léonin demanda un plantureux repas et se mit ensuite au lit.

Il reposa d'un doux sommeil, tandis que sa victime, Jeannine, s'agitait, entre la vie et la mort, au milieu des larmes de son malheureux père.

La Providence prenait-elle parti contre la martyre, ou se plaisait-elle à endormir le bourreau dans une fausse sécurité, pour le frapper ensuite plus cruellement !...

Pendant la soirée qui précéda cette nuit de larmes et de douleurs, Gerbet, mettant à exécution son projet, était allé trouver, dans son logis de la rue Saint-Christophe, Pierre Ballot, le garçon de salle de l'Hôtel-Dieu.

Que se passa-t-il entre eux ?... Nous le saurons tout à l'heure.

Il suffit maintenant que le lecteur sache, qu'après une courte conversation, Gerbet sortait du taudis de l'infirmier, en disant :

— Je compte sur vous !...

Pierre Balot reconduisit le commis jusqu'à sa porte, qu'il ferma soigneusement, pour aller cacher, dans la paille de son lit, cinquante louis d'or, qu'il venait de recevoir.

Revenons à la rue Castiglione.

Vers le point du jour, Jeannine, après de nombreuses crises, respirait plus facilement, le mieux était réapparu.

M. Vialard, bien que toujours inquiet, songea à sa vengeance et passa chez le docteur Leverd.

Ce dernier l'attendait en compagnie de Gaston de Morlas.

— Messieurs, dit-il, je suis à vos ordres.

— Que décidez-vous ? fit le docteur.

— Allez chez Léonin et demandez-lui son heure ?

— Quelles armes prendrons-nous ? continua Gaston.

— Les siennes.

— Quel sera le lieu du combat ?

— Celui qu'il choisira.

Quand les deux témoins arrivèrent à l'hôtel de la rue d'Antin, le négociant n'était pas encore levé.

A l'annonce de leur visite, il passa rapidement une robe de chambre et descendit au salon.

— Messieurs, dit-il, excusez mon costume ; mais l'heure matinale...

— Peu importe le costume, monsieur, dit le docteur ; nous venons vous prier de vouloir bien désigner deux témoins, pour que nous nous entendions avec eux au sujet de votre rencontre avec M. Vialard, dont nous avons l'honneur d'être les seconds.

— Une rencontre avec Vialard ?... Et pour quel motif ?

— Vous le savez mieux que personne, il me semble !

— Le malheureux, fit Léonin, il croit donc encore aux infâmes calomnies que l'on a déversées sur moi ?...

— Monsieur, trêve de comédie !

— Me battre avec un ancien ami, parce qu'il méconnaît mon affection, répliqua Léonin ; jamais, messieurs, jamais !

— Ainsi, vous refusez ? demanda Gaston, pâle de colère.

— Oui, monsieur, aussi bien, avec Vialard qu'avec le docteur, qui va sans doute également me provoquer ?

— Monsieur ! s'écria Gaston, vous ne voulez pas vous battre ?

— Non ; ce serait m'avouer coupable, et je suis innocent.

— Misérable ! tu refuses ?

— Oui, quoique vous fassiez.

— Eh bien, je te traiterai comme un lâche !

Et la main du jeune homme s'abattit sur le visage de Léonin.

Ce dernier eut un éclair de rage ; il fit un mouvement pour s'élancer sur Gaston... Mais il se contint tout à coup, et, indiquant la porte aux deux hommes :

— Vous voulez la guerre, dit-il froidement ; vous l'aurez, terrible, implacable, je vous le jure !

Rien ne saurait peindre la fureur de M. Vialard quand on lui apprit que Léonin avait refusé de se battre avec lui.

Immédiatement, assisté du docteur et de Gaston, il se rendit chez le procureur impérial.

Le magistrat n'était pas encore visible ; mais, sur la présentation de la carte du Consul de Gênes, il ne tarda pas à descendre dans son cabinet.

— Il s'agit sans doute d'une affaire grave et pressante ? demanda-t-il aux trois hommes.

— Jugez-en, monsieur, fit le docteur, qui raconta brièvement ce que lecteur sait déjà.

— Et le coupable, quel est-il ? interrogea de nouveau le procureur impérial.

— M. Léonin.

— Eh ! quoi, le riche négociant de la rue d'Antin ?

— Lui-même, monsieur.

L'affaire parut si grave au procureur impérial qu'il n'hésita pas à lancer immédiatement contre Léonin un mandat d'amener.

Des agents furent chargés de l'arrestation.

M. Vialard, le docteur et Gaston les accompagnaient, et bientôt après ils pénétraient chez Léonin.

— Perdu sans ressources !... murmura à part lui le misérable.

Il n'en était rien, — car, au moment où les agents de la force publique allaient l'emmener, Gerbet entra.

— M. Léonin est innocent, s'écria le digne acolyte.

— Il expliquera son innocence chez le juge d'instruction... s'il le peut... dit le chef des agents de la sûreté publique.

— Je vous dis qu'il est innocent, répéta Gerbet d'un ton sonore.

— Et la preuve ? demanda le docteur.

— La preuve ? allez la demander à Pierre Balot, le garçon d'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu.

Devant cette déclaration formelle, le commissaire qui présidait à l'arrestation ne pouvait qu'envoyer chercher Pierre Balot ; c'est ce qu'il fit.

Le serviteur des cadavres arriva en tremblant de tous ses membres.

Aux premières questions qu'on lui posa, il refusa de répondre et balbutia.

Le commissaire de police, embarrassé, jugea à propos d'en référer au procureur impérial.

Le magistrat accourut, aussitôt.

On eût dit que sa présence seule suffisait pour délier la langue de Pierre Balot, car il répondit, dès lors, à tout ce qu'on lui demanda :

— Quand est-on venu vous trouver à l'amphithéâtre ? interrogea le chef du parquet.

— Il y a trois jours.

— A quelle heure ?

— A huit heures du soir.

— Que vous a-t-on demandé ?

— Un cadavre de jeune fille.

— Pourquoi faire ?

— Des études anatomiques.

— Qu'avez-vous reçu pour cette vente ?

— Cent francs.

— Mais, vous n'avez pas le droit de détourner un cadavre réservé aux amphithéâtres ?

— Quand il y a peu de sujets pour la dissection, les professeurs et les élèves nous surveillent et nous empêchent de céder des cadavres ; mais, quand ils sont nombreux, comme maintenant, ils ferment les yeux ; ce sont là nos, petits bénéfices, ajouta cyniquement le Veilleur des Morts.

— C'est bien, dit le magistrat, retirez-vous.

Pierre Balot allait s'éloigner.

— Un mot encore, fit le procureur impérial ; reconnaissez-vous la personne qui est venue vous trouver ?

— Eh bien, regardez !

Pierre Balot se retourna et arrêta un moment son regard sur Léonin ; mais il passa outre et désigna le docteur Leverd.

— Voilà, dit-il, la personne qui est venue m'acheter le cadavre.

— Moi, fit le docteur ; moi, misérable !

— Oui, vous-même, affirma Gerbet en s'avancant et la preuve, monsieur le procureur impérial, c'est qu'il a enlevé et séquestré, chez, lui, la jeune fille qu'il a voulu faire passer pour morte ! Vous pouvez vous en rendre compte !

M. Leverd était anéanti par cette absurde accusation.

— Cet homme dit vrai, murmura-t-il, Mlle Jeannine Vialard est chez moi mais elle est de l'aveu de son père, qui vous a fait, sa déclaration.

— Pourquoi alors n'avoir pas avoué que cette jeune fille demeurait dans votre maison ? objecta le sévère interrogateur.

Le docteur demeurait consterné.

Ce fut Gerbet qui continua :

— M. Leverd ne répond pas parce qu'il est coupable ; quant à ses infâmes projets sur la jeune fille, écoutez ce que vous dira M. Léonin auquel, il l'a enlevée.

— Mais la présence de M. Vialard chez le docteur, je ne me l'explique pas, murmura le procureur impérial.

— Monsieur, dit Léonin, regardez mon malheureux ami, et vous verrez qu'on peut aisément lui faire faire tout ce que l'on veut.

— Comment cela ?

— Je ne saurais vous l'apprendre sans craindre d'exciter sa fureur ; — hélas ! il est si exalté qu'il a été obligé de quitter son poste de Consul a Gênes... Du reste, tout le monde ici vous dira qu'hier, il éclatait en rires indécents devant le cercueil qu'il croyait contenir les restes de sa fille.

A cette déclaration, M. Vialard bondit d'indignation, il voulut protester ; malheureusement la fureur le serra à la gorge ; et les paroles s'arrêtèrent sur ses lèvres, il écumait...

— Voyez, fit Léonin avec un infernal sourire.

Le procureur impérial laissa échapper un geste de pitié.

Léonin, alors, sûr de l'impunité, ordonna d'emmener de force M. Vialard dans l'intérieur de l'hôtel.

Toutes les infamies dont il venait d'être témoin avaient révolté au plus haut point le docteur Leverd ; il voulut se défendre, mais le procureur impérial l'interrompant avec froideur :

— Vous êtes accusé, lui dit-il ; à moins de fournir, comme M. Léonin, une preuve immédiate de votre innocence, je ne puis vous entendre.

— Mais, moi, cria Gaston, j'affirme l'innocence de M. Leverd !

— Eh bien alors, ricana Gerbet, où était le docteur, avant-hier, à neuf heures du soir ?

— Oui, répéta le magistrat, pouvez-vous dire où il était ?

Malheureusement, Gaston ne pouvait le savoir.

M. Leverd voulut, lui aussi, invoquer un alibi ; mais le représentant de la loi semblait trop sûr de sa culpabilité et de l'innocence de Léonin pour l'écouter.

M. Leverd fut, en conséquence, conduit à Mazas et mis au secret.

Quant à Léonin, resté libre, il se fit une joie cruelle d'aller annoncer au malheureux Vialard enfermé et attaché dans une chambre, le résultat de sa dénonciation.

— Oh ! mon Dieu, dit le malheureux père, comment sortirons-nous de cet abîme d'infamie !

Léonin se croyait désormais débarrassé de ses ennemis.

Mais il oubliait que Gaston de Morlas était encore libre.

CHAPITRE VI. - LE DÉVOUEMENT DE Mme LEONIN.

Les accusations portées contre le docteur Leverd étaient excessivement graves, car il tombait sous le coup de la loi pour trois raisons.

En effet, la plainte déposée contre lui reposait sur les trois chefs suivants : faux en écriture publique administrative ; détournement et enlèvement de mineure ; abus de confiance dans l'exercice de la médecine.

Tout conspirait donc contre lui.

Avec une habileté infernale, ses ennemis étaient parvenus à se procurer une lettre par laquelle l'un de ses amis, médecin de service à l'Hôtel-Dieu, l'autorisait à se faire délivrer, par Pierre Balot, un cadavre de jeune fille.

Cette lettre, qui émanait d'un de nos plus célèbres praticiens, n'était pas fausse, comme on pourrait le supposer ; seulement elle n'était pas datée.

C'était là une arme terrible entre les mains de Gerbet, qui l'avait payée cher à Pierre Balot.

Pour se la procurer, il avait dû ajouter quinze mille francs aux cinquante louis qu'il lui avait précédemment remis.

On pouvait, il est vrai, appeler en témoignage le praticien qui avait délivré l'autorisation...

Malheureusement, il n'était plus à Paris ; il venait de partir pour un lointain voyage à l'étranger.

Il demeurait donc impossible d'attester que l'autorisation avait plusieurs mois de date.

L'enlèvement et la séquestration de mineure ressortaient assez de la présence de Jeannine à la maison de la rue Castiglione.

De plus, l'état maladif de la jeune fille donnait à supposer que le docteur avait abusé, sur elle, de son talent de magnétiseur, talent reconnu de tout le monde à Paris.

Mme Léonin pouvait, en réalité, dire que c'était elle-même qui avait conduit Jeannine chez M. Leverd ; mais M. Leverd savait très-bien qu'elle ne parlerait pas, pour ne point compromettre son mari.

Enfin, quant à Jeannine même, n'avait-elle pas refusé de s'expliquer ?

L'accusation la plus formidable était celle de fausse déclaration à l'officier de l'état civil.

Elle faisait tout supposer et expliquait tout.

Interrogé à ce sujet, M. Leverd nia s'être présenté et avoir fait aucune espèce de déclaration.

Comme preuve, le juge d'instruction lui présenta le registre de la mairie.

M. Leverd y lut son nom avec terreur.

Il resta confondu.

— Mais ma signature, où est-elle ? exclama-t-il.

Le juge d'instruction lut, impassible :

« — Et des deux témoins, MM. Gerbet et Leverd, Gerbet seul a signé ; le docteur ayant déclaré ne le pouvoir faire à cause d'une blessure au pouce et à l'index de la main droite. »

Effectivement, le docteur Leverd avait le pouce et l'index de la main droite enveloppés.

Il s'était égratigné en pratiquant une autopsie, et n'avait recouvert ses écorchures que pour les préserver du contact de l'air.

— Cela est faux, dit-il ; donnez-moi une plume et vous verrez bien que la déclaration a menti !... Car je puis signer...

— Quoiqu'il en soit, dit le juge d'instruction, si vous tenez une plume aujourd'hui, cela ne prouve pas que vous puissiez écrire lorsque la déclaration a été faite...

— Mais j'ai formulé des ordonnances la veille !...

— Où ?

— Chez M. Léonin lui-même ; qu'on aille plutôt à la pharmacie X..., rue

...

On envoya chez le pharmacien désigné.

Mais il n'avait rien vu, rien reçu ; le domestique chargé d'aller chercher le médicament s'était adressé au plus près, et l'on avait enlevé l'étiquette de la fiole.

Les espérances de M. Leverd étaient encore trompées.

A la fin, il demanda au juge d'instruction de faire comparaître l'employé qui avait reçu la déclaration du décès de Jeannine.

On le fit venir.

De ce côté, encore, Gerbet veillait ; il arriva avec l'employé.

— Monsieur, dit le juge, quelles sont les personnes qui sont venues vous déclarer la mort de Mlle Jeannine Vialard ?

— Comme le registre vous l'atteste, répondit l'employé, ce sont, d'une part, M. Gerbet, commis chez M. Léonin, et d'autre part un médecin, M. le docteur Leverd.

— Reconnaissez-vous ces personnes ?

— Je reconnais M. Gerbet, ici présent.

— Et M. Leverd ?

— Je le crois, mais je n'en suis pas sûr ; nous faisons si peu attention aux gens qui viennent dans nos bureaux.

— Voici M. Leverd.

L'employé chercha dans ses souvenirs. Pendant ce temps, Gerbet lui glissa une bourse dans la main, en murmurant tout bas : « Dites oui, il n'y a pas d'inconvénient. »

— Est-ce monsieur qui accompagnait M. Gerbet ? demanda le juge.

— Oui, monsieur, c'est lui, affirma l'employé.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

Puis, se tournant vers les gendarmes qui se tenaient à la porte de son cabinet :

— Reconduisez l'accusé en prison, ordonna le magistrat.

M. Leverd fut emmené.

L'affaire prenait une tournure inquiétante pour le docteur ; toutefois, fort de son innocence, le soir même il demanda à être interrogé de nouveau.

C'était contre les usages.

Cependant le juge d'instruction, auquel Gaston de Mortes avait fait écrire par de puissants personnages, consentit à la seconde comparution de l'accusé devant lui.

M. Leverd fut donc reconduit au Palais de Justice.

Cette fois, le magistrat le reçut avec une certaine douceur, à cause de la lettre de recommandation, probablement.

Il n'y avait dans le cabinet que le greffier et les gendarmes.

— Monsieur, dit le juge, vous avez demandé à être ramené devant moi ; je vous écoute.

— Monsieur, je tiens, à vous déclarer que je suis victime d'une infâme machination, ainsi que M. Vialard, le père de Mlle Jeannine.

— M. Vialard ? Mais n'est-il pas fou ?

— Oui, fou de douleur ! fou de rage !

— Mais il vous accuse d'avoir enlevé sa fille...

— Qui a dit cela ?

— Tenez, fit le juge, en prenant une lettre, voici une déposition écrite par M. Léonin, qui vous accuse.

— Lui ! toujours lui, le misérable !

— Selon son dire, vous aviez tout intérêt à enlever Jeannine, pour la compromettre et l'épouser ensuite...

— Et pourquoi l'aurais-je épousée ?

— Pour recueillir la fortune d'une tante riche et âgée, dont elle est l'unique héritière.

— Mais, monsieur, je dois moi-même me marier dans quelque temps.

— Avec une jeune fille pauvre ?

— Oui, monsieur.

— C'est bien cela ; la tante de Mlle Jeannine est à l'agonie, et Mlle Vialard ne doit vivre que peu de temps après la mort de cette parente ; donc, vous pourrez épouser celle que vous aimez et l'enrichir...

Ces suppositions étaient tellement odieuses, qu'elles enlevèrent au docteur la force de se défendre.

Cependant, il se remit bientôt.

— Une seule personne, dit-il, peut confondre les imposteurs, c'est Mme Léonin. Veuillez l'interroger ; et, peut-être, dans ses réponses, trouverez-vous quelque indice qui vous mette sur les traces de la vérité...

— Vous n'avez rien de plus à ajouter ?

— Non, monsieur ; seulement, je vous prierai encore de vous renseigner sur l'état mental de M. Vialard.

Revenons un instant à la rue d'Antin, où Léonin triomphant avait remis à Gerbet le complément des cent mille francs promis.

M. Vialard était toujours enfermé dans l'hôtel.

Accablé d'abord sous le poids de ce qui venait d'arriver, et inquiet sur le sort de sa fille, il céda au plus violent désespoir.

Son abattement ne dura pas longtemps ; bientôt le courage lui revint, et il résolut de s'échapper.

Pour cela, il simula le sommeil, se sachant surveillé ; puis, tout en paraissant calme, il parvint à détacher les cordes qui le liaient.

Alors il attendit.

Vers la fin de la journée, on vint lui apporter à manger.

Les domestiques, rassurés par les entraves qui le retenaient, laissèrent imprudemment la porte ouverte.

D'un bond, le Consul fut debout et s'élança hors de la chambre, après avoir renversé les laquais.

En un clin d'œil il fut dans la rue.

Devant la maison du docteur Leverd, il trouva Gaston de Morlas, qui veillait.

— Où est Jeannine ? demanda-t-il.

— Là..., répondit Gaston, désignant la maison.

— Que sait-elle ? '

— Tout.

— Est-elle décidée à parler ?

— Oui, si Mme Léonin refuse d'avouer.

— Entrons.

Et M. Vialard, sans songer même à remercier le brave Gaston de la délicatesse, avec laquelle il s'était abstenu de rester, sans témoins, près de sa fiancée, pénétra dans l'appartement du docteur.

Aux premiers mots de son père, Jeannine l'inter rompit, et, le couvrant de baisers :

— Maintenant, dit-elle, pour vous sauver tous, je parlerai ! Partons !...

— Auparavant, fit M. Vialard, je veux interroger Gerbet ; avec de l'argent, on peut tout sur cet homme.

— Quoi ! vous m'abandonnez, mon père ?

— Non, puisque je te laisse entre des mains loyales.

Et le Consul partit en serrant la main de Gaston.

À ce moment, Léonin, muni d'une ordonnance délivrée par le président du tribunal, rentrait chez lui pour donner l'ordre de conduire M. Vialard dans une maison de fous.

Il pensa suffoquer de colère en trouvant la cage vide et l'oiseau envolé.

De leur côté, les deux fiancés, restés seuls, se mirent à songer aux moyens de délivrer le plus promptement possible le docteur Leverd.

— Il n'y a pas à hésiter, dit Jeannine, se levant avec peine du canapé sur lequel elle était étendue, pâle et défaillante ; Gaston, vous allez me conduire chez Mme Léonin...

— Y songez-vous ?

— Elle seule peut nous sauver !...

— Le voudra-t-elle ?

— Oui, si je l'en prie ; elle m'aime tant !

— Et si elle refuse ?

— Je raconterai ce que je sais, moi !...

Mais Jeannine avait trop présumé de ses forces ; aux premiers pas qu'elle fit, elle tomba évanouie dans les bras de Gaston.

Ce dernier, effrayé, la déposa sur un fauteuil, et se dirigea vers la sonnette pour demander du secours.

Il n'en eut pas le temps ; Jeannine, revenue à elle, par un suprême effort, s'accrocha à son bras.

— Partons vite, dit-elle, le temps presse !

Une énergie fébrile soutenait seule la fiancée de M. de Morlas et lui donnait la force et l'éclat de la santé ; aussi arriva-t-elle sans défaillance à l'hôtel de la rue d'Antin.

Elle monta, soutenue par Gaston, à l'appartement de Mme Léonin.

La femme du négociant était seule auprès de son vieux père ; ses paupières rougies attestaient qu'elle venait de pleurer.

A la vue de Jeannine, elle jeta un cri de surprise.

— Vous ici ? dit-elle.

— Oui, madame.

— Que venez-vous faire ?

— Vous demander la vie et l'honneur d'être avec vous qui me sont chers, et, ajouta-t-elle en montrant Gaston, un peu de bonheur pour le temps que j'ai à passer sur la terre.

Jeannine prononça ces paroles d'une façon si touchante, que Mme Léonin oublia l'affreuse position dans laquelle elle se trouvait et l'embrassa tendrement.

— Parle, ma fille, que te faut-il ? lui demanda-t-elle.

— Oh ! vous êtes bonne, vous, répondit Jeannine en lui rendant caresses pour caresses.

— Dieu sait, ma fille chérie, que si ton bonheur dépendait de moi...

— Oui, je sais que vous êtes disposée à tout ; c'est ce qui m'a encouragée à venir vous trouver.

— Tu as bien fait ; parle, que veux-tu ?

— Que vous révéliez la vérité à la justice !

— Y penses-tu ! et mon époux !

— Madame, je vous en prie !

— Non, non, mon mari avant tout ; je ne dirai pas...

— La vie et l'honneur des innocents ne sont donc rien pour vous ? fit à son tour Gaston.

Jeannine s'était jetée aux genoux de Mme Léonin et les serrait avec force.

— Sauvez-nous ! sauvez-nous ! criait-elle en pleurant.

— Madame, supplia Gaston, par voire honneur, par votre vertu, je vous adjure, parlez !...

— Non ! non !

— Eh bien ! je tuerai votre mari !

— J'aime mieux le voir mort que déshonoré par moi, répondit la courageuse femme.

A l'insu des acteurs de cette scène, deux personnages entendaient la conversation ; c'étaient Léonin et le père de sa femme.

Caché derrière une porte qu'il avait entrebâillée pour mieux écouter, le négociant n'avait pas perdu un mot de tout ce qui s'était dit.

Il avait d'abord tremblé en voyant l'attendrissement de sa femme ; mais sa fermeté l'avait rassuré bien vite.

— Ah ! toi aussi tu deviens dangereux, se dit-il en regardant Gaston ; tu ne gêneras pas longtemps mes projets, va !...

Et le misérable fit un geste significatif.

Nous verrons bientôt l'effet de cette menace.

Comme nous venons de le dire, le père de Mme Léonin avait, lui aussi, assisté à l'entretien.

La conduite de son gendre lui fit horreur.

Au moment où Jeannine se relevait, désolée de n'avoir rien pu obtenir de sa tutrice, le vieillard pénétra dans la chambre.

— Eh bien, fit-il gravement, moi, je dirai tout.

Effrayée, Mme Léonin jeta un regard de pitié sur Jeannine.

La jeune fille comprit.

— Gaston, dit-elle, retournez, je vous en prie, m'attendre dans la maison du docteur ; je suis en sûreté près de ces deux amis.

Gaston hésitait, il était inquiet.

— Allez, mon ami, je le veux, répéta Jeannine avec un doux sourire.

Le jeune homme sortit.

Lorsque la porte fut refermée :

— Oui, dit à haute voix le vieillard, c'est assez de crimes et d'infamie comme cela !... Je parlerai, je dévoilerai tout à la justice !

— Mon père ! interrompit Mme Léonin suppliante.

— La honte de ton mari retomberait sur moi si je ne le dénonçais.

— Mais, mon père, c'est mon époux, c'est votre gendre ! Pitié pour lui !...

— Pitié pour celui qui te tue en déshonorant mes cheveux blancs ?...
Jamais !

Mme Léonin, à son tour, suppliait aux genoux de l'inexorable vieillard.

Jeannine assistait, calme, impassible, à ce tableau poignant.

Dans sa cachette, Léonin tremblait de tous ses membres ; une affreuse grimace crispait ses traits, la sueur inondait son visage.

Tout à coup un éclair brilla dans ses yeux ; il venait d'entendre dans l'escalier retentir une voix connue.

On montait rapidement chez Mme Léonin.

Le vieillard continuait à menacer son gendre, malgré les larmes de sa fille, quand la porte s'ouvrit brusquement.

Puis, un cri horrible retentit.

Le beau-père du négociant gisait sur le parquet la tête fracassée par une balle.

Au même instant, Léonin arrêta, sur le seuil de l'appartement, M. Vialard, dans la poche duquel il glissait un pistolet à vent.

— Arrêtez-le ! arrêtez-le ! criait-il aux laquais qui étaient accourus ; arrêtez-le, il vient de tuer mon père !...

Bientôt, des agents requis arrivèrent et se saisirent immédiatement de M. Vialard, qui protestait de son innocence.

Mais le pistolet trouvé dans sa poche ne put que trop constater un flagrant délit.

Le Consul courba la tête, et se laissa emmener sans résistance.

— Fatalité !... fatalité !... murmura-t-il en soupirant.

Mme Léonin pleurait, agenouillée près du cadavre de son père, quand on vint la prier, de la part du juge d'instruction, de vouloir bien se rendre au parquet du tribunal.

Léonin désigna, de la main, le funèbre spectacle à l'agent, puis il sortit avec lui et l'accompagna dans le cabinet du juge d'instruction.

Quant à Jeannine, folle de terreur, elle s'était glissée parmi les domestiques au moment de l'arrestation de son père et avait pris sa course à travers les rues.

La nuit était venue.

Longtemps elle erra au hasard, sans conscience d'elle-même.

Enfin, elle revint instinctivement rue Castiglione.

Gaston l'attendait, en proie à une horrible inquiétude.

Il voulut l'interroger...

Mais Jeannine, sans lui répondre, tremblait de tous ses membres et répétait sans cesse :

— Tué ! tué ! mon père ! mon père !

CHAPITRE VII. - LE RÉCIT DE LA FIANCÉE.

Quand la jeune fille fut un peu plus calme, grâce à une potion que lui fit prendre la dévouée Agathe, elle s'assoupit, brisée par la fatigue et l'émotion.

Son sommeil dura plusieurs heures.

Devoir triste et charmant à la fois, Gaston de Morlas veillait près du lit sur lequel était étendue sa fiancée.

Seul en présence de cette frêle et délicate beauté, il la contemplait avec un respectueux amour.

Jeannine se réveilla et, tendant la main au secrétaire d'ambassade :

— Merci, mon ami, lui dit-elle, de ne point m'abandonner dans le nouveau malheur qui me frappe.

— Vous abandonner, vous, Jeannine, répondit Gaston ; oh ! si j'agissais ainsi, je serais presque aussi lâche que...

Le nom s'arrêta sur ses lèvres.

— Mais, reprit-il bien vite, vous ne m'avez pas complètement éclairé sur l'affreux incident qui s'est passé à l'hôtel Léonin ?

Jeannine tressaillit à ce néfaste souvenir. Puis, elle raconta à Gaston la scène que nous avons détaillée dans le précédent chapitre.

Quand elle eut terminé son récit :

— Mais votre père est innocent ! s'écria-t-il en toute plénitude de conscience.

— Oui... il est innocent, répéta d'une voix étrange a jeune fille ; mais qui a tué le vieillard ?

— Réfléchissez, Jeannine, ravivez vos souvenirs ; n'y avait-il pas, dans l'appartement où le crime s'est commis, d'autres portes que celle par laquelle M. Vialard est entré ?

— Si, il y en avait deux autres : l'une, par laquelle est venu le père de Mme Léonin.

— Et la seconde ?

— La seconde communiquait à une série de chambres qui conduisaient à l'appartement de M. Léonin.

— Mais alors, pourquoi ne serait-ce pas ce monstre lui-même qui aurait tué son beau-père pour l'empêcher de parler !

Jeannine fut frappée de cette réflexion.

— Je le crois presque, répliqua-t-elle ; d'autant plus, qu'avant l'accident, il m'a semblé entendre du bruit du côté de cette porte qui, s'il m'en souvient bien, était complètement ouverte lorsqu'on a arrêté mon père.

— Vous ne vous souvenez plus de rien ?

— Non ; je me suis sauvée et je suis rentrée dans cette maison, après avoir longtemps couru sans savoir où j'allais...

Pendant quelques minutes, Gaston sembla méditer profondément.

Puis enfin :

— Maintenant, dit-il, la situation est grave ; il nous faut sauver votre père. Pour cela, je dois savoir tout ce qui s'est passé entre Léonin et vous, mademoiselle.

— Tout ?

— Oui, tout.

La jeune fille rougit, elle passa la main sur son front comme pour chasser une impression pénible, et d'une voix assurée :

— Puisque Mme Léonin, dit-elle, a été inexorable, je ne compte plus sur son amitié et je me crois relevée de mon serment. Je parlerai.

Et fixant Gaston de Morlas :

— N'avez-vous jamais douté de moi, mon ami ? lui demanda-t-elle.

— Jamais ! fit le secrétaire d'ambassade en baissant les yeux.

— Merci, Gaston, merci ! car j'ai toujours été digne de vous.

Gaston se précipita sur la main de Jeannine, et y porta ses lèvres.

Elle reprit bientôt :

— Vous vous rappelez sans doute, mon ami, ce bal du mois de février dernier, à l'ambassade d'Angleterre ?

— Où j'étais si heureux de valser avec vous ? oh ! oui...

— Nous devions nous revoir quelques jours après chez des amis communs, lorsque la volonté de M. Léonin m'enleva subitement au monde...

— Et vous avez consenti ?

— Il le fallait ; le docteur avait ordonné.... un voyage.

— Au mois de février ?

— Non, mais pour la fin de mars ; seulement, je devais me reposer un grand mois avant de partir.

— Enfin ?

— Dans les premiers jours du mois d'avril, nous traversions la Manche et nous débarquions en Angleterre.

— Avec Mme Léonin ?

— Non ; on avait détourné ma tutrice de ce voyage, en prétextant que son père ne pouvait se passer de ses soins.

— Le vieillard était-il donc malade à cette époque ?

— En aucune façon ; mais, comme je l'ai su depuis, M. Léonin avait prié sa femme de rester à Vaugirard, et cela d'une façon qui n'admettait pas de réplique.

— Léonin vous avait-il déjà parlé d'amour ? demanda vivement Gaston.

— Jamais. Pendant notre séjour en Angleterre, qui fut assez long, il se montra pour moi le protecteur le plus doux, le plus bienveillant ; il se plaisait à prévenir mes moindres désirs...

— Et quand osa-t-il vous avouer ?...

— Ce fut en Écosse, dans une grotte qui dominait la vallée de Kot-Bell, aux environs. d'Édimbourg..... Nous étions depuis quelque temps déjà installés dans ce délicieux endroit, l'un des plus charmants sites du monde, lorsque M. Léonin voulut mettre à exécution ses odieux projets.

Tous les matins, depuis notre arrivée, nous allions ensemble nous promener dans les montagnes qui entourent la vallée.

Puis, avant de redescendre, nous nous reposions dans la grotte de Kot-Bell.

De l'entrée de cette grotte on découvrait un paysage admirable : à nos pieds, Édimbourg et ses mille clochers ; plus loin, les cîmes bleues des montagnes ; et, çà et là, les miroirs d'argent des lacs nombreux des highlands.

La grotte étroite, à son issue, allait en s'élargissant et formait une rotonde assez spacieuse ; des stalactites pendaient à la voûte et des bancs de pierre recouverts de feuilles sèches étaient adossés aux parois.

C'est là que les bergers se réfugiaient pendant les orages...

Jeannine s'arrêta un instant, comme pour faire appel à son courage. Sur un regard amical de Gaston, elle continua :

— Un matin, au lieu de terminer notre promenade par la grotte, comme cela avait lieu habituellement, M. Léonin m'y conduisit directement d'abord. Confiante, j'acceptai.

— Et... alors.... que se passa-t-il ? demanda anxieusement Gaston.

— D'abord, il se rapprocha de moi et me tint des discours auxquels je ne compris rien, mais qui me mettaient mal à l'aise... instinctivement je m'éloignai de lui.

Il se rapprocha.

— Sais-tu, me dit-il en me prenant la main, presque de force, que ce pays est bien beau ; s'il te plaît, nous y resterons toujours, veux-tu, Jeannine ?

— Oui, répondis-je, si votre femme vient nous y retrouver.

— Ma femme.... ma femme.... répliqua-t-il, laissons-la près de mon père et n'en parlons pas.

— Pourtant, hasardai-je, vous l'aimez ?

Il sembla que cette allusion à une affection légitime l'eut transporté hors de raison ; car, perdant toute retenue, il se jeta à mes pieds en s'écriant :

— Mais c'est toi seule que j'aime ! Jeannine, prends pitié du mal qui me dévore ; aime-moi, je t'en supplie !...

Indignée, je me redressai frémissante.

— Oui, continua-t-il vivement, mon aveu doit te surprendre !.... Oui, tu me mépriseras peut-être ! Mais qu'importe !... Je t'aime ! je t'aime !...

Et le misérable tendait vers moi ses mains suppliantes, sans égard pour le mépris qui, bien certainement, devait animer mon visage.

Je voulus m'éloigner... Il bondit et se plaça entre moi et l'issue de la grotte.

— Tu seras à moi de gré ou de force ! s'écria-t-il. Et il me saisit avec rage.

Je me débattis, je crai.

Rien n'arrêtait l'infâme...

Déjà brisée, je ne résistais plus que faiblement, lorsque, soudain, le son d'une cornemuse retentit près de nous.

Léonin, surpris, se redressa, proférant un blasphème.

En même temps, un étranger entra dans la grotte.

« — Que se passe-t-il donc ici ? » demanda-t-il, en français.

Léonin leva la tête et reconnut dans le touriste un habitué des boulevards, avec lequel il s'était trouvé plusieurs fois, à Paris.

Il frissonna et garda le silence.

Le voyageur jeta sur nous un regard interrogateur ; sans doute le désordre de ma toilette était significatif, car il fit un geste de colère et de menace à M. Léonin.

J'étais sauvée et je me sentais forte, car j'avais un défenseur.

En effet, quand je quittai la grotte pour redescendre seule au village, j'aperçus derrière un rocher mon généreux compatriote, qui semblait veiller sur moi.

A ce point du récit, Gaston était pâle comme un suaire.

— Mais, demanda-t-il, quand vous fûtes arrivée à votre demeure, que se passa-t-il ?

— Je me renfermai dans ma chambre et refusai de voir M. Léonin.

— Le monstre eut donc l'audace de...

— Oui, il me pria, me supplia tant que je consentis à le recevoir...

— Alors, il osa renouveler sa criminelle tentative ?...

— Non, il me demanda pardon d'un moment de délire et me conjura de tout oublier. Je promis ; à condition qu'il me ramènerait immédiatement en France.

— Il consentit ?

— A tout ce que je lui demandai.

— Mais, interrogea Gaston, ne redoutiez-vous donc plus les dangers d'un voyage avec un tel homme ?

— Non, car le Français qui m'avait sauvée me proposa de nous accompagner, ce que j'acceptai de grand cœur.

— Le nom de cet homme généreux ?

— Louis Delbos.

— Louis Delbos, mais c'est mon meilleur ami, un ami de collège, s'écria Gaston ; et où se trouve-t-il maintenant ?

— Je l'ignore, il nous a quittés dès notre arrivée à Paris.

— Je le retrouverai, moi !... fit à part lui Gaston.

Puis il reprit à voix haute :

— N'avez-vous pas instruit votre père de la conduite odieuse de Léonin ?

— A quoi bon semer la haine entre les hommes !... Je l'ai seulement prié de me rappeler près de lui.

— Et il n'en a rien fait ?

— J'ai su depuis que M. Léonin avait intercepté mes lettres.

Ce long récit avait épuisé les forces de la malade.

Gaston lui fit prendre quelques gouttes de cordial, et quand ses joues furent de nouveau colorées par le pourpre :

— Maintenant, dit-elle, que vous savez tout, agissez ; sauvez mon père, sauvez le docteur Leverd !

— Oui, oui, je le jure ! répondit Gaston ému ; mais auparavant, Jeannine, pardonnez-moi d'avoir un instant douté de vous !.... Ah ! si vous saviez comme cette pensée me torturait !

Et le jeune homme, s'agenouillant près du lit, couvrait de baisers la main qu'on lui abandonnait.

N'était-ce pas là le pardon même du doute ?

Mais laissons la malheureuse enfant de M. Vialard sous la garde loyale de son fiancé et retournons à la rue d'Antin.

Dans la chambre où s'est accompli le dernier meurtre que nous avons raconté, le cadavre du vieillard est étendu sur un lit de repos.

Quatre cierges, — illuminations funèbres, — brûlent autour du corps.

Mme Léonin, agenouillée, et la tête penchée sur les restes mortels de son père, prie et pleure, immobile comme une statue.

Personne autre dans la chambre ; point de bruit, sinon le craquement lugubre des meubles dont le bois travaille.

Le jour se lève, froid et terne ; ses premières lueurs font pâlir les tristes flambeaux ; Mme Léonin sort de son assoupissement.

Égarée, elle regarde autour d'elle, doutant encore du crime ; mais la réalité est là, cruelle, inexorable, qui lui poignarde le cœur.

Elle se penche sur la figure inanimée et sanglante de la victime et l'inonde de ses sanglots.

Bientôt, un domestique vient lui rappeler qu'elle doit se rendre au Palais de justice.

Mme Léonin jette un voile noir sur sa tête et descend rapidement les degrés de l'hôtel.

Dans le cabinet du juge d'instruction, le courage de cette femme héroïque fut à la hauteur de son devoir ; le magistrat ne put obtenir d'elle aucun aveu.

Elle resta muette sur tout ce qui concernait Jeannine, son père et le docteur Leverd.

— Je ne sais rien... je n'ai rien vu, dit-elle.

Et, croyant l'interrogatoire terminé, elle allait partir, quand, le juge la rappela.

— Je vous demande pardon, madame, lui dit-il, de renouveler voire douleur, mais je dois vous questionner aussi, au sujet du meurtre commis hier chez vous.

Pour, toute réponse, la malheureuse femme éclata en sanglots désespérés.

Devant cette immense et légitime angoisse, la justice attendit, émue et compatissante.

Lorsque les larmes coulèrent moins abondantes, le juge continua :

— Une accusation a été déposée hier par votre mari contre M. Vialard, qui aurait, paraît-il, été pris en flagrant délit ; que savez vous sur ce meurtre commis en votre présence ?

— Ah ! monsieur !... monsieur !

— Votre père et vous, tourniez-vous le dos à la porte par laquelle est entré l'assassin ?

— Non, monsieur, nous lui faisions face.

Le juge consulta quelques papiers.

— Votre père a été atteint à la nuque ? reprit-il.

— Je l'ignore, je l'ai seulement vu tomber.

— Le médecin qui a visité le cadavre et deux témoins affirment le fait, conclut le juge.

Et il poursuivit :

— N'y avait-il pas encore une autre personne avec vous, lors de l'assassinat ?

— Oui, monsieur, Jeannine Vialard..

— La fille de l'accusé ?

— Elle-même.

— Où est-elle ?

— Je ne sais ; elle a disparu le jour de l'arrestation de son père.

— Il faudra donner l'ordre de rechercher cette jeune fille, commanda le juge à son greffier.

Ce dernier fit un signe affirmatif.

— En votre âme et conscience, madame, dit encore le magistrat, malgré les apparences, croyez-vous que Vialard soit coupable ?

A cette question, qui s'adressait à sa loyauté, la noble femme hésita...

Le juge fut obligé de renouveler sa demande.

Alors une voix secrète, la voix de la conscience, vibra dans l'âme de Mme Léonin.

— Non, dit-elle, non, je ne le crois pas !...

Mme Léonin, en quittant le Palais de justice, trouva chez elle le lugubre appareil des convois funèbres.

Comme au premier chapitre de cette histoire, un cercueil attendait sous la porte de la maison ; il renfermait le cadavre d'un vieillard.

Si Léonin ne mentait pas à la mort, il l'insultait, du moins, par ses larmes hypocrites.

L'assassin pleurant sa victime, c'était le loup plaignant l'agneau qu'il vient de dévorer.

Sans raconter ici les particularités de l'enterrement, disons toutefois que le misérable joua son rôle horrible jusqu'au bout, et que tout le monde fut dupe de sa fausse douleur.

Il voulut même aller plus loin et tromper sa femme qui, au retour du cimetière, s'était rendue dans sa chambre.

Léonin s'approcha d'elle, cauteusement :

— Dieu m'est témoin, dit-il, que je donnerais ma fortune pour que votre père fût encore vivant.

Mme Léonin ne répondit pas.

Le négociant reprit :

— Nous ne nous accordions guère lui et moi, c'est vrai, mais je savais apprécier sa loyale et militaire franchise ; autant que vous, chère épouse, j'aimais ce vieux soldat.

Et le tigre, à force de volonté, parvenait à verser de vraies larmes !

— Oui, oui, reprit-il, je saurai venger sa mort, et le misérable Vialard...

Ce nom produisit sur Mme Léonin l'effet d'un coup de foudre.

Elle redressa la tête.

— Séchez vos pleurs, mon amie, poursuivit audacieusement Léonin, et unissons-nous pour venger votre père !

En même temps, il avança ses lèvres vers le visage de la pauvre femme, afin de l'embrasser.

Instinctivement, Mme Léonin tressaillit, se recula comme si elle eût marché sur une vipère et regarda fixement son époux.

Sous ce regard de feu, Léonin se troubla, et bientôt, invoquant un prétexte futile, se hâta de sortir de la chambre.

La courageuse femme avait-elle donc deviné quel était le véritable assassin de son père ?

Dans la nuit qui s'écoula à la suite de ces événements funestes, vers les deux heures du matin, Gaston de Morlas, brisé de fatigue, pria Agathe de veiller, sur Jeannine et se retira dans son appartement de la rue Tronchet, afin de raviver ses forces par un repos devenu nécessaire.

Malgré son désir de ne pas quitter Jeannine, Gaston avait bien été obligé de prendre cette résolution ; car, depuis l'arrestation du docteur Leverd, les

scellés avaient été apposés dans tout l'appartement, sauf dans la chambre de Mlle Vialard.

Cette nuit-là paraissait devoir être calme.

A la suite d'un accès de fièvre, Jeannine sommeillait toute vêtue sur son lit.

Près d'elle, Agathe dormait aussi, à la clarté, indécise d'une lampe presque'entièrement baissée.

Tout à coup, la porte roula sur ses gonds.

Un homme entra, et se plaçant devant la camériste, lui dit à mi-voix :

— Si tu bouges, tu es morte !

Muette de terreur, la pauvre femme aperçut deux autres hommes qui bâillonnaient et emportaient Jeannine.

Elle voulut crier ; aucun son ne sortit de sa gorge. Peu d'instants après, le roulement d'une voiture retentit au dehors.

Rassemblant ses forces et son énergie, Agathe, que l'on avait laissée seule, s'élança hors de là chambre, se précipita dans l'escalier, marcha, sans le voir, sur le cadavre du concierge, et voulut gagner la porte de la rue pour appeler du secours...

Une main s'appesantit sur son épaule.

Elle sentit sur son front le froid d'un pistolet.

Elle tomba évanouie.

CHAPITRE VIII - LA RECHERCHE DE L'INCONNU

Dès les premières lueurs du jour qui suivit cet événement, Gaston de Morlas, dont les forces étaient ravivées par le sommeil, quitta son domicile et couru à la rue Castiglione.

Il avait hâte de revoir Jeannine et de se concerter avec elle.

Dans la rue Castiglione, il aperçut un rassemblement à la porte du docteur Leverd.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il avec anxiété.

Les mots d'assassinat et d'enlèvement furent murmurés à son oreille.

Sans s'arrêter davantage, Gaston franchit les groupes et s'élança dans l'appartement du docteur.

Il alla droit à la chambre de Jeannine et frappa à la porte.

Pas de réponse.

— Elle dort, pensa-t-il ; marchons doucement.

Il entrebâilla doucement la porte et regarda.

Le lit était vide ; les meubles étaient bousculés, et sur un fauteuil il aperçut une femme qui pleurait.

A ce spectacle, son cœur se serra ; Gaston se mit à appeler Jeannine.

A ses cris, la femme qui pleurait leva la tête, le reconnut, et tomba à ses pieds.

C'était Agathe.

— Grâce ! grâce ! dit-elle ; oh ! je vous jure que ce n'est pas de ma faute !

Gaston fut instinctivement épouvanté.

— Où est Jeannine ? demanda le jeune homme.

— Ne me tuez pas, ne me tuez pas ! Je serai muette !

Tels furent les seuls mots que Gaston put tirer d'Agathe, qui semblait idiote.

Mais qu'était devenue Jeannine ? Quel mystère infernal planait donc sur cette maison ?

Qui questionner ? Agathe semblait folle, et le concierge était mort.

Gaston crut un instant que sa raison allait l'abandonner aussi.

Mais, ravivant son courage, il courut aux informations.

Les voisins, les locataires de la maison même ne savaient rien et se perdaient en conjectures.

Toutes recherches étant donc infructueuses, Gaston laissa agir la justice et retourna chez lui.

— Et pourtant, se dit-il, je sais tout, je comprends tout ; oui, c'est encore une infamie de ce misérable qui nous poursuit. Mais des preuves ! des preuves ! Où trouverai-je des preuves ? O mon Dieu, mon Dieu, vous qui voyez mon désespoir, ne viendrez-vous pas à mon secours, à moi qui reste seul à lutter ? N'apporterez-vous pas la lumière dans ce chaos épouvantable ?

La prière donne le courage ; elle fortifie le cœur et arrête le désespoir.

C'est ce qui arriva pour Gaston.

Sa confiance en Dieu raffermi son âme, et, au lieu d'attendre les événements, il se souvint du proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et se jeta hardiment au milieu de la lutte, décidé à périr plutôt qu'à reculer.

Persuadé que le nouveau coup qui le frappait provenait de Léonin, il se rendit à son hôtel.

Malheureusement, il ne put voir le négociant qu'il comptait intimider.

Le misérable s'attendait à sa visite, sans aucun doute, car il fit répondre que, dans le deuil qui l'accablait, il ne pouvait recevoir personne.

Cet échec ne découragea pas M. de Morlas.

Avec une énergie et une activité dont on ne l'eût jamais cru capable, il mit aussitôt en œuvre toutes ses connaissances et frappa, sans se rebuter, à toutes les portes.

D'abord, il alla au parquet et demanda à voir M. Leverd.

Impossible ; le docteur était au secret.

« Et M. Vialard, pourrais-je lui parler ? » écrivit-il au procureur impérial.

« Pas davantage, » répondit un garçon de bureau, qui avait porté la lettre.

En ce moment, le père de Jeannine était dans le cabinet du juge d'instruction, où il subissait un interrogatoire concernant le meurtre de la rue d'Antin.

Gaston se souvint alors du personnage puissant grâce auquel le docteur Leverd avait pu être interrogé deux fois dans la même journée.

Il s'adressa à sa protection, lui raconta le funeste événement que nous connaissons, et son récit intéressa si vivement le haut personnage qu'il

donna à Gaston une lettre, grâce à laquelle il fut aussitôt reçu par le procureur, impérial.

Malheureusement, en redisant au magistrat les tristes aventures de Jeannine, il s'enflamma de telle sorte que les sanglots lui coupaient presque la parole.

Au lieu de prêter attention à sa déposition, le chef du parquet le regarda avec un sourire d'ironique pitié.

Il le prenait pour un malheureux auquel une passion, ou un caprice, avait détraqué la cervelle, tant ce qu'il avançait lui paraissait impossible et dénué de probabilité.

Toutefois, il l'écouta jusqu'au bout, par égard pour la personne qui l'avait recommandé.

Quand Gaston eut terminé :

— Monsieur, dit le procureur impérial, quel intérêt prenez-vous donc tant à M. Leverd, à M. Vialard et à sa fille ?

— Monsieur, répondit le jeune secrétaire d'ambassade, j'aime Jeannine, et...

— Je m'en étais douté, fit en souriant le magistrat.

L'audience, si difficilement obtenue, ne produisit donc pas tout le résultat qu'attendait Gaston.

Néanmoins, on lui promit que des recherches seraient effectuées au sujet de Jeannine, et il compta beaucoup sur le zèle de la police.

Malheureusement encore, les agents désignés ne purent rien découvrir.

Agathe, même, avait l'esprit si troublé qu'elle ne put raconter les détails de l'enlèvement.

A qui s'adresser désormais, puisque la justice paraissait impuissante ?

Un souvenir frappa soudain Gaston de Morlas.

Il se rappela Pierre Balot.

— C'est là qu'est le nœud de l'intrigue, se dit-il.

Gaston se munit d'une somme assez forte et se rendit chez Pierre Balot.

Celte fois, il allait savoir quelque chose ; il l'espérait du moins.

Quand il arriva rue Saint-Christophe, le garçon d'amphithéâtre venait de rentrer ; il tressaillit à la vue du jeune homme.

Gaston l'interrogea, — ce fut en vain.

Pierre Balot ne savait rien autre que ce qu'il avait déclaré devant le juge d'instruction.

M. de Morlas pria, supplia, menaça même ; Balot fut impénétrable.

Devant cette obstination, le jeune homme éprouvait des envies folles de lui mettre le pistolet sur la gorge pour le faire parler...

Mais cette tentative eût été imprudente, avec un homme comme le garçon des morts.

Le valet était solide, et de plus, par défiance, il se tenait près d'une table où se trouvaient des scapels, de larges couteaux, des marteaux et autres instruments de dissection.

Il avait là, sous la main, des armes terribles.

— Eh bien, mon ami, conclut tristement Gaston, puisque vous ne savez rien, vous ne pouvez donc rien me dire... Mais, ajouta-t-il, en lui tendant un billet de banque, il ne serait pas juste que je vous aie dérangé inutilement. Adieu !

Et il allait sortir, quand Pierre Balot le rappela ; l'air désespéré du jeune homme, sa générosité surtout, l'avaient attendri ; il résolut de lui venir en aide, mais sans se compromettre cependant.

— Monsieur, lui dit-il, je ne sais rien, c'est vrai ; mais si un conseil peut vous être utile, eh bien !.... allez voir M Gerbet.

— L'homme d'affaires de Léonin ? fit Gaston avec un soubresaut.

— Lui-même.

— Et alors ?

— Dame ! avec vos façons d'agir, vous obtiendrez de lui tout ce que vous voudrez.!

Le conseil était sincère, et la réflexion ne tarda pas à convaincre le défenseur de Jeannine.

— En effet, se dit-il, Gerbet s'est trouvé mêlé, dans tout ce qui arrive, d'une façon bien extraordinaire pour un simple commis négociant !...

Tout porte à croire qu'il a trempé dans cette affaire ténébreuse...

J'ai entendu dire, du reste, que cet homme était l'âme damnée de Léonin... Tentons l'épreuve de ce côté !

Trouver Gerbet n'était pas chose facile ; Gaston ignorait sa demeure et ne pouvait l'aller chercher chez Léonin.

Comment faire ?

Il résolut de le guetter au passage.

Dans ce but, il se dirigeait vers la rue d'Antin, lorsqu'en passant sur la place des Trois-Maries, il aperçut celui dont il désirait la présence.

Gerbet, avec quelques individus de mauvaise mine, se préparait à pénétrer dans une sorte de café borgne de la rue des Fossés-Saint-Germain-

l'Auxerrois.

Le secrétaire d'ambassade laissa d'abord entrer le commis et ses acolytes dans l'établissement, puis il descendit de sa voiture.

Mais, avant d'aller plus loin, il est utile de dire un mot sur les compagnons de Gerbet.

Ces hommes aux vêtements crasseux, le visage rasé mais le linge sale, appartenaient à la classe nombreuse et méprisable des *croque-morts d'affaires*.

On rencontre ordinairement ces industriels, qui ne vivent qu'à Paris, dans les environs des justices de paix où, pour quelque menue monnaie, ils se chargent de défendre toute espèce de cause.

Avant les audiences, ils errent dans la salle d'attente ou devant le prétoire, raccrochant les plaideurs et leur arrachant, presque de force, leurs assignations.

Ces gens, qui sont pour la plupart d'anciens officiers ministériels déchus, ou de simples clerks d'huissiers renvoyés par leurs patrons, ces gens n'ont point de domicile, encore moins de cabinet.

Ils donnent leurs consultations chez un marchand de vin ou dans un café borgne des environs, où ils ont des tables et des cabinets réservés.

Plaider devant les juges de paix n'est pas leur seul métier.

Outre les affaires de justice, de commerce et autres, ils sont toujours disposés, moyennant finance, à se mêler à des entreprises hasardeuses, même criminelles.

Ceux que nous venons de voir entrer avec l'employé de Léonin passaient pour les plus habiles des gens d'affaires interlopes.

C'est pour cela que l'*honnête* commis était en relations avec eux.

Quand Gaston pénétra dans l'établissement de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, Gerbet et ses complices étaient accoudés sur une table de marbre. Ils causaient à voix basse.

Le maître du café, habitué à leurs manières d'agir, ne faisait point l'empresé en leur demandant ce qu'ils voulaient qu'on leur servît.

Ces messieurs, il le savait, consommaient à leurs heures, — et ils consommaient largement, alors.

Quand on causait affaires, on ne buvait pas. Mais il n'en était pas de même des autres personnes qui se hasardaient dans le café ; le patron, rempli de prévenance, s'élançait au-devant d'eux pour faire ses offres de service, et surtout pour placer les intrus loin de ses habitués.

— Que désire monsieur ? demanda-t-il en courant à la rencontre de Gaston.

— Parler à... cette personne... fit le jeune homme, désignant Gerbet.

Le patron se retira sans insister.

Gerbet s'approcha de M. de Morlas, après avoir dit quelques mots à ses compagnons.

Ceux-ci demandèrent des cartes et se mirent à jouer tranquillement.

— Monsieur Gerbet, dit le loyal Gaston, vous savez qui je suis ; aussi, sans vous marchander, je viens vous acheter le secret de Léonin et le moyen de retrouver Jeannine ; fixez vous-même votre prix.

Malheureusement, la fortune de M. de Mortes n'était rien en comparaison de ce que pouvait rapporter Léonin pendant quelque temps encore.

La réponse de Gerbet ne devait pas être douteuse.

— Monsieur, dit-il, franchise pour franchise ; je vous le promets, dans un mois vous saurez tout...

Gaston insista, supplia, offrit tout ce qu'il possédait pour arracher un aveu.

Rien !

Gerbet était trop rusé pour consentir au sacrifice d'un œuf à l'appât d'un mouton.

Le fiancé de Jeannine fut donc obligé de partir sans avoir réussi.

Mais pourtant, du seuil de la porte il entendit encore Gerbet lui dire, d'un ton significatif :

— Dans un mois, monsieur de Mortes !

CHAPITRE IX - L'ÉCLAIR DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements marchent avec une rapidité trop vertigineuse, pour que nous puissions dorénavant nous arrêter à sonder la profondeur de pensées des acteurs de ce drame.

Nous laisserons donc le lecteur apprécier et supposer.

D'un côté, souffrance, résignation, combat et faiblesse avec Jeannine ;

De l'autre, amour ardent, rage impuissante, désespérance, courage enfin, de la part de Gaston ;

Chez M. Leverd et M. Vialard, sentiment profond d'innocence, mêlé à un ardent désir de se venger ;

Léonin, lui, ne cherche qu'à se mettre à l'abri de la punition qui le menace ; il pressent qu'elle s'avance, mais implacable et inévitable. Il voudrait s'y soustraire... et, c'est à ce but que tendent tous ses efforts et les forces de son esprit.

Afin d'y parvenir, il est décidé à tout ; il médite, il prépare de nouveaux crimes.

Réussira-t-il à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est engagé ?

La Providence se lassera-t-elle de frapper l'innocent et d'épargner le coupable ? C'est ce que nous ne pouvons déterminer encore à cette heure. Si nous auscultons l'âme de Gerbet et de Pierre Balot, nous trouverons un âpre et égal désir de gain. Seulement, le premier conclut que les plus bas moyens sont bons pour atteindre à la réussite, tandis que le second est encore combattu par la crainte de se compromettre et dominé par un reste de pitié dont nous avons constaté la lueur, lors de la visite de Gaston à la rue Saint-Christophe.

Si Pierre Balot avait pu gagner de fortes sommes tout en restant honnête, il est certain qu'il n'eût jamais dévié de la route de la droiture.

Malheureusement, la cupidité, en lui, combattait l'honneur.

S'il éprouvait d'immenses jouissances à palper les pièces d'or, fruit de son faux témoignage, en revanche, il avait aussi de cuisants remords, en songeant de quelle manière il les avait acquises.

Semblable à ces terrains incultes où l'ivraie et le bon grain poussent côte à côte, semés par la main du hasard et sans qu'on puisse savoir d'abord laquelle des deux plantes étouffera l'autre, le garçon d'hôpital, dans son essence, avait deux racines vivaces et fécondes : l'avarice et la probité relative.

Laquelle devait donc l'emporter ?

Quant à Mme Léonin, cœur honnête et pur, pétri de dévouement et de devoir, — elle était en proie à des tergiversations, à des combats, à des faiblesses, qui ne devaient pas tarder à la conduire au tombeau.

Tantôt, elle revoyait son pauvre père, ensanglanté et tombant dans ses bras... et alors un vif sentiment de vengeance exaltait son esprit, au détriment de sa raison.

Elle voulait poursuivre sans miséricorde l'assassin désigné... et, selon elle, l'action de la justice était trop lente !...

Tantôt, au contraire, — et nous en avons eu la preuve, lors de son interrogatoire par le juge d'instruction, — la pauvre éprouvée se refusait à l'évidence, et ne voulait pas croire que M. Vialard fût le meurtrier de celui qu'elle pleurait.

— En effet, se disait-elle, quel intérêt le Consul pouvait-il avoir à tuer mon père ?... Aucun, certainement. Bien mieux, n'y avait-il pas, pour lui, tout avantage à ce qu'il vécût, puisque mon père seul pouvait révéler les lâchetés et les crimes dont mon mari s'est souillé, et sauver Jeannine... puisque ma langue était enchaînée par le devoir !...

Puis, le sentiment filial reprenait le dessus. Mme Léonin se disait que M. Vialard, ignorant sans doute que le vieillard savait tout, avait voulu se venger de son silence, en la frappant dans ses plus chères affections.

Alors, elle se ravivait dans des pensées de haine.

Puis encore, la réflexion venant, elle en arrivait à trouver juste l'action du père de Jeannine. Et elle s'accusait d'avoir, par son refus de parler, causé la mort de son père.

Souvent elle se demandait si l'observation trop rigide du devoir n'était pas un crime.

Sa conscience timorée répondait *oui*, et sa haine *non* !

Mais aussi, par contre, elle s'applaudissait d'avoir accompli ce devoir, et elle songeait à le remplir encore en poursuivant le meurtrier. Du reste, sa haine contre M. Vialard allait s'affaiblissant avec le temps.

Plus elle réfléchissait, plus la possibilité du crime lui paraissait inadmissible.

En effet, d'un côté, le Consul avait tout intérêt à épargner l'homme dont il pouvait espérer quelque révélation ; et de l'autre, il était plus que probable qu'il ne connaissait pas le beau-père de Léonin.

Alors, convaincue par cette implacable logique, la torturée se demandait qui avait pu commettre le crime.

Gerbet ?

Il n'était pas à l'hôtel.

Jeannine ?

C'était impossible, elle l'aurait vue !

Restait Léonin, qui, seul, semblait intéressé à ce que le père de sa femme ne mît pas à exécution sa menace de tout divulguer.

Mais elle ne l'avait vu dans la chambre qu'au moment où l'assassin y pénétrait lui-même....

Et les pistolets trouvés sur Vialard !...

Rien n'accusait donc, d'une façon palpable, son mari à ses yeux.

D'ailleurs, elle concluait que tout vil et criminel qu'elle le connût, il n'était pas encore assez endurci pour commettre un pareil forfait.

Cette fois, son cœur, ses instincts d'honnêteté, accusaient Léonin, que la brutalité, l'évidence des faits eux-mêmes défendaient.

Les pressentiments affirmaient...

Mais les yeux, les sens, qui croyaient avoir bien perçu, niaient formellement.

Quoi qu'il en soit, la répulsion que Mme Léonin éprouvait pour son mari s'accrut de jour en jour.

Bientôt elle en arriva à ne plus pouvoir supporter sa présence.

Il fallait que Léonin usât presque de violence, pour la décider à le recevoir quand il avait quelque communication importante à lui faire.

Du reste, le misérable s'inquiétait peu du plus ou moins d'affection que sa femme pouvait avoir pour lui.

Il n'éprouvait plus de passion pour la belle et pauvre créature qu'il avait épousée par amour; il ne voyait, en elle, qu'une esclave soumise et fidèle, qui exécutait ses moindres ordres, sans conteste et sans raisonnement.

On a constaté plus haut qu'il n'avait pas eu tort de compter sur le dévouement et la discrétion de sa compagne.

Ce sentiment exagéré de son devoir, chez Mme Léonin, aurait-il fini par s'affaiblir dans la suite, au point de la porter à dénoncer elle-même son mari ?...

Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons l'affirmer, puisqu'elle ne devait plus exister longtemps.

En effet, au bout de quelque semaines de cette vie de regrets, de doutes et de combats, on la vit dépérir graduellement.

Ses pensées la tuaient.

Sa prostration, sa tristesse, ses souffrances intimes, avaient développé, chez elle, un anévrisme qui était à l'état latent.

Tel le feu qui couvait sous la cendre se ranime, brille et dévore au contact de l'air, tel, sous le souffle de la douleur, le mal implacable allait anéantir rapidement la pauvre femme.

Elle sentait sa fin approcher ; elle en était heureuse...

Bientôt, avec la lucidité particulière à ceux qui sont sur le point de quitter le monde, Mme Léonin vit clair dans toute cette horrible trame.

L'éclair de la vérité illumina son esprit.

Elle devina et connut l'assassin de son père.

Un instant, elle eut la velléité de tout avouer ; mais cette fois encore le devoir la rendit muette.

Cependant, avant de mourir, elle voulut voir son mari, lui dire qu'elle savait la vérité et lui pardonner, à condition qu'il changerait de conduite.

Elle se flattait de l'amener au repentir...

Illusion d'une âme honnête et dévouée !

Plusieurs fois, elle fit prier Léonin de vouloir bien passer chez elle.

Le négociant refusa à son tour, bien qu'il connût l'état désespéré de sa femme.

Pour deux motifs il hésitait à s'approcher de son lit :

D'abord, il avait deviné ses soupçons...

Ensuite, il venait de subir de fortes pertes d'argent dont il ne se rendait pas compte, et il avait tant à faire pour se défendre contre les exigences de Gerbet, qu'il n'avait pas le loisir de penser à sa femme.

Enfin, les insistances de la mourante devinrent si fréquentes, si pressées, qu'il ne put se dispenser de se rendre à son chevet.

Donc, Léonin composa sa figure, et, comme un acteur, se fit une tête de désespéré.

Il entra dans la chambre conjugale, l'air morne et les larmes perlant aux yeux.

Les personnes qui soignaient la malade se retirèrent discrètement.

L'œil atone, la face pâle et amaigrie, la respiration haletante, Mme Léonin était étendue sur sa couche.

Elle regardait son mari, qui attendait en silence.

Elle interrogeait son âme.

En présence de l'éternité qui s'ouvrait devant elle, fallait-il se taire et pardonner ? Fallait-il maudire ?

Ce combat dura quelques secondes.

Léonin, impatienté, arpentait la chambre en grommelant.

Enfin, n'y tenant plus :

— Si c'est pour ne me rien dire, fit-il, que vous m'avez appelé, vous eussiez mieux fait de ne pas me déranger, madame.

Et après un geste d'égoïsme :

— Adieu, ajouta-t-il en se dirigeant vers la porte, je retourne à mes occupations.

Cette insensibilité brutale galvanisa, pour ainsi dire, la malade.

Cadavre animé, elle se souleva sur son séant, et d'une voix sonore :

— Vous m'écoutez, dit-elle, vous m'écoutez jusqu'au bout !...

— Eh ! madame, répliqua Léonin, je n'ai pas le temps... plus tard... demain...

Et il continua à marcher vers la porte.

— Voulez-vous donc, articula nettement la mourante, que je confie à d'autres ce que j'ai à vous dire ?

A cette menace, le misérable se troubla.

Sa femme pensait-elle donc à le dénoncer ?

Il regarda autour de lui, et se voyant seul avec elle, une pensée infernale jaillit dans son cerveau.

Mme Léonin, qui ne l'avait pas quitté des yeux, devina sa pensée.

— Oh ! épargnez-vous un crime, dit-elle avec un amer sourire ; je ne parlerai pas à d'autre qu'à vous.

Du reste, je le voudrais, que je n'en aurais pas le temps.

Tel est le pouvoir de la vertu qu'elle s'impose même aux plus criminels.

Léonin n'eut pas l'ombre d'un doute sur ce que lui disait sa femme.

Il crut à ses paroles et se rapprocha d'elle.

En face d'une de ses victimes, le bourreau tremblait.

Le visage pâle et diaphane de Mme Léonin respirait la majesté et l'implacabilité.

Elle semblait un juge en présence de l'accusé.

Enfin, Léonin se hasarda à lever les yeux :

— Madame, dit-il, que me voulez-vous ?

— Ce que je veux... répondit avec un accent terrible la moribonde, je veux vous jeter à la face que vous êtes un infâme

— Madame !

— Oh ! vos menaces ne m'effrayent pas ; vous n'avez plus de pouvoir sur moi ; je le répète, vous...

— Je vous en prie, intercédâ fébrilement l'assassin, je vous en prie, parlez plus bas, on pourrait vous entendre...

La victime eut un sourire de mépris.

— Lâche ! murmura-t-elle.

Puis elle reprit soudain :

— J'aurais pu, dans mon orgueil de femme offensée, vous dénoncer et révéler tout ce que vous avez fait pour perdre Jeannine...

— Moi ! perdre Jeannine ? objecta le misérable.

— Ne niez pas ; oui, après l'avoir perdue, qui sait si à cette heure vous ne l'avez pas tuée !...

— Oh ! non !... non !...

— Si je n'ai dévoilé aucune de vos turpitudes, aucune de vos infamies, aucun de vos crimes, continua la mourante en s'animant, c'est que je respectais mon devoir en vous méprisant... Loin de vous accuser, je vous ai défendu...

A ces paroles, Léonin sentit la sueur perler sur ses tempes ; ses genoux faiblirent et s'entrechoquèrent.

Le vivant paraissait plus proche de la mort que celle qui s'éteignait.

Mme Léonin reprit, mais plus bas :

— Tout cela, je l'ai oublié ; toujours, je vous ai été dévouée et fidèle...

— Oh ! oui, c'est vrai...

— Eh bien, vous m'avez récompensée de ces sacrifices, en tuant...

— Ce n'est pas moi ! exclama l'infâme.

Mme Léonin haussa les épaules avec ironie.

— Eh ! vous voyez bien que vous êtes coupable, fit-elle, puisque vous vous défendez avant même que je vous aie dit le nom de votre victime !

Le misérable tomba assis, accablé et la tête dans ses mains.

La malade reprit lentement et majestueusement :

— Vous m'avez récompensée... en me tuant mon père !

Léonin laissa échapper un rauquement sourd, comme celui d'une bête fauve.

La mourante continua :

— Oui, je vous accuse d'avoir tué mon père, et je vous dénonce...

A ce mot, Léonin se redressa et s'avança vers sa femme pour l'étrangler.

Sans épouvante, la malheureuse poursuivit d'une voix éteinte :

— ... Je vous dénonce au tribunal de Dieu, et....

Le misérable saisit au cou sa victime.

Râlant et débattant ses bras dans le vide :

— Je vous maudis ! s'écria-t-elle.

Et elle retomba inerte sur ses oreillers.

Léonin avait lâché sa victime sans l'avoir serrée ; il était à genoux devant le lit.

Au bout de quelques minutes, n'entendant plus rien, le misérable se releva.

Il se pencha vers le lit.

Mme Léonin était immobile, presque glacée.

Il tâta le pouls, les extrémités des membres, le cœur ; rien, plus de mouvement; tout était fini.

Au lieu de se repentir et de pleurer celle dont la mort venait de lui épargner un crime, le digne patron de Gerbet releva un drap sur la tête du cadavre.

— Je ne verrai donc plus ton visage accusateur ! dit-il en ricanant.

Mais son rire impie s'éteignit presque aussitôt.

Il venait de jeter un regard sur ses mains.

Elles étaient pleines de sang.

Un cri s'échappa de sa poitrine, et il tomba évanoui.

Quand il reprit connaissance, il se rapprocha du cadavre, et observa que le sang qui le souillait provenait de la rupture de l'anévrisme, et était sorti par la bouche de sa femme.

Léonin s'était maculé en rejetant le drap sur le visage.

Alors il se mit à rire de sa terreur ; et, après s'être lavé les mains et fait une tête d'inconsolable, il appela les serviteurs et le médecin dans la chambre mortuaire.

Mais il est temps de quitter l'hôtel de la rue d'Antin pour aller à Mazas.

Laissons donc le baladin de la mort recommencer ses infâmes mômeries,
pour nous occuper d'une personne plus digne d'intérêt : le docteur Leverd.

CHAPITRE X - LA FIÈVRE DE MAZAS

Chacun connaît Mazas, cette terrible prison à laquelle on ne saurait penser sans frémir.

Rien de plus sombre que cette triste demeure, où languissent et souffrent moralement une foule de criminels et d'inculpés.

Que sont auprès de Mazas les tourments de la Bastille, jadis debout non loin de là ?

Rien.

Dans les prisons de la féodalité, point de tortures morales, peu de tortures physiques ; en général, au contraire, une vie confortable et même luxueuse.

La privation de te liberté, c'est beaucoup, sans doute ; mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'on éprouve à Mazas.

A la Bastille, on ne mettait que les grands seigneurs, les gentilshommes, que l'on traitait avec égards ; à Mazas, on met tout le monde : grands et petits sont traités pareillement.

La forteresse était la prison de l'aristocratie ; Mazas est la prison du peuple, vraie demeure de l'égalité.

Si, quelquefois, dans les cachots où vous jetait le bon plaisir d'un roi ou d'un favori, retentissaient les cris des torturés et te voix des tourmenteurs, il n'en est pas de même à Mazas ; on n'y entend rien.

Là, point de *question* ; tout est silencieux.

Renfermé dans sa cellule ronde, sur les murs de laquelle l'œil ne rencontre aucune aspérité, aucun angle, le prisonnier reste seul avec ses pensées.

Comme son regard, ses idées finissent par tourner dans un cercle sans limites.

Toujours, toujours le même horizon !...

L'horizon sans bornes et immuable, qui s'identifie avec la pensée du captif.

Bientôt, comme les yeux, l'intelligence ne trouve plus où s'arrêter...

De là le vague ; puis l'obscurité, puis la perte de la raison ; enfin te folie... quelquefois.

Mais que de souffrances avant d'en arriver là !...

Quelle torture morale pour l'homme qui assiste ainsi, jour par jour, à son propre naufrage intellectuel !

Chez la plupart des individus soumis au régime cellulaire, la folie est inévitable.

Elle arrive plus ou moins vite, selon le degré de force du sujet.

On avait pensé, en adoptant ce système, amener, chez les criminels, un résultat que rien n'avait pu faire obtenir jusqu'alors : le repentir, le remords.

Car, disait-on, dans cette solitude de tous les instants, face à face avec l'idée de leurs crimes ; les scélérats finiront par rentrer en eux-mêmes ; tôt ou tard, leur conscience parlera et ils regretteront leur existence coupable. Alors, le temps de l'expiation étant terminé, ils rentreront dans la société, purifiés par le repentir.

Idée fausse s'il en fut !

L'expérience l'a suffisamment démontré.

En outre, chose à considérer, si, pour ceux qui sont criminels, les tortures du régime cellulaire sont atroces, combien plus encore ne doivent-elles pas l'être pour les innocents ?

Être accusé et renfermé pour un crime que l'on n'a pas commis, et ne pouvoir se justifier, quelle souffrance !

Se voir impuissant à démontrer la vérité !

A Mazas, l'intelligence humaine dure peu, surtout chez le prisonnier qui n'est pas coupable.

D'abord, dans les premiers temps, l'esprit de l'honnête homme refuse de croire à l'évidence qui le frappe.

Il suppose être la proie d'un mauvais rêve.

Puis vient la période d'espoir ; sans aucun doute, l'erreur se découvrira promptement, et l'innocent sera rendu à la liberté.

Mais la liberté ne vient pas. Alors, surgit le désespoir avec toutes ses horreurs, ses plaintes, ses cris.

Le prisonnier trépigne d'impatience, il heurte des pieds et des poings les parois qui l'enserrent; il appelle, il proteste de son innocence !

Vains efforts ! les murs sont sourds, et ses réclamations se perdent dans le silence implacable des voûtes sombres.

Comme les murs, les geôliers, les gardiens n'entendent rien, ne parlent pas.

A peine répondent-ils, par un sourire, aux protestations de ceux qu'ils sont chargés de surveiller.

Ils ont tant vu de coupables qui se prétendaient innocents !

De toutes les souffrances qu'endurent les captifs de Mazas, la plus grande, pour eux, est l'idée de savoir qu'à quelques pas, seulement, rayonne le chemin de la liberté.

Les bruits du dehors ont de l'écho dans leur âme et leur font plus vivement sentir la perte du bien qu'ils ne possèdent plus.

C'est véritablement là le supplice de Tantale.

Renfermé, dans sa cellule, sans livres, sans communication vraiment humaine, le docteur Leverd avait passé par te plupart des phases que nous venons d'énumérer.

Tout d'abord, quand il s'était vu arrêter, il avait été douloureusement affecté et était tombé dans un état de prostration complète.

Il se désolait d'être réduit à l'impuissance, alors même que ses amis avaient le plus besoin de lui.

— Hélas ! se disait-il, que vont-ils devenir, avec un ennemi comme Léonin ?... Jamais ils ne pourront lutter contre cet infâme !

Cette pensée eut tellement d'influence sur lui, qu'en peu de temps il arriva à un effrayant état d'abattement physique et moral.

Sa figure devint pâle ; ses yeux renfoncés dans leur orbite brillèrent d'un éclat fébrile ; sa barbe négligée lui donnait une apparence de cadavre.

Bientôt il parvint à un état d'éthisie complète.

On comprendra facilement ce phénomène, quand on saura qu'il touchait à peine aux aliments qu'on lui servait.

A ce découragement succéda une réaction extraordinaire ; l'espoir se réveilla chez le docteur ; il reprit ses forces.

— Non, se dit-il, il est impossible que les forfaits du monstre ne finissent point par être dévoilés.... Encore quelques jours et tout sera connu ; alors je pourrai serrer te main des amis que j'aurai contribué à sauver... Et je n'aurai pas payé trop cher leur bonheur par quelques jours de prison !...

Et l'honnête homme se consolait ainsi ; et il attendait.

Chaque fois que la clef grinçait dans la serrure, il se levait, pensant qu'on lui apportait te liberté.

Mais le geôlier nettoyait la cellule, ou déposait les provisions, puis se retirait sans mot dire.

— Allons, pensait alors M. Leverd, ce sera pour demain !

Le lendemain arrivait sans rien changer à sa destinée.

Que de jours s'écoulèrent ainsi !

Enfin la période du désespoir arriva ; le docteur voulut se suicider.

Il le pouvait ; car, dans le chaton d'une bague qu'on lui avait laissée par inadvertance, il possédait un poison qui l'eût tué sur le coup.

Vingt fois il approcha la bague de ses lèvres...

Vingt fois il l'en éloigna avec horreur.

— Ce serait m'avouer coupable, concluait-il, que de me suicider en prison, et je ne veux pas me déshonorer !...

Puis les idées religieuses, qui n'abandonnent jamais complètement le chrétien, lui revenaient et le détournaient de son fatal projet.

— Non, s'écria-t-il, je ne puis disposer moi-même de ma malheureuse existence ; Dieu ne reconnaît pas à sa créature le droit d'attenter à l'œuvre qu'il a édifiée !... Je souffre maintenant pour un crime que je n'ai pas commis ; il m'en tiendra compte plus tard... j'ai foi en sa justice ! Si je dois périr victime d'une erreur en ce monde, il me récompensera dans l'autre.

A la longue, les heures de résignation devinrent de plus en plus rares pour le docteur.

Le régime auquel il était soumis influa sur sa riche organisation.

Sa pensée devint confuse comme son regard ; tout tournait dans sa cervelle.

Il le sentait ; il voulait fixer ses idées sur un point : le sentiment de l'innocence et la confiance en Dieu....

Mais il ne pouvait y parvenir ; quelque effort qu'il fit, ses pensées tournoyaient dans le vide...

Tantôt, il se félicitait de la ligne de conduite qu'il avait tenue.

Tantôt, il se raillait d'avoir agi en honnête homme, alors que rien ne l'y forçait.

— Sot que je suis, pensait-il, d'avoir été dire à M. Vialard que Léonin avait tué sa fille ! N'est-elle pas vivante et bien vivante ?... Et qui me prouve que M. Vialard ne soit pas d'accord avec Léonin dans cette comédie ?... Et cette Jeannine, la victime qui ne veut, rien avouer... Est-ce naturel ?...

Alors il se levait, frappait à la porte de son cachot et criait :

— Ramenez-moi devant le juge d'instruction, je veux les dénoncer tous et être libre !...

Personne ne venant, il frappait et s'égosillait en vain.

Alors, il retournait s'accroupir sur son grabat et laissait son regard et sa pensée retomber dans le vide.

Un autre jour, ses idées étaient diamétralement opposées, et il s'affermissait dans sa résolution de lutter jusqu'au bout.

Puis tout recommençait à tourner dans sa cervelle, et il en arrivait à une conclusion contraire à sa détermination primitive.

C'est ainsi que, parti de cette idée qu'il fallait tout mettre en œuvre pour pouvoir se concerter avec M. Vialard, il arrivait à dire :

— De cette façon, j'accuserai Jeannine, le Consul et Gaston ; j'appuierai les déclarations de Gerbet et de Léonin... et l'on me mettra en liberté.

Puis, poussant un éclat, de rire :

— Allons donc, raillait-il, je suis un honnête homme, et je ne ferai pas cela !

Par égard pour une personne puissante, le juge d'instruction vint un jour — pure démarche humanitaire — rendre visite au prisonnier.

Quand le docteur le vit entrer, il sentit son cœur renaître à l'espérance ; le vague de ses idées disparut.

Le juge fut péniblement affecté de l'état de faiblesse physique dans lequel il trouva le captif.

Il attribua cette situation au besoin d'amélioration dans le système habituel du régime alimentaire.

— Vous vous trouvez mal de l'ordinaire de la prison, sans doute, dit-il, et vous voudriez obtenir quelque adoucissement ?...

— Non, monsieur, répondit le docteur.

— Alors, que voulez-vous donc ?

— Vous déclarer que le seul coupable dans tout ceci, c'est M. Léonin.

— Encore cette idée !...

— Ce n'est pas une idée, mais bien une conviction !

— Et la preuve ?

— La preuve... elle est facile à constater...

— Dites !...

— Léonin seul avait intérêt à agir comme il l'a fait.

— Mais l'instruction a démontré, au contraire, très clairement, que vous étiez coupable...

— Moi ?

— Oui ; vous rappelez-vous les dépositions accablantes de Pierre Balot et de l'employé de la mairie ?

— Mais tout cela est faux !

— Prouvez-le !

— Eh bien, oui, je le prouverai, dit avec énergie le malheureux docteur ; qu'on me laisse libre seulement vingt-quatre heures, sous la surveillance d'un agent, et alors...

— Alors ?...

— Je vous rapporterai la preuve de ce que j'affirme.

A cette demande, qu'il ne prévoyait guère, le juge d'instruction ne put retenir un sourire.

— C'est impossible, fit-il.

— Et pourquoi ?

— Parce que vous vous débarrasseriez de votre surveillant pour redevenir libre !

Cette réponse excita l'indignation de M. Leverd ; son œil brilla d'un éclair rapide.

— Et l'on dit que la défense est libre en France ! s'écria-t-il.

— Oui, répliqua le magistrat, ainsi que vous, pourrez le constater dans quelques jours, lorsque vous passerez en Cour d'assises.

— Ah ! enfin, l'heure de la justice va donc luire pour moi !

— Vous avez le droit, termina le juge en se retirant, de désigner, vous-même, votre avocat, et de conférer avec lui autant que vous le voudrez, sinon la Cour vous choisirait d'office un défenseur.

A dater du moment où lui fut annoncé son prochain renvoi devant le jury de la Seine, le docteur Leverd ne fit plus la moindre attention aux personnes qui entrèrent dans sa cellule.

Étendu sur son grabat, il réfléchissait.

Mais, cette fois, ses idées avaient un but, un point fixe, dont rien ne pouvait le détourner.

Cependant, peu à peu ses pommettes devinrent rouges, de pâles qu'elles étaient ; ses yeux brillèrent égarés ; un tremblement convulsif agita ses membres ; et, avec un rire saccadé, il s'écria pour la seconde fois :

— Enfin, l'heure de la justice va donc luire !

Il y avait, dans la voix du prisonnier, un éclat si métallique, que le gardien, occupé alors dans la cellule, leva la tête et le regarda.

Il fut effrayé, courut à lui et lui adressa parole.

M. Leverd ne répondit pas et continua à être convulsionné.

Le gardien alla chercher le médecin de la prison.

L'homme de science arriva et constata, bientôt, que le prisonnier était atteint d'une fièvre cérébrale, qui mettait ses jours en danger.

Que faire en cette circonstance ?

Transporter le malade à l'infirmierie de la prison ?

Le médecin n'osait s'y résoudre ; il craignait et le manque d'air et le peu d'expérience des infirmiers, dans cette affection.

Le laisser dans la cellule ?

C'était pis encore !

On envoya chercher le directeur de Mazas.

Il vint aussitôt.

— Vous avez là un prisonnier qui bientôt sera gravement atteint, dit le docteur ; où faut-il le mettre ?

— A l'infirmierie, je pense, répondit le directeur.

— Je crains que les soins, que son état réclame, n'y soient insuffisants.

— Vous croyez ?

— Je l'affirme.

— Il faut pourtant que vous le sauviez, ajouta le directeur.

— Ici, je ne réponds de rien.

— Diable ! il ne peut pourtant pas mourir de la sorte... Trop d'intérêts, trop d'affaires se rattachent à sa personne.

— Alors, laissez-moi libre...

— Libre de quoi ?

— De le soigner comme bon me semblera.

— Faites comme vous voudrez, docteur ; mais vous m'en répondez ?

— J'espère, je ne garantis rien.

Le directeur étant sorti, le médecin de Mazas fit venir deux infirmiers et leur donna ses ordres.

Quelques instants après, M. Leverd, couché et attaché sur une civière, prenait le chemin de l'Hôtel-Dieu.

Il allait, à son tour, souffrir, et peut-être mourir dans un de ces lits où il avait soulagé lui-même tant de douleurs et vu tant d'agonies, à l'époque où il était étudiant en médecine.

CHAPITRE XI - LA SANGSUE

Pendant les événements qui précèdent, Léonin veillait sur ses victimes.

Aussi ne tarda-t-il pas à connaître l'état maladif du docteur Leverd.

D'abord, il se réjouit à la pensée qu'il serait bientôt débarrassé d'un ennemi redoutable.

Puis, il se mit à trembler au choc d'appréhensions multiples. M. Leverd, à l'Hôtel-Dieu, l'effrayait bien plus que lorsqu'il se trouvait à Mazas.

Dans la prison, du moins, le docteur était au secret, sauf pour son avocat, et, par conséquent, personne d'étranger ne pouvait communiquer avec lui.

Quant à ses plaintes, à ses récriminations, Léonin savait fort bien qu'il n'en serait tenu aucun compte...

Et il avait raison, sous ce rapport ; nous l'avons vu précédemment.

De plus, parfaitement renseigné sur les fréquentations de M. Leverd à Paris, le négociant n'ignorait pas que le seul avocat auquel le prisonnier pût confier son affaire, Me Simonneau, son ami intime, était en ce moment dans les Colonies, où l'avaient appelé de graves intérêts personnels.

Enfin, le misérable s'était flatté de faire donner un avocat d'office, de son choix, au pauvre docteur, quand il comparaitrait en Cour d'assises.

Grâce aux morts successives de son beau-père et de sa femme, et à la comédie qu'il joua si hypocritement alors, Léonin consolida encore sa réputation.

Partout, dans le monde, il passait pour un honnête homme que poursuivait la fatalité.

En payant et en donnant, de sa main, un défenseur à celui qui ne cessait de l'accuser, il aurait mis le comble à sa renommée ; et, se parant de vertus dignes du prix Montyon, personne n'eût ajouté foi aux accusations élevées contre lui.

C'était bien raisonné, il me semble...

Malheureusement, le transport du malade à l'Hôtel-Dieu bouleversa tous les beaux projets de Léonin.

A cet hôpital, où il avait suivi ses études cliniques, où il avait exercé les, fonctions d'interne, M. Leverd était parfaitement connu.

Nul doute que, parmi les nombreux médecins et élèves qui le fréquentaient, quelques-uns se souvinssent du docteur.

Alors, on s'intéresserait à lui, et il y avait à craindre que quelque célébrité, prenant à cœur la cause de l'infortuné, n'en parlât en haut lieu.

A la place de l'enquête et de l'instruction superficielle, dont on s'était contenté jusque là, n'était-il pas probable que tout serait approfondi avec soin ?

Et Léonin, on le sait, n'avait pas intérêt à ce qu'on allât au fond des choses.

Il fallait donc parer à ces terribles éventualités.

Pour cela, il était urgent, avant tout, de se renseigner sur l'état réel du malade.

Si M. Leverd possédait sa raison, s'il pouvait parler, il faudrait immédiatement agir en conséquence.

Si son esprit, au contraire, restait enveloppé du même brouillard, rien ne serait à redouter pour le présent ; resterait donc l'avenir.

Léonin se rendit à l'Hôtel-Dieu, un jour de visite publique.

Anxieux, il se dirigea vers le chevet du malade...

M. Leverd, en proie à un délire fiévreux, ne reconnut pas son bourreau.

La pauvre victime se débattait contre la mort, au milieu de divagations et d'insanités continuelles.

Parmi ces incohérences, Léonin entendit bien parfois des paroles qui le firent tressaillir...

Mais les visiteurs, les garçons de salle et les religieuses passaient, sans y prêter la moindre attention.

Il se rassura, et simulant une figure affligée :

— Ma sœur, demanda-t-il à l'une de ces saintes filles, qui se vouent au soulagement des humaines souffrances, ma sœur, le pauvre malade est-il en danger ?

— Hélas ! répondit la charitable fille du Christ, il y a peu d'espoir de le sauver !

— Quel malheur ! quel malheur !... soupira Léonin.

— Monsieur, dit un interne de service, qui s'était approché pour mettre de la glace sur la tête du fiévreux, puisque vous vous intéressez au n° 93, je dois vous prévenir qu'il n'a pas grand temps à vivre.

— Et... recouvrera-t-il sa raison ?

— Jamais ; à moins d'un miracle.

— Combien de jours peut-il souffrir encore ?

— Huit jours, au plus.

— Pauvre ami ! le retrouver de la sorte, après une si longue absence !

Ici, Léonin voulut, inventer à l'interne une histoire qui l'intéressât à M. Leverd et surtout à lui ; car il désirait s'en faire, au besoin, un témoin qui pût certifier de sa bienveillance et de sa sollicitude pour l'homme qui l'avait attaqué.

Malheureusement, il oublia son rôle d'affligé, et commença son récit d'un ton si froid, si incisif, que l'élève, surpris du contraste, leva la tête et regarda fixement le visiteur.

En vain, ce dernier reprit son masque douloureux et son accent dolent, le loyal interne avait saisi sur sa physionomie un signe caractéristique, qui lui révéla la fausseté et la duplicité de son interlocuteur.

D'instinct, il devina qu'il allait mentir, et il s'éloigna avec dégoût.

Léonin, désorienté, demeura un moment bouche bée ; puis, certain que tout marchait au gré de ses désirs, il sortit rapidement et rentra chez lui, aussi rayonnant que le jour où il était revenu de conduire au cimetière son infortunée et dévouée compagne.

Renfermé dans son cabinet, il se voyait, avec satisfaction, bientôt libre de s'occuper uniquement de Jeannine.

Débarrassé de Leverd, M. Vialard et Gaston de Morlas ne le gênaient guère !. ..

Le premier serait certainement condamné à mort pour le meurtre du vieillard...

Quant au second, s'il devenait dangereux, il trouverait bien moyen de s'en défaire, par le poison ou le fer d'un de ces spadassins élégants comme on en rencontre si souvent à Paris.

Un proverbe dit : « La roche Tarpéienne est près du Capitule ; » ce proverbe si vrai allait s'appliquer à Léonin.

Le négociant était rentré depuis peu, lorsqu'on vint le prévenir d'avoir à se rendre à la caisse.

Il crut qu'une petite difficulté pécuniaire s'élevait et répondit à l'employé, de faire attendre.

— Mais, monsieur, dit ce dernier, c'est un garçon de banque qui vient toucher des billets échus...

— Des billets à échéance, aujourd'hui ? fit Léonin, feuilletant aussitôt son carnet ; il doit y avoir erreur... Voyez vous-même !

L'employé regarda et vit qu'effectivement il n'y avait nulle échéance marquée à la date quotidienne.

— Allons ! c'est le diable qui s'en mêle !... grommela Léonin ; c'est égal, payez toujours, nous éclaircirons cela plus tard.

— Très-bien ! monsieur, fit le commis en se retirant.

Léonin le rappela.

— De quelle somme s'agit-il ? demanda-t-il d'un ton distrait.

— De sept cent mille francs.

— Sept cent mille francs !

— Oui, monsieur.

— Quels papiers présente-t-on ?

— Des traites sur la maison William et Ce, de Londres, renvoyées à l'endosseur, retour sans frais.

— Mais je n'ai jamais entamé d'affaires avec ces négociants !...

— Je l'ignore, monsieur.

— Qu'importe, payez ; Gerbet me donnera le mot de l'énigme. Priez-le de venir.

Léonin n'attendit pas longtemps.

Son âme damnée écoutait derrière la porte.

Et quand les deux hommes furent seuls :

— Ah ça ! Gerbet, dit le négociant, croisant ses bras, m'expliquerez-vous ce qui m'arrive aujourd'hui ?

— Parfaitement ! ricana le gros confident.

— Eh bien ! il me semble que les traites devaient être faites sur un négociant d'Alger ?

— Monsieur Bravard, oui !

— Elles devaient même être lancées il y a quinze jours ?...

— Ceci est très-exact. Seulement...

— Seulement !?

— Vous m'avez donné les effets signés en blanc, et alors...

— Achevez...

— Comme j'ai plus de confiance dans la maison William et Ce que dans celle de Bravard, j'ai changé les noms et fait escompter les traites.

— Et... vous avez encore l'argent ? fit Léonin dont la figure se rasséréna.

— Oui, j'ai touché l'argent, répondit Gerbet.

— Pourquoi ne l'avoir pas versé à la caisse ?

— Parce que je le garde.

— Vous... le... gardez ?...

— Eh ! mon Dieu oui ! affirma tranquillement le commis.

— Mais, vous me volez indignement ! s'écria le malheureux Léonin.

— Oh ! oh ! vous ne ménagez pas-vos expressions !

— Misérable ! je te dénoncerai...

Et le négociant se leva pour sortir.

Gerbet le regarda froidement ; puis au moment où il allait ouvrir la porte, il prononça ces mots :

— Dénoncez de votre côté, je dénoncerai du mien.

Une sueur froide inonda le visage de Léonin, qui reprit vivement place sur son fauteuil.

Quelques secondes après, il sentit une main s'appuyer sur ses épaules.

— Causons, lui dit Gerbet.

— Causons, répéta machinalement l'ex-tuteur de Jeannine.

— De deux choses l'une, fit l'agent d'affaires, ou vous me laissez l'argent ou vous me dénoncez. Suivez bien mon raisonnement.

— Je vous écoute.

— Si vous me dénoncez, je vous dénonce ; mais aussi je restitue l'argent en expliquant que je l'ai détourné dans le seul but de vous empêcher de mener à bonne fin votre odieux projet.

— Quel projet ?

— Patron, vous me peinez. Est-ce que la mémoire s'en irait ? railla Gerbet. Eh quoi ! vous ne pensez donc plus à la petite ?

Léonin garda le silence ; son interlocuteur poursuivit :

— Tandis que si vous me laissez tranquille, eh ! bien... je vous sauve.

— Que faire ? que faire ?

— Mais, choisir, articula froidement Gerbet.

A cet instant, l'employé qui était déjà venu prévenir Léonin rentra.

— Monsieur, dit-il, il n'y a pas assez d'argent en caisse.

— Comment, pas d'argent ? exclama Léonin avec terreur.

— A peine trouve-t-on une cinquantaine de mille francs.

— Mais, alors, je suis ruiné, perdu, déshonoré ! Un protêt, c'est ma mort !...

Gerbet se mit à le regarder d'un air narquois.

— Rien n'est perdu, dit-il en ricanant, lorsque l'employé fut sorti.

— Tu peux me sauver ? fit vivement Léonin, comme le noyé qui s'accroche à la rive.

— Oui.

— Que faut-il faire !

— Me donner les cinquante mille francs qui vous restent et votre signature sur des effets en blanc.

— Oh ! c'est abuser d'une situation pénible !...

— Donnez la somme, ou je vous abandonne.

A l'instar d'une sangsue, Gerbet épuisait la vie de Léonin.

Quelle résistance, d'ailleurs, pouvait entreprendre ce dernier ?... Il était circonscrit de toutes parts ; il ne lui restait que cette planche de salut.

Le malheureux donna les cinquante mille francs et signa les papiers que lui demandait Gerbet.

— Maintenant, fit avec cynisme le commis infidèle, maintenant que notre opération est terminée, je vais tenter votre sauvetage... mais ce sera difficile, je vous en préviens car votre ruine étant complète, je n'ai, plus rien à gagner avec vous.

— Quelles mesures vas-tu prendre ?

— Avec votre signature, j'aurai trouvé les sept Cent mille francs demain, avant le protêt.

— Là chose est-elle possible ?

— Oui, car personne, sur la place de Paris, ne connaît encore votre suspension de paiement.

— Et après ?

— Après, vous aurez des rentrées suffisantes pour payer ces nouveaux effets ; je connais votre position mieux que vous, n'est-ce pas ?

Léonin ne formula pas de réponse.

— Donc, conclut l'homme d'affaires, vous voilà tranquille pour quelque temps de ce côté.

— Oui, mais... Vialard... Leverd... murmura Léonin.

— Ah ! ça vous regarde, par exemple !...

— Ce Leverd, surtout, c'est lui qui me perdra !...

— Si vous avez cette appréhension, que ne le faites-vous veiller de plus près !

— Mais, par qui ?

— Par un homme sûr... comme moi !

L'assertion de Gerbet n'était probablement pas de nature à rassurer Léonin, car, après avoir réfléchi :

— Là-dessus, je ne voudrais m'en rapporter qu'à ma propre intuition, fit-il.

— Eh ! eh ! vous avez une fière peur, ricana Gerbet.

— C'est plus fort que moi ; j'ai le pressentiment que Leverd recouvrera la raison, parlera avant de mourir, et...

— Et vous voudriez être là pour empêcher ses aveux, n'est-ce pas ?

— Oui... oui...

Les deux misérables gardèrent le silence ; chacun réfléchissait déjà par quel moyen on pourrait bien s'installer à l'Hôtel-Dieu.

Le premier, Léonin sortit de son mutisme.

— Tu connais Pierre Balot ? demanda-t-il à Gerbet.

— Parbleu ! ricana ce dernier.

— Tu sais qu'en outre de ses fonctions de garçon d'amphithéâtre, il est chargé de veiller sur les cadavres déposés au refroidissoir ?

— Oui, je sais cela ; et plus encore...

— Quoi donc ?

— Pierre Balot est garçon de service à la salle Sainte-Marthe.

— Celle où se trouve Leverd ?

— Précisément.

— Eh ! en ce cas, tout se trouve pour le mieux... Écoute.

Gerbet pencha la tête vers Léonin.

— Leverd n'a plus que huit jours à vivre, fit ce dernier à mi-voix ; la sœur et l'interne me l'ont dit aujourd'hui même ; il faut donc que je puisse le surveiller le plus tôt possible... C'est pourquoi, tu vas aller trouver Pierre Balot, et tu t'arrangeras avec lui pour qu'il me cède sa place à l'hôpital au moins pour quelques jours.

— Tiens ! tiens ! une drôle d'idée que vous avez là, patron !

— Tu trouves ?

— Mais oui, c'est assez fort pour quelqu'un qui ne peut se passer de moi !

— Puisque tu m'approuves, tu concluras donc qu'il me sera alors possible de ne pas perdre de vue Leverd, jusqu'à l'heure où on le livrera au scalpel ou aux vers du cimetière...

— Et... s'il parle ?

— Sous prétexte de le calmer dans son délire.... je....

Et l'infâme simula le geste d'étrangler un homme.

— Très-bien ! opina Gerbet ; mais si l'on vous voit ?

— Il n'y a pas de danger ; les rideaux sont toujours si bien tirés, que personne, pas même les voisins, ne peut observer ce qui se passe dans les lits.

— Mais il faut de l'argent pour Pierre Balot.

— Sans doute. N'en as-tu pas ?

— Vous êtes exigeant, monsieur Léonin.

— C'est un service que je te supplie de me rendre.

— Ah ! si vous me demandez service, c'est différent, alors. Mais... le docteur étant mort, que ferez-vous ?

— Je filerai à l'étranger, dans un pays où je puis avoir des fonds ; en Amérique, par exemple...

Cette ouverture suscita la réflexion de Gerbet.

— Diable ! pensa-t-il, aurait-il là-bas une source de placements que j'ignore ?... C'est possible, à en juger par la manière dont il a fini par avaler la pilule des sept cent mille francs !

Et il regarda Léonin, qui semblait attendre patiemment.

— Eh bien ! dit il, quoique je risque encore une somme assez importante, j'arrangerai l'affaire avec Pierre Balot ; car, franchement, vous m'intéressez, patron !...

Après avoir arrêté ensemble différentes mesures, dans lesquelles Léonin chercha à se relever aux yeux de son commis, les deux criminels se séparèrent :

Gerbet, pour aller chez le garçon d'amphithéâtre ; le négociant, pour s'occuper de son déguisement.

Le surlendemain, comme tout avait été convenu, Pierre Balot présentait pour le remplacer, à cause d'une indisposition subite, un de ses cousins dont il répondait.

Et Léonin, la figure couverte d'une fausse barbe, le tablier bleu à la ceinture, commençait son service à l'Hôtel-Dieu.

CHAPITRE XII - LA NUIT DE VEILLE

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, Léonin courut au chevet du docteur Leverd.

Il avait hâte de voir si, depuis deux jours, la santé du malade ne s'était pas améliorée.

Le fiévreux était toujours dans le même état, seulement le délire semblait moins intense ; à l'agitation continuelle avait succédé une lourde torpeur entre mêlée de plaintes et de paroles vagues.

Tout d'abord, le remplaçant de Pierre Balot mit la main sous l'oreiller.

Le malade aurait pu, instinctivement, y placer quelque papier de nature à inquiéter plus tard Léonin.

Il était donc prudent de s'en enquérir.

Il n'y avait rien sous l'oreiller.

Le négociant, rassuré, se mit alors à vaquer à son service, comme s'il eût été garçon d'hôpital toute sa vie.

Il se montra zélé, intelligent.

Les soeurs de charité s'extasiaient.

Elles se proposaient même, lorsque Pierre Balot pourrait reprendre ses fonctions, d'attacher définitivement à l'hôpital, son cousin, qui se faisait appeler Bénard.

Malgré les soins qu'il prodiguait aux autres malades, le nouveau *garçon* revenait à chaque instant au numéro 93.

Il semblait l'avoir en affection.

Les religieuses et les internes, qui avaient reconnu le docteur Leverd, savaient gré à Bénard de ce qu'ils prenaient pour des attentions humanitaires.

Du reste, à l'hôpital, chacun s'intéressait à la pauvre victime.

Ce que Léonin avait prévu arriva ; car, le lendemain même de son entrée en fonctions, il put entendre un des médecins, à sa clinique, recommander spécialement le malade aux internes et promettre, de s'informer des causes qui l'avaient placé dans cette position.

— Le docteur Leverd pourrait donc guérir se demanda Léonin.

S'il guérissait, il parlerait, et avec l'aide de ses protecteurs, la vérité finirait par se dresser, vivace et menaçante !...

Il fallait qu'il mourût.

Léonin n'hésita pas ; à dater de cet instant, il s'acharna, pour ainsi dire, à soigner le malade.

D'abord, il commença par supprimer les potions qu'il était chargé d'administrer au moribond.

Le mieux diminua, puis disparut.

Le délire revint; avec plus de force.

Les médecins, qui avaient espéré un moment, reconnurent bientôt que tout traitement était inutile et que, cette fois, la science leur avait fait défaut.

Ils ne s'expliquaient pourtant pas cette recrudescence du mal...

On examina si les potions, avaient été administrées en temps voulu.

Les fioles étaient, vides, et les sœurs certifièrent que ; le nouveau, garçon avait strictement; rempli son devoir.

La glace qu'on devait constamment appliquer sur la tête du patient était toujours fraîche et dans un état convenable.

Qui pouvait donc ainsi entraver l'effet de la médication ?

Dans sa fausse barbe, Léonin riait de toutes ces investigations inutiles.

Il savait bien, lui, à quoi s'en tenir !

En effet, il parvenait à faire disparaître les médicaments destinés au docteur.

Et, au lieu de glace, il plaçait sur sa tête un coussin de ouate, afin d'augmenter la congestion.

Lorsque quelqu'un entrait dans la salle, il allait à son cher malade et remplaçait le morceau de glace sur son crâne, pour revenir l'enlever un instant après.

On conçoit aisément qu'avec un pareil traitement le docteur ne devait pas résister longtemps.

Bientôt, en effet, au lieu de demander : « Notre confrère va-t-il mieux ? » les médecins s'informèrent s'il existait encore.

On n'attendait plus que son dernier souffle.

Léonin avait atteint son but ; il triomphait encore une fois... Et, cependant, il n'eut pas la patience d'attendre la fin naturelle du drame.

Il trouva que le docteur tardait trop à mourir et que son organisme avait trop de vitalité.

Il résolut de venir en aide au mal, plus efficacement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

— D'ailleurs, se dit-il avec raillerie en tordant sa fausse barbe, ce sera nous rendre service à tous deux ; je lui épargnerai des souffrances et je gagnerai un temps précieux ; allons, courage !

Léonin ne tarda pas à trouver l'occasion favorable pour exécuter son criminel projet.

Un matin, après la visite, pendant que les internes déjeûnaient, et que les élèves en pharmacie étaient descendus préparer les ordonnances, le cousin de Pierre Balot resta presque seul dans la salle Sainte-Marthe.

Les autres garçons étaient occupés à l'économat, il n'y avait avec lui qu'une sœur, endormie sur son livre d'Heures.

Le misérable s'approcha doucement de sa victime ; on eût dit qu'il avait peur de surprendre celui qu'il allait plonger dans un éternel sommeil.

Le docteur gisait pâle, amaigri comme un squelette, les yeux fermés, la bouche ouverte.

Sa somnolence était agitée ; il laissait échapper des sons inintelligibles.

On pressentait que, dans une heure, une minute peut-être, la vie allait s'échapper de cette organisation usée.

A ce spectacle, l'assassin n'éprouva pas même un frisson de pitié.

Il crut que le docteur, dans son délire, avait prononcé son nom.

Il n'hésita plus !..

Il se pencha sur M. Leverd, comme pour le changer de position...

Et, en même temps qu'il lui appliquait, sur la face, son coussinet de ouate, il lui appuyait le coude sur le creux de la poitrine.

Le cœur palpita plus vite et s'arrêta tout à coup ; on entendit un léger bouillonnement dans le nez et dans la gorge ; les dents claquèrent et ce fut tout.

Le docteur venait de rendre l'âme, sans une plainte, sans un cri.

Mais quand le meurtrier, en se relevant, jeta un regard de triomphe sur le cadavre, il tressaillit d'horreur.

Les yeux de la victime le regardaient fixement, et la bouche, réouverte, était tournée vers lui et semblait lui dire : « Assassin ! assassin ! »

Une exclamation s'échappa des lèvres du misérable.

La sœur dressa la tête.

— Qu'y a-t-il donc, Bénard ? demanda-t-elle.

Cette voix humaine rappela Léonin à la réalité, et reprenant aussitôt son sang froid :

— Ma sœur, dit-il en simulant la surprise, venez donc voir...

La bonne religieuse accourut.

— Hélas ! fit-elle, le pauvre docteur est mort ; nous devons nous y attendre.

— Bien mort ? demanda hypocritement Léonin.

— Malheureusement, oui.

Malgré sa force de caractère, le remplaçant de Pierre Balot se sentit mal à l'aise et trouva bientôt un prétexte pour s'éloigner.

Lorsque l'interne de service eut fait sa vérification mortuaire, on apporta le brancard recouvert qui sert à transporter les corps, — la *boîte à chocolat*, comme la nomment les infirmiers.

On y plaça le cadavre pour le porter dans la salle des morts.

Le lieu qui portait ce nom terrible offrait un aspect capable de faire reculer le plus brave.

C'était une salle basse de voûte, et à peine éclairée par deux fenêtres à grillage et qui donnaient sur le petit bras de la Seine.

Les murs étaient unis et recouverts d'une forte peinture à l'huile d'un jaune sombre.

L'humidité suintait le long des parois.

Pour tout ameublement, une dizaine de dalles en marbre, placées à peu de distance des murs.

Au-dessus de ces dalles, semblables à celles de la Morgue, pendaient de longs et forts cordons, correspondant à une sonnette placée dans l'antichambre de ce lieu funèbre.

C'était là qu'on déposait les cadavres de l'hôpital.

Les uns attendaient l'amphithéâtre de dissection, les autres le cimetière.

On y mettait aussi les corps de ceux dont le décès laissait quelque incertitude.

Alors on les disposait sur une des dalles, les mains croisées sur le ventre et la corde de la sonnette attachée à un des bras.

Un garçon veillait dans la pièce voisine.

De la sorte, si la sonnette se faisait entendre, il pouvait immédiatement aller chercher du secours.

Grâce à ce système, usité surtout en Allemagne, la vie a été conservée à bien des gens, que primitivement l'on croyait morts et qui n'étaient qu'en

léthargie.

Ordinairement, un employé spécial était chargé de ces lugubres fonctions ; on le nommait le *Veilleur des morts*.

Quelquefois, cependant, on les confiait à l'infirmier de la salle où le malade était décédé, — surtout lorsqu'il y avait doute sur la réalité de la mort.

C'est ce qui arriva pour M. Leverd.

Malgré sa rigidité, et bien que le ventre fut gonflé, l'interne de service avait constaté certains symptômes qui ne lui permirent pas d'affirmer la complète destruction.

De plus, par respect pour le défunt, les étudiants avaient désiré qu'on le veillât.

A son grand regret, Léonin, qui croyait qu'on allait, de suite, transporter le cadavre à l'amphithéâtre, se vit chargé de la garde du trépassé.

Il lui fut impossible d'éviter ce service, que les sœurs lui confièrent *en récompense de ses attentions et de ses soins envers le malade*.

— Quelle dérision ! se dit le misérable.

Mais, par suite de réflexions, il se trouva bientôt heureux de ce qu'il considérait d'abord comme une corvée.

— S'il n'était pas mort et qu'il se réveillât, je l'achèverais !... pensa-t-il.

Néanmoins, depuis que le corps du docteur avait été porté dans le refroidissoir, Léonin semblait n'avoir plus la tête à lui.

Il faisait son service de travers et se trompait à tous moments.

Ainsi, il allait appliquer un bandage sur la jambe d'un phthisique, tandis qu'il offrait du vin à un amputé mis à une diète sévère.

En vain, les sœurs et les élèves lui faisaient des remontrances ; il ne les entendait pas.

— Pauvre garçon !... disaient les religieuses, la mort du docteur l'a tellement troublé, qu'il ne sait plus ce qu'il fait.

La supérieure émit la pensée qu'on pourrait le dispenser de veiller le corps.

La proposition en fut faite à Bénard.

Mais il ne voulut pas y consentir.

— Non, dit-il, j'étais attaché à M. Leverd, et je ne le quitterai qu'à l'amphithéâtre.

— Comment, l'amphithéâtre ? exclama la sœur de charité ; mais M. Leverd sera enterré décemment et convenablement !...

— Comment, l'amphithéâtre ? exclama la sœur de charité ; mais M. Leverd sera enterré décemment et convenablement !...

— Je croyais, objecta Léonin, que lorsqu'un cadavre n'est pas réclamé, il...

— Oui, mais ce n'est pas le cas ici ; M. Leverd est médecin, et les internes de l'hôpital le réclament.

Il semblait à Léonin, qu'en lui enlevant la vue de son ennemi coupé en morceaux, on lui ôtât la certitude de son décès même.

Toutefois, il dissimula son désappointement, et demanda qu'on lui permit d'assister à l'enterrement, ce qui lui fut accordé.

Le lecteur s'est probablement bien douté que ce qui préoccupait le négociant, et lui faisait négliger son service, ce n'était pas le regret de la mort du docteur...

Encore moins le remords de son crime.

Il était troublé par l'idée que, jusqu'à ce qu'il allât remplir le poste de *Veilleur des morts*, M. Leverd pouvait revenir à la vie.

Alors, tout serait à refaire.

Ce n'était pas la perspective d'un nouveau crime qui l'épouvantait, c'était la perte de temps.

Et, puis, pourrait-il recommencer son crime ?

D'une autre part, Gaston de Morlas pouvait agir !..

A toute force, il fallait que le lendemain il fût libre de rendre sa place à Pierre Balot.

Enfin, le service se termina dans les salles et Bénard put se rendre à son poste.

Guidé par un de ses camarades, il descendit deux étages d'un sombre escalier de pierre.

Bientôt ils parvinrent tous deux devant une massive porte de chêne.

— C'est ici, dit le guide.

Et il s'éloigna.

Léonin entra et se trouva dans une petite chambre, éclairée par une lampe fumeuse.

Pour tout meuble, un mauvais lit de camp, au-dessus duquel était une grosse sonnette.

En face du lit, une porte.

A droite de cette porte, une fenêtre sur la Seine.

Léonin examina sa couche.

— C'est dur, fit-il ; mais une nuit est bientôt passée !

Puis, prenant la lampe, il gagna la porte désignée plus haut et l'ouvrit.

Le veilleur était dans la salle des morts.

Il éleva sa lumière et regarda...

Une seule dalle était occupée par un cadavre, celui de Leverd.

La lueur d'une lampe suspendue au plafond et les rayons de la lune, filtrant à travers le grillage, donnaient à ce triste lieu un aspect fantastique.

Une partie de la salle était plongée dans l'obscurité ; le reste brillait d'une clarté mate et blafarde.

On eut dit quelque chose comme une flamme de farfadet.

Le corps du docteur se trouvait dans les ténèbres, tandis que la lune tombait obliquement sur la face et y projetait des ombres fortement accusées

Ainsi vue, la tête du docteur était empreinte d'un caractère effrayant d'énergie et d'implacabilité.

Léonin sentait, comme au moment du crime, l'œil du mort attaché sur lui.

Il ne put rester, tira la lourde porte qui se referma avec son bruit lugubre, et s'étendit sur le grabat.

— Dormons, dit-il ; il est bien mort et ne viendra pas me tirer par les pieds.

Léonin se coucha ; mais ce fut en vain qu'il ferma la paupière ; le sommeil désiré ne vint pas.

Malgré lui, il ouvrait les yeux et écoutait...

Dans la nuit et la solitude, l'ouïe perçoit tout ; les moindres bruits prennent de gigantesques proportions

Il en fut ainsi pour le Veilleur des morts.

D'abord, il entendit des bruissements, comme ceux d'un insecte qui rampe ; puis des froissements, des craquements, des déchirements...

Il se leva et jeta un rapide regard dans le refroidissoir.

Le cadavre n'avait pas bougé.

Il écouta encore.

Les mêmes bruits se renouvelèrent.

Léonin, frissonnant, constata bientôt qu'ils provenaient de la décomposition de la chair.

Il retourna sur son lit-de-camp.

— Bast ! je suis fou de me préoccuper ainsi, se dit-il.

Et il ricanait, — mais d'un rire forcé.

Enfin il parvint à s'endormir d'un sommeil fiévreux, nerveux, agité.

Les rêves les plus horribles, les cauchemars les plus affreux le tourmentèrent.

Il vit la procession de toutes ses victimes, couchées dans un cercueil.

C'étaient d'abord les nègres, qui le maudissaient pour les avoir vendus comme esclaves.

Puis venaient les commerçants, qu'il avait volés et ruinés.

Puis son beau-père, lui montrant sa plaie béante et saignante, pendant que sa fille baisait sa blessure

Tous, en passant devant lui le montraient du doigt, et à chaque victime, il sentait sa poitrine traversée par un fer brûlant, qui le dévorait sans le consumer.

Des flammes couraient sur tout son corps ; il souffrait le martyr ; il voulait crier et ne le pouvait pas !

A ce supplice assistait M. Leverd, impassible, vêtu d'un habit noir ; la montre en main et le doigt menaçant, le docteur comptait les heures...

Et les fantômes repassaient, et les flammes brûlaient les chairs, pendant que M. Leverd comptait toujours les heures...

Depuis longtemps, Léonin était en proie aux tortures du rêve, lorsque, tout à coup, il s'éveilla en sursaut.

Sa face était terriblement contractée par la peur.

La sonnette du mort venait de se faire entendre.

CHAPITRE XIII - LE MORT TUE LE VIVANT

A ce coup de sonnette, Léonin se dressa sur son séant.

Il tremblait de tous ses membres ; une sueur froide inondait son visage.

Ses dents claquaient.

Il attendit, anxieux et l'oreille au guet, pendant une minute qui lui parut un siècle.

— Bast ! se dit-il presque rassuré, c'est l'effet du cauchemar.

Il se recoucha.

Toutefois, instinctivement, il regarda au-dessus de sa tête...

La sonnette s'agitait encore, mais sans rendre aucun son.

Le mort avait remué !

Léonin se cramponna sur son lit-de-camp, — terrifié, mais prêt à la lutte.

Au même instant, un second coup de sonnette retentit.

Le son produisit dans l'esprit déjà troublé du coupable un revirement terrible

— Plus de doute ! s'écria-t-il, il est vivant !

Et alors, sans réfléchir aux conséquences de ses actes, il saisit son couteau-poignard et s'élança.

Il poussa la porte de la salle des morts, bien décidé à frapper son ennemi.

Mais il recula d'épouvante.

Là, devant lui, sur sa dalle, le bras levé et les yeux implacables — comme il l'avait vu en rêve — le cadavre du docteur le menaçait encore...

Léonin ferma les yeux pour se dérober à l'horrible spectacle.

Quand il les rouvrit, le mort le menaçait toujours.

Il bondit, le poignard levé, et poussant un cri de rage.

Mais on eut dit que sa raison se refusait à cet épouvantable sacrilège.

Au lieu de frapper, le misérable fit trois pas en arrière.

Puis, anéanti, l'œil égaré, il se précipita hors de la salle funèbre.

Le malheureux était fou.

Tenant d'une main sa fausse barbe arrachée, et de l'autre agitant son poignard, Léonin remonta jusques sous le portique de l'hôpital.

Fébrile, la bouche écumante et laissant échapper un rire diabolique, il heurta à la porte du gardien, en criant :

— Alerte ! alerte ! les morts reviennent.

Le gardien, troublé dans son sommeil, sortit de sa loge.

Léonin se précipita sur lui, menaçant et cherchant à le frapper.

Dans son délire, il le prenait pour Leverd.

— Ah ! disait-il, tu reviens pour me dénoncer ! Mais tu vas mourir !... A toi !... A toi !...

Le gardien avait peine à se défendre contre ce fou, qu'il ne reconnaissait pas.

Il fut même atteint par le couteau et tomba, blessé légèrement à l'épaule, en appelant du secours.

Le faux Bénard, croyant l'avoir tué, s'élança contre les barreaux de la grille afin de s'évader.

— A moi, Gerbet ! criait-il ; viens me délivrer ; je l'ai tué, cette fois !

Les garçons de l'Hôtel-Dieu accoururent et lièrent le forcené, qui s'escrimait en vain contre les fortes grilles.

On eut grand'peine à lui enlever son couteau-poignard.

Bien que garrotté, l'insensé désignait toujours la salle des morts.

— Laissez-moi ! laissez-moi ! répétait-il, il est vivant... je l'ai vu... Je le tuerai !...

Et il éclatait d'un rire saccadé et nerveux.

Puis, la constante préoccupation de sa vie, Jeannine, se présenta à son esprit et il ajouta d'un ton plus doux

— Maintenant, fille adorée, tu es à moi pour toujours !... toujours !... toujours !...

Et il essayait de se mettre à genoux, afin de supplier un être imaginaire.

Les infirmiers et les internes assistaient à cette scène affreuse et étrange, sans y rien comprendre.

Personne ne reconnaissait ce fou, revêtu du costume des serviteurs de l'hôpital.

Seul, un interne le fixait attentivement.

C'était le même qui avait assisté à la première visite de Léonin à l'hôpital et s'était éloigné de lui avec dégoût.

Cet interne chercha dans ses souvenirs.

Tout à coup :

— Laissez cet homme ! exclama-t-il, et retenez ce qu'il va dire !...

Les garçons qui le tenaient lâchèrent Léonin.

Alors le malheureux, croyant toujours s'adresser à Jeannine, essaya de l'attendrir.

— Oui, dit-il, j'ai été coupable, criminel, infâme, mais c'était pour te posséder. Je t'aimais tant !... Je t'aimais, vois-tu, d'un amour si ardent, si passionné, que je n'ai reculé devant rien... rien... rien... Non ! Pour t'avoir éternellement, je t'ai fait passer pour morte ; mais ton père est venu, qui a tout découvert. Alors, je l'ai signalé comme un fou ; puis j'ai accusé M. Leverd, qui pouvait me perdre, et je l'ai fait emprisonner. Ah ! ah ! ah !... Mon beau-père voulait me dénoncer, je l'ai tué, et j'ai habilement fait passer le Consul pour son assassin ! Ah ! ah ! ah ! le pistolet à vent, mis dans la poche de M. Vialard ! Ces gens de justice n'y ont vu que du feu !... Jeannine, je t'aime !

Et le monstre continuait à ricaner.

Les spectateurs écoutaient en silence, pendant que l'interne prenait des notes.

Léonin poursuivit, parlant toujours à un être imaginaire :

— Comme si ce n'était pas assez.... ensuite, j'ai fait mourir, presque tué ma femme, et j'ai assassiné deux fois le docteur.

— Comment cela ? demanda l'interne, d'une voix douce, mais ferme.

— D'abord, répondit docilement le fou, pensant, dans son hallucination, s'adresser à celle qu'il aimait, d'abord en prenant sous un déguisement la place de Pierre Balot, et en détournant les médicaments prescrits pour le docteur Leverd.

— Et ensuite ?

— Ensuite, ricana le misérable, je l'ai poignardé dans la salle des morts ! eh ! eh ! eh !

Les assistants étaient muets d'horreur à ces atroces révélations, et ils regardaient sans pitié le monstre qui se roulait à leurs pieds.

C'était la Providence qui avait sans doute permis que Léonin avouât ainsi tous ses crimes, car, après sa confession, il retomba dans son délire furieux.

— Le docteur ! le docteur ! le voilà ! il est vivant ! cria-t-il ; sauve-moi, Gerbet ! à moi, Balot ! Mon poignard ! mon poignard ! que je le tue !

Et, tout garrotté qu'il était, Léonin essayait de se jeter sur ceux qui l'entouraient et de les déchirer avec ses dents.

Il fallut lui mettre un bâillon.

Quand il fut ainsi réduit à l'impuissance :

— Messieurs, dit l'interne, vous vous rappellerez, au besoin, ce que cet insensé vient de révéler dans son délire, n'est-ce pas ?

— Oui ! oui ! répondirent les assistants.

— Eh bien, placez cet homme en lieu sûr, en attendant qu'on vienne le prendre.

Les infirmiers enlevèrent Léonin et le placèrent, où ?...

Dans l'antichambre de la salle des morts.

Un gardien s'installa près de lui et veilla ainsi sur deux corps :

L'un, celui du docteur Leverd ;

L'autre, celui de l'assassin, qui respirait encore, et avait perdu la vie intellectuelle... Le mort avait tué le vivant.

Mais il nous faut expliquer le phénomène qui avait, cette nuit-là, produit un tel accès de folie.

Si, au moment où l'on arrêta le furieux sous le portail de l'Hôtel-Dieu, nous avions suivi, dans la salle des morts, les personnes qui s'y étaient précipitées, comme eux, nous eussions trouvé le corps du docteur dans la position qui avait tant effrayé Léonin.

Leverd, pourtant, était bien mort, et il ne s'était produit, en lui, qu'un incident des plus ordinaires.

Par suite de la décomposition de l'organisme, des gaz s'étaient dégagés du corps, et avaient dégonflé le ventre.

Alors, le bras auquel était attaché le cordon avait glissé par deux saccades, et agité ainsi la sonnette de sûreté ; puis la rigidité cadavérique avait saisi les membres, et donné au bras la position qui avait fait croire au faux Bénard que sa victime sortait du tombeau.

Le lendemain de cette veillée si étrange en événements, et après la visite, le corps du docteur Leverd fut pieusement escorté au cimetière par le service médical de l'hospice, pendant qu'une voiture cellulaire conduisait un nouveau pensionnaire à Bicêtre.

CHAPITRE XIV - LA CONFRONTATION

Dans le laps de temps pendant lequel Léonin et Gerbet s'acharnaient après M. Leverd, et finissaient par le tuer à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, Gaston de Morlas menait une existence abreuvée d'ennuis et de désespoir.

Depuis le jour où Jeannine et ses amis avaient disparu subitement, il était tombé dans une profonde mélancolie.

Il fuyait le monde qu'il aimait.

Il restait enfermé dans son appartement et ne voulait recevoir personne.

Cet accès de découragement, du reste, ne s'était appesanti sur lui que lorsqu'il avait vu toutes ses recherches vaines, tous ses efforts inutiles.

Gaston avait, au plus haut point, le caractère français.

Ardent et courageux, le danger ne l'effrayait pas ; au contraire, il s'y précipitait tête baissée.

Comme nos soldats, il ne comptait pas ses ennemis... Il s'élança en avant

Malheureusement, ses efforts n'avaient aucun but dans cette circonstance, et il ne trouva en face de lui que le vide, le néant.

Il perdait courage, renonçant à poursuivre une ombre.

Sa valeur s'était épuisée à donner des coups d'épée dans l'air.

Parfois, comme un mirage lointain, l'espoir de sauver ses amis et d'arracher Jeannine à Léonin, venait briller à ses yeux et lui mettait un peu de chaleur dans l'âme.

Alors, il secouait son engourdissement et recommençait à chercher.

Mais le plus souvent, comme nous l'avons dit, il restait chez lui et rêvait.

Le lendemain du jour qui avait été témoin des funérailles du docteur et de la folie furieuse de Léonin, Gaston de Morlas, — auquel, du reste, les deux complices avaient caché le transport de M. Leverd à l'hôpital, — Gaston de Morlas était étendu sur un canapé et pensait tristement à Jeannine.

Comme d'habitude, il s'enivrait de sa douleur jusqu'à ce qu'elle revêtît une forme indécise...

Etat mixte, où l'âme souffre, mais non sans éprouver une satisfaction âpre, un bien-être à la fois morbide et attrayant...

Où l'on cherche à fuir une idée qui vous torture, et dans laquelle on se replonge aussitôt avec une sorte de frénésie.

Dans cette amère béatitude, il arrive un moment où l'on ne sait si l'on existe ou si l'on est mort.

La forme des objets extérieurs n'apparaît plus qu'indécise et comme à travers un nuage.

Le cerveau, vide, confond les sons qu'il perçoit avec les bruits du rêve.

La réalité se mêle au songe et s'identifie à l'hallucination pour la continuer.

Gaston était donc dans cette situation d'esprit, lorsqu'un coup de sonnette retentit.

Plongé dans l'atonie, le jeune homme ne répondit pas, car il n'avait pas entendu.

Un second coup de sonnette se fit entendre.

Gaston se dressa sur son séant et regarda autour de lui, perdu, égaré.

La sonnette s'agita une troisième fois...

Gaston était seul chez lui.

Il alla ouvrir.

Un employé du Palais-de-Justice entra, porteur d'une lettre.

Gaston lut rapidement.

Le juge d'instruction le pria de passer, de suite, à son cabinet.

— Ah ! s'écria-t-il, enfin la justice de Dieu commence !

Il passa rapidement un vêtement convenable et se rendit au Palais-de-Justice.

Le magistrat l'attendait.

En peu de mots, il mit Gaston au courant de la situation.

Ce dernier, après avoir versé quelques larmes sincères sur la fin déplorable de M. Leverd, rappela au juge ce qu'il lui avait dit précédemment.

— Maintenant, monsieur, fit-il, que les aveux du misérable Léonin concordent avec ma déposition, j'espère que vous allez mettre en liberté M. Vialard ?

Le magistrat hocha la tête.

— Je crois, lui répondit-il, à la vérité de tout ce que vous avancez ; malheureusement, je ne puis agir sur le simple témoignage d'un fou...

— Mais, monsieur, il y a ici une coïncidence...

— Je n'en disconviens pas, et c'est même à cause de cette coïncidence que je vous ai fait appeler.

— Alors, que conclure ? soupira Gaston avec découragement.

— Trouvez d'autres preuves.

— Vous m'avez déjà refusé d'employer ce moyen !...

— Autrefois, oui ; mais dans les circonstances actuelles, il n'en est plus de même.

— Alors, monsieur, je puis compter sur votre concours ?...Vous pouvez interroger ce Gerbet, dont je vous ai déjà parlé.

— Monsieur de Morlas, répliqua le magistrat, lorsque vous m'avez parlé du commis de M. Léonin, j'ai dû vous répondre qu'aucun soupçon, aucun commencement de preuve n'existait contre cet homme, et que je ne pouvais lancer contre lui un mandat d'amener ; aujourd'hui je répète la même chose.

— Eh bien, alors ?

— Eh bien, ce qui m'est interdit, vous ne pouvez le faire ?

— Et comment ?

— Avec le concours de la Préfecture de police ; et tenez, ajouta-t-il en écrivant quelques mots qu'il lui remit, voici une lettre pour le chef de la police de sûreté, elle vous aplanira bien des obstacles.

Gaston reçut la lettre et salua pour prendre congé.

Le magistrat le rappela.

— Vous êtes sans doute étonné, dit-il, de me voir vous faire revenir pour une affaire que j'avais qualifiée d'absurde ?

— Oui, monsieur, je ne vous le cache pas.

— Vous comprendrez tout, en apprenant que j'ai reçu la visite d'un interne de l'Hôtel-Dieu.

Ah !

— Ce jeune homme m'a fait part de ses soupçons, en même temps qu'il m'a raconté ce qui s'était passé à l'hôpital.

— Et vous êtes convaincu que le faux Bénard est bien Léonin ?

— L'identité a été constatée

— Eh bien, alors ?

— Je vous le répète, nous ne pouvons agir sur les paroles d'un fou.

— N'avez-vous pas cherché d'autres preuves ?

— Si ; mais, comme pour l'enlèvement de Mlle Jeannine, il nous a été impossible de rien découvrir.

— Donc, je dois agir seul ?

— Oui, monsieur ; je vous ai mis en position d'opérer efficacement, c'est à vous de réfléchir.

C'était un congé ; le fiancé de Jeannine comprit ; il s'inclina et sortit.

En quelques minutes, il arriva à la Préfecture de police, et lit passer au chef de la sûreté la lettre du juge d'instruction.

Immédiatement, le fonctionnaire le fit entrer dans son cabinet.

— Monsieur, dit le préposé à la sécurité publique, d'après cette lettre, je pense que l'affaire qui vous amène est grave ?...

— Très-grave, en effet, monsieur.

— Pour réussir, il faut que vous ayez une entière confiance en moi.

— J'ai complète confiance.

— Eh bien, je vous prierai de me raconter l'affaire depuis son origine jusqu'à sa conclusion, pour que j'en puisse bien saisir les rouages et vous conseiller efficacement ensuite.

— Je suis prêt.

— Je vous écoute, monsieur.

Sur l'invitation qui lui en était faite, Gaston prit un siège et s'approcha du bureau du fonctionnaire, auquel il raconta rapidement, mais complètement, tout ce que le lecteur sait déjà.

Quand il eut terminé, le chef de police se mit à réfléchir.

— Je pense comme vous, dit-il ; Gerbet seul sait tout ; il faut le faire parler.

— Oh ! il parlera, dit Gaston ; il me l'a promis il y a un mois...

Le chef de la sûreté haussa les épaules.

— Il n'avouera, dit-il, que s'il ne peut faire autrement.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Alors, comment s'y prendre ?

— En surprenant Gerbet.

— Cela me paraît difficile...

— Cela ne sera qu'un jeu pour celui qui va vous accompagner.

Le chef de la sûreté agita une sonnette.

Un garçon parut.

— Jean, lui dit le fonctionnaire, M. Legrand est-il dans la salle ?

— Oui, monsieur.

— Priez-le de venir de suite.

— Oui, monsieur.

Peu après, M. Legrand entra.

Certes si, au premier abord, quelqu'un semblait taillé pour inspirer du respect et donner de la confiance, c'était l'agent de police.

D'une taille en rapport avec son nom, M. Legrand était un bel homme, d'une quarantaine d'années, à la physionomie intelligente.

Il avait les traits sympathiques et francs d'un ancien militaire.

Le ruban rouge ornait sa redingote boutonnée jusqu'en haut, comme celle d'un officier habillé en *civil*.

Outre ce vêtement, son costume se composait d'un chapeau noir à haute forme et d'un pantalon de même couleur, collant aux jambes et n'ayant rien de la façon dite à *la houzarde*, si affectionnée des retraités.

Tout en lui annonçait un ancien officier devenu homme du monde.

Le chef de la police eut bientôt mis son subordonné au courant de ce qu'il avait à faire.

Gaston attendit, en silence, la fin de leur conversation.

Quand elle fut terminée :

— Monsieur, dit M. Legrand, se tournant vers le jeune homme, je suis à votre disposition.

Les deux hommes sortirent de l'hôtel de la Préfecture et se jetèrent dans une des voitures qui stationnaient près du pont Saint-Michel.

— Où allons-nous, bourgeois ? cria le cocher.

— Rue d'Antin, 14, et à l'heure ! cria Gaston.

Pendant la première partie du trajet, les deux compagnons de route gardaient le plus complet mutisme.

Ce fut Legrand qui le rompit le premier ; il demanda à Gaston s'il était sûr de trouver Gerbet chez Léonin.

— Sans doute, reprit le jeune homme, puisqu'il est son employé.

— Eh bien, moi, je pense qu'il n'est pas à l'hôtel ; savez-vous où il demeure ?

— Nullement.

— Diable ! dit M. Legrand, qui ajouta à demi-voix : ces gens-là, pourtant, ont des endroits où, d'habitude ils savent trouver leurs pareils.

Gaston avait entendu cet aparté ; aussitôt il se rappela le café de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois et le signala à l'agent.

— Cocher, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, au café Émile ! cria le compagnon de M. de Morlas.

— Connu, bourgeois, on y va ! répondit le cocher. Un instant après, la voiture s'arrêtait devant le bouge désigné.

Les prévisions de M. de Morlas étaient justes ; Gerbet se trouvait effectivement dans le café.

Il était seul et paraissait attendre quelqu'un.

Le patron, qui s'était avancé en voyant ouvrir la porte, retourna vivement à son comptoir en reconnaissant Legrand.

Comme tous les individus qui dirigent des établissements borgnes, Émile — dont on n'a jamais connu le nom patronymique, — avait des accointances secrètes avec la police.

N'entendant pas le patron faire ses offres habituelles, Gerbet, qui lisait un journal, leva la tête et parut désagréablement surpris de voir Gaston en compagnie d'un étranger.

Il n'augura rien de bon de cette rencontre.

Toutefois, il fit semblant de ne pas voir les nouveaux venus et se replongea dans sa lecture.

Mais Gaston, s'avançant vers lui :

— Pardon, monsieur Gerbet, dit-il, je viens vous apprendre une bien triste nouvelle : M. Léonin est fou et enfermé à Bicêtre.

Gerbet simula l'émotion de la surprise et plaignit le malheur de son maître, de façon à tromper un œil moins exercé que celui de Legrand.

L'agent de police avait deviné que le commis savait tout, et qu'à l'heure même il songeait à parer le coup qui le menaçait.

En effet, après ce qui était arrivé, Gerbet pouvait redouter que Pierre Balot, interrogé, ne vînt à le trahir.

Il fallait veiller à cette probabilité. Cette fois, il ne s'agissait plus de Léonin, mais de sa propre sécurité.

Le compagnon de Gaston de Morlas lut tout ce qui se passait dans l'âme du commis, et conclut qu'il fallait profiter du moment où son esprit était tendu vers un but inquiétant.

Il prononça quelques mots à l'oreille de Gaston.

Le jeune homme fit un signe affirmatif, et se tournant vers Gerbet :

— Vous m'avez promis de parler dans un mois, lui dit-il ; le mois est expiré, et je viens...

Gerbet joua l'étonnement.

— Moi, répondit-il, j'ai promis de vous avouer quelque chose ?

— Oui, il y a un mois, ici même.

— Vous vous trompez, monsieur de Morlas, vous n'êtes jamais venu ici.

— Je ne suis pas venu ici ? Je prends à témoin le maître de l'établissement.

— Émile, fit alors Gerbet avec assurance, monsieur est-il déjà venu ici ?

A cette interpellation, le patron, qui nettoyait une table au fond de la salle, se retourna, hésitant. Mais Legrand lui fit un signe et il répondit :

— Oui, monsieur est venu il y a... un mois et deux jours.

Rien ne saurait peindre la surprise de Gerbet en se voyant démenti par celui même qu'il avait dressé à toujours être de son avis.

— Vous entendez bien, continua Gaston, que monsieur se rappelle...

— C'est que j'avais oublié, alors... balbutia l'employé.

— Je vous excuse ; maintenant que la mémoire vous est revenue, vous allez parler, je pense ?

— Parler, et sur quoi ?

— Sur ce que vous savez bien...

Gerbet jeta un regard sur l'agent.

— Oh ! vous pouvez parler devant monsieur ; c'est un de mes amis ; d'ailleurs, il sait tout.

Malgré ou plutôt à cause de cette assurance, l'homme d'affaires continua à soutenir qu'il ne savait pas de quel sujet on lui parlait et qu'il n'avait rien promis.

— Je vois ce que c'est, objecta Legrand ; M. Gerbet aura juré à son maître de ne rien révéler sans son autorisation.

— Oui, c'est cela ! s'écria le malheureux, croyant se sauver ; je ne puis rien dire sans l'autorisation de mon patron.

— Eh bien ! allons la lui demander, poursuivit l'agent.

— Mais il est fou !

— Les fous ont parfois des moments lucides ; vous allez venir avec nous, n'est-ce pas ?

— Oh ! oh ! messieurs, je n'ai pas le temps... Du reste, vous abusez, je pense...

— Monsieur Gerbet, interrompit Gaston avec ironie, monsieur est si aimable qu'il ne refusera pas de nous accompagner jusqu'à Bicêtre.

— Monsieur, cessez de plaisanter ; je reste.

— Vous avez grand tort ; la promenade est hygiénique, surtout faite de bonne volonté.

— Que voulez-vous dire ? prétendriez-vous me contraindre ?

— Ah ! fi ! monsieur, quelle idée !

— Eh bien, alors ?

— Demandez à Émile, railla M. Legrand, et concluez d'après ce qu'il vous dira ; je m'en rapporte entièrement à sa décision.

Le malheureux Gerbet tremblait de tous ses membres rien qu'à la pensée d'être mis en présence de Léonin.

Instinctivement, il se sentait perdu.

Il se tourna vers Émile et l'interrogea du regard.

Celui-ci inclina la tête, en signe d'obéissance.

Gerbet comprit qu'il n'y avait pas de résistance possible et monta en voilure avec Gaston et l'agent.

Le trajet de Paris à Bicêtre est assez long ; toutefois il parut bien court au commis infidèle.

En proie à de sombres pensées, le misérable se laissait conduire sans murmure apparent.

Il sentait que tout était fini pour lui, et, sous le coup de la fatalité, son esprit inventif s'atrophiait ; il suivait docilement ses guides, comme un mouton que l'on mène à l'abattoir.

Un moment il eut une lueur d'espérance ; c'est lorsque, rue Saint-Christophe, ses deux gardiens ne trouvèrent pas Pierre Balot, qu'ils voulaient confronter avec lui.

Mais, peu à peu, cette espérance s'évanouit. Quand on arriva à Bicêtre, elle avait complètement disparu.

On a tant de fois dépeint l'hospice de Bicêtre, qui renferme une retraite pour la vieillesse et un établissement d'aliénés, que nous craindrions de fatiguer le lecteur par des descriptions réitérées.

C'est pourquoi nous dirons seulement, qu'en pénétrant dans la cinquième division, Gerbet était si pâle et si affaibli qu'à peine il pouvait se soutenir.

On fut obligé de le laisser dans une salle, sous la garde d'un infirmier auquel l'agent de police le recommanda spécialement.

Du reste, le malheureux ne pensait guère à s'évader ; il n'en pouvait mais !...

Legrand et Gaston s'avancèrent seuls vers la vaste rotonde grillée où sont enfermés les fous furieux.

Là, les infortunés sont séparés les uns des autres par de fortes cloisons en pierre ; le plancher de leurs cellules est en terre.

Quelques-uns dormaient étendus, malgré le froid rigoureux de la saison.

D'autres, semblables à des bêtes fauves, s'élançaient contre les barreaux et les ébranlaient en grimaçant.

D'autres, enfin, poussaient des hurlements terribles.

La folie furieuse de Léonin avait cessé à la suite de quelques douches d'eau froide qu'on lui avait infligées, à son entrée à l'hôpital.

Il était relativement calme.

Tantôt, debout, appuyé contre les barreaux du grillage, il écoutait longuement, puis il se mettait à imiter la cornemuse.

— On vient ! on vient ! s'écriait-il.

Ensuite, il se plaçait devant la grille, comme pour en défendre l'entrée, et hurlait avec exaltation :

— N'entrez pas ! n'entrez pas ! ou Je vous tue... Ah ! bast !... elle est morte...

Et en même temps il faisait de la main signe à quelqu'un de se taire.

Tantôt et le plus habituellement, après avoir écouté et imité le son de la cornemuse, il se mettait à gratter la terre de son cabanon.

— Jeannine, Jeannine, disait-il doucement ; viens, sors de ton tombeau !... Tu sais bien que tu n'es pas morte ! Viens donc ! Il n'y a plus de danger ! Je les ai tués tous, tous, tous !

Et ses yeux brillaient d'un éclat fébrile ; la bouche blanche d'écume, il faisait le geste de poignarder un ennemi invisible.

Puis il tombait épuisé, en haletant ces mots :

— Le docteur ! le docteur ! Il me tient !...

Malgré l'horreur et la haine que ressentait Gaston pour Léonin, il ne put le voir dans cet état sans un profond sentiment de pitié.

Toutefois, il surmonta sa répugnance et l'interrogea.

A toutes les questions, le malheureux ne répondait que ce mot : Jeannine ! Jeannine !

Le cœur plein d'amertume, Gaston détournait les yeux pour échapper à ce triste spectacle, lorsque, à ses côtés, il aperçut quelqu'un qui le saluait avec un sourire.

Surpris, il s'avança, et bientôt il serra la main de Louis Delbos, cet ami qu'il avait tant cherché.

— C'est vous, dit vivement Gaston, qui avez sauvé dans la grotte de Kot-Bell, en Écosse, une jeune Française des attentats d'un compatriote ?...

— Oui, répondit Delbos ; mais comment...

— Ce compatriote, c'est le fou que vous voyez là, Léonin !

— En effet, mais...

— Et la jeune fille s'appelait Jeannine Vialard.... Tout cela n'est-il pas vrai

?

— C'est l'exacte vérité, mon ami, objecta Delbos étonné ; dites-moi, je vous prie, de qui vous tenez cette histoire, que je croyais secrète ?

— De mademoiselle Jeannine, ma fiancée.

— Et qu'est-elle devenue ?

— Hélas ! mon ami, répondit Gaston, nous, ignorons son sort...

Et le jeune homme raconta à M. Delbos tout ce qui s'était passé.

Pendant ce temps, l'agent de police avait pris des notes.

Il était sûr, maintenant, de la culpabilité de Léonin.

Restait à prouver l'innocence de M. Vialard ; sur ce point, il allait être édifié.

Comme les deux amis avaient terminé leur conversation, il fit observer à Gaston qu'il était l'heure de tenter l'expérience.

— En effet, répondit M. de Morlas.

On alla chercher Gerbet.

A sa vue, Léonin cessa de creuser la terre...

Il s'élança, furieux, contre la grille, désignant Gerbet, et criant :

— C'est lui ! c'est lui ! c'est lui qui a tué mon beau-père !...

Les spectateurs se rapprochèrent attentifs et même menaçants.

— C'est lui qui l'a tué ! Il a acheté le pistolet !... répétait le fou.

— Ne le croyez pas, il ne sait ce qu'il dit... supplia Gerbet.

— Si ! si ! hurla Léonin ; c'est lui, c'est Gerbet qui l'a tué ; il a acheté le pistolet !...

Cette expérience était plus que concluante ; on fit retirer le commis et Léonin recommença à creuser la terre avec ses ongles.

Le malheureux Gerbet était plus mort que vif.

M. Legrand l'interrogea.

— Monsieur, lui dit-il, quelle est cette accusation et pourquoi vous trouble-t-elle si fort ?

— Grâce, grâce, j'avouerai tout ; mais emmenez-moi ! .. criait Gerbet.

On rentra dans une salle de l'hospice.

— Oui, j'ai acheté le pistolet à vent, dit Gerbet, lorsqu'il n'aperçut plus l'aliéné, mais je n'ai pas tué le vieillard !

— Qui donc l'a assassiné ?

— Léonin.

— Où était-il à l'heure du crime ?

— Derrière une porte latérale, d'où il voyait tout.

Pendant l'interrogatoire de l'employé, Legrand prenait toujours des notes.

— Où avez-vous acheté le pistolet ? demanda-t-il pour terminer ?

— Chez Lepage, rue de Richelieu.

— Très-bien ; maintenant, cher monsieur Gerbet, tâchez de vous rappeler ce que vous venez de dire lorsque vous serez devant la justice.

— Devant la justice, moi ?

— Oui, vous. Ah ! un dernier mot ; pourquoi n'avez-vous pas fait cet aveu lorsqu'on vous a interrogé, à la suite du meurtre ?

— On ne m'a rien demandé, répondit le commis.

— C'est-à-dire qu'on ne vous a pas accusé, rectifia Gaston.

— Monsieur, fit alors l'agent à M. de Morlas, je tiens la filière ; nous saurons bientôt tous les détails... Je retourne à Paris ; quant à vous, je vous prierai, en attendant, de bien veiller sur cet homme, conclut-il en désignant Gerbet. Dans deux heures, je reviendrai vous prendre.

Et il s'éloigna après avoir salué.

CHAPITRE XV - L'APPARITION FATALE

Gaston n'avait pas besoin de la recommandation de M. Legrand pour veiller sur Gerbet.

Il attendait, avec Louis Delbos, le retour de l'agent, lorsqu'au bout d'une heure, un commissionnaire vint leur apporter une lettre.

Dans cette lettre, M. Legrand prévenait ces messieurs qu'il ne reviendrait pas à Bicêtre, et les priait de se trouver, le soir même, à huit heures, à la Préfecture de police.

Que faire, en attendant ?

Retourner à Paris avec le prisonnier semblait le meilleur parti à prendre.

Pendant toutes ces lenteurs et ces allées et venues, Gerbet s'était remis peu à peu de la frayeur à laquelle il n'avait pu résister.

Il avait repris son sang-froid et réfléchissait au moyen de se tirer d'affaire. Son esprit redevenait inventif.

Tout à coup, un contraste le frappa :

On ne l'avait pas légalement arrêté.

— De deux choses l'une, se dit-il, ou ils ont des pouvoirs pour s'assurer de ma personne, ou ils n'en ont pas...

S'ils en ont et qu'ils ne m'arrêtent pas, c'est qu'ils espèrent me faire parler en me laissant croire que je suis libre .. S'ils n'ont pas de mandat, je serais bien simple de rester plus longtemps avec eux !.. Dans tous les cas, il est de mon intérêt de brûler la politesse à ces messieurs, après les aveux que j'ai eu la bêtise de leur faire !...

Les deux amis avaient envoyé chercher une voiture.

Ils y firent monter le commis et le placèrent entre eux

Gerbet ne fit aucune résistance ; il souriait, bonassement ; au fond il cherchait un moyen de s'échapper.

L'occasion ne tarda pas à se présenter.

Un peu avant de rentrer dans Paris, les deux jeunes gens agitèrent la question de savoir si l'on irait attendre l'heure chez Louis Delbos ou chez Gaston de Morlas.

— Chez moi, dit le secrétaire d'ambassade, il y a des armes, nous veillerons mieux sur cet excellent M. Gerbet, que tout le monde menace, et

dont je ne puis me séparer...

— Vous avez tort, monsieur, répondit Gerbet avec assurance, de penser que je vous suivrai chez vous.

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Parce que j'ai besoin de rentrer à mon domicile.

— Mon cher monsieur, continua Delbos, nous en sommes bien fâchés ; mais, vous le savez, les affaires sérieuses avant tout ; donc...

— Donc, exclama Gerbet, dans le cerveau duquel venait de jaillir une idée lumineuse, donc monsieur Gaston de Morlas est un lâche !...

— Un lâche, moi ? fit le jeune homme en pâlisant

— Oui, répéta le commis, vous êtes un lâche, vous qui abusez de votre force pour me retenir !...

— Misérable ! hurla Gaston, rétractez ce mot, ou...

— Oui, répéta lentement et en appuyant sur chacune de ses paroles, l'âme damnée de Léonin, oui, vous avez agi lâchement !...

Il n'avait pas achevé que la main de Gaston le frappait au visage.

Le commis aurait été déshonoré par un soufflet, si quelque chose au monde eût pu lui enlever l'honneur.

— Monsieur ! fit-il en simulant de se précipiter sur Gaston, vous me rendrez raison de cette insulte !...

— Oui, demain, répondit le jeune homme au souffleté que Delbos retenait.

— Demain... demain... répéta ironiquement Gerbet, vous m'aurez prudemment fait arrêter...

A cette nouvelle insulte, Gaston leva encore la main.

— Laissez donc, dit Louis Delbos en le retenant, on ne soufflette pas un homme comme celui-là, on le bâtonne ; surtout, on ne se bat pas avec lui.

Ces froides paroles, plus que la menace d'un nouvel affront, effrayèrent le perfide commis ; il redouta de ne pouvoir mettre à exécution le projet qu'il venait de concevoir.

S'il avait eu affaire à des hommes mûrs et réfléchis, Gerbet ne devait espérer aucune chance de réussite...

Mais, avec des jeunes gens pleins de sève et d'audace, et chez lesquels le sentiment de l'honneur est parfois exagéré, il pouvait atteindre son but.

Du reste, dans la position présente, il n'avait pas positivement l'embarras du choix des moyens à employer.

Il continua donc à exciter ses compagnons.

— Ah ! fit-il avec ironie, monsieur aussi est prudent, comme monsieur Gaston, et même un peu plus... il trouve loyal de ne pas se battre du tout.

Louis Delbos haussa les épaules en signe de mépris.

Gerbet poursuivit impitoyablement :

— Du mépris ! la force brutale ! il est bien facile d'avoir raison d'un homme, lorsqu'on se met deux contre lui !

Gaston se déchirait la poitrine avec ses ongles.

Gerbet l'observait du coin de l'œil ; il ajouta :

— On simule la gentilhommellerie, on insulte, on rudoie les gens, et quand ils demandent réparation, on leur répond par un *demain* qui n'arrivera jamais !

— Infâme ! mais, tais-toi donc !... hurlait Gaston que son ami maintenait avec peine.

— Des mots ! des mots que tout cela ! et rien de plus ! insinua le commis.

— Des mots !... misérable, des faits, plutôt ! nous allons nous battre, et tout de suite, entends-tu ?...

— Enfin ! dit Gerbet avec satisfaction.

— Mais, c'est de la folie, cela !... exclama Delbos.

— Non, je me battrai, je le veux !... répondit Gaston.

— Alors, cria Delbos en se penchant à la portière, cocher, au café de Madrid, boulevard Montmartre.

— Pourquoi au café de Madrid ? demanda Gerbet avec hésitation, craignant qu'on ne le fit arrêter.

— Afin de prendre un de mes amis, qui vous servira de témoin. Où vous battez-vous ?

— Dans la forêt de Saint-Germain, répondit Gaston.

— A quel endroit ?

— Au pied du chêne des Loges.

— Quelle arme ?

— L'épée.

A ce moment, la voiture s'arrêta et Delbos descendit.

Il trouva l'ami qu'il cherchait ; en quelques mots il le mit au courant de ce qu'il désirait, et tous deux se dirigèrent vers le boulevard des Italiens.

Quelques instants après, ils reparurent avec des épées enveloppées dans un fourreau de serge verte.

Gaston était descendu pour ne pas rester seul avec Gerbet, mais il ne quittait pas du regard la voiture.

Ils remontèrent tous dans la voiture et se firent conduire à la gare Saint-Lazare.

A quatre heures du soir, ils étaient au lieu-désigné, c'est-à-dire sur une des belles pelouses qui semblaient avoir été faites exprès pour les duels.

Là, rien ne devait gêner les mouvements des combattants.

Une chose seule était à craindre, toutefois : c'est que le pied ne vint à glisser sur l'herbe lisse.

Sans pourparlers, sans explication préalable, les deux adversaires mirent habit bas.

Les témoins mesurèrent les épées, et le combat s'engagea, presque sous les murs du couvent des Loges, dont les mansardes avaient vue sur la pelouse.

Quand les fers furent croisés, Gerbet, qui avait compté sur son habileté de tireur pour se débarrasser de son ennemi, Gerbet s'aperçut qu'il avait affaire à forte partie.

En effet, Gaston était un des premiers élèves de Grisier.

Le combat commença d'abord, prudent et timide ; chacun tâtait son adversaire.

Le commis de Léonin, qui avait cru, aisément, tuer son ennemi, avait déjà vu plusieurs de ses attaques parées.

Il avait calculé sur la fougue de M. de Morlas, qui, à son avis, devait s'enfermer lui-même.

Mais, il n'en était pas ainsi ; sur le terrain, le secrétaire d'ambassade avait recouvré tout son sang-froid.

Les dents serrées, l'œil fixé sur les yeux de Gerbet, il se contentait de parer ses coups et le laissait s'épuiser en vains efforts.

Déjà le bras du commis se fatiguait, déjà la sueur ruisselait de son front ; il se sentait perdu et ne se défendait plus que mollement.

Gaston, alors, se mit à le pousser vigoureusement.

Sous ses attaques, Gerbet fut obligé de rompre.

Encore quelques minutes, et le misérable allait recevoir la juste punition de ses crimes, lorsque, soudain, l'une des fenêtres du couvent vint à s'ouvrir.

Gaston, qui faisait face au bâtiment, leva instinctivement les yeux et demeura immobile de surprise en apercevant Jeannine.

Cette apparition lui fatale.

Gerbet, profitant de ce rapide moment de distraction, reprit l'attaque.

Gaston, rappelé à la réalité, voulut arriver à la parade...

Il était trop tard.

L'épée du misérable s'enfonça au défaut de l'épaule de son adversaire, qui tomba en poussant un cri rauque.

Les témoins s'empressèrent autour du blessé...

Quand Delbos se releva, cherchant Gerbet pour venger son ami, l'infâme avait disparu.

Il avait profité du trouble causé par la chute de Gaston pour s'éclipser dans les taillis voisins.

CHAPITRE XVI - LA HUCHE AU PAIN

Au bout de quelques instants de course folle, Gerbet, voyant qu'on ne le poursuivait pas, ralentit son activité et s'orienta pour regagner Saint-Germain.

— Eh ! eh ! se dit-il en ricanant, voilà une fenêtre qui s'est ouverte à propos, je crois, pour me sauver la vie !... Mais, quel singulier hasard a fait proposer, et accepter, la pelouse des Loges pour un duel ?... Je me perdrais en conjectures... Bast ! laissons cette idée, et hâtons-nous de passer la frontière ; maintenant que la police s'en mêle sérieusement, l'affaire pourrait mal tourner pour moi !

Tout en réfléchissant de la sorte, le commis continuait à avancer ; bientôt, il fut à Saint-Germain-en-Laye.

Au moment où il arrivait à la gare, un coup de clochette annonçait que le train allait se mettre en marche vers Paris.

— Tout me sert à merveille, se dit-il en allant prendre son billet.

Cependant, avant d'entrer dans la salle d'attente, il jeta prudemment, autour de lui, un coup-d'œil investigateur.

— Personne de connaissance ; on ne m'a pas poursuivi... fit-il à part ; allons, tout va bien !

Et, sous l'apparence d'un bon rentier, il s'installa dans un wagon.

Le trajet s'accomplit sans encombre.

Deux heures après le duel, Gerbet arrivait devant une maison du Cloître-Saint-Benoît.

C'est là qu'était son domicile.

Rien de plus repoussant que la maison de l'homme d'affaires.

Sous une porte cochère en ruines, dans les profondeurs de laquelle causait et riait un groupe de rôdeurs des rues, débouchait un escalier de pierres aux marches visqueuses et gluantes.

Pas de concierge, pas de rampe ; rien que de l'ombre.

Avec l'assurance d'un hôte qui connaît parfaitement les êtres, l'homme d'affaires s'élança dans l'escalier.

Au troisième étage, il s'arrêta et frappa à une porte, sous laquelle filtrait un rayon de lumière.

On entendit des pas traînants ; puis la porte s'ouvrit.

La chambre où pénétra Gerbet offrait un aspect misérable.

Dans un coin, un grabat ; au milieu, un poêle en fonte, sur lequel bouillait une marmite ; à côté, une table boiteuse, quelques chaises dépareillées ; tel était l'ameublement.

Quant à la personne qui vint ouvrir, son costume s'irradiait au mobilier du logis.

Elle portait une robe de laine *frangée* par le bas ; un grossier tartan, sur lequel bâillaient de nombreux accrocs, couvrait son buste et serrait sa taille ; un foulard de coton déteint entourait sa tête et remplaçait le bonnet absent.

Pour toute chaussure, la pauvre femme n'avait que des pantoufles éculées et des bas troués.

En un mot, chambre et habitante présentaient l'aspect de la plus profonde misère.

Et cependant, cette femme, jeune encore, était l'épouse légitime de Gerbet !...

Il y avait une dizaine d'années que le commis, alors huissier dans une petite ville de province, l'avait épousée, — pour sa fortune.

La jeune fille, contrainte par ses parents, avait refoulé dans son cœur un amour préconçu, et accepté en mariage l'officier ministériel.

Cette union ne devait pas être heureuse.

Aussitôt qu'il se vit à la tête d'un certain capital, Gerbet, résolu de se rendre à Paris.

Là, seulement, il pensait faire fortune.

Il simula de se trouver dans de mauvaises affaires, — et, après avoir ruiné sa femme et ses parents, à son profit, il vint dans la capitale pour s'y placer.

Nous avons vu quelle place il occupait chez Léonin.

De plus, non content des affaires qu'il manipulait rue d'Antin, avec les fonds rapportés de province, Gerbet faisait, pour son propre compte, de fructueuses opérations.

Aux yeux de sa compagne, il joua toujours la comédie de la misère, afin de ne pas avoir à s'occuper d'elle.

La place qu'il avait obtenue chez Léonin était telle, disait-il, qu'il ne pouvait continuer d'habiter avec sa femme, son patron ne voulant pas d'homme marié.

Alors, il établit la malheureuse dans le taudis qu'elle occupait, et dans lequel il venait, de temps à autre, lui apporter des secours.

Elle n'était pas née sous l'étoile du bonheur, la pauvre madame Gerbet !...

Du reste, elle ne s'était jamais plainte.

Depuis son mariage forcé, elle demeurait indifférente à tous les virements du sort.

Elle laissait son mari se conduire comme il l'entendait, sans jamais s'en préoccuper, se contentant de toujours lui obéir.

C'était tout ce que Gerbet demandait.

Mais, reprenons le cours de notre histoire.

A peine entré dans son domicile conjugal, l'adversaire de Gaston, sans prononcer une parole, alla s'enfermer dans un cabinet attenant à la chambre dont nous venons de parler.

Nul autre que lui ne pénétrait dans cette pièce, — toujours fermée à clef.

Madame Gerbet n'avait jamais eu la curiosité de savoir ce qu'elle renfermait ; elle redoutait, peut-être, le sort de la femme de Barbe-Bleue !...

Si elle eut seulement jeté un coup-d'œil à travers la serrure, elle eut pu voir son mari ouvrir un coffre-fort dissimulé dans la muraille, et en retirer une somme considérable, tant en billets qu'en or monnayé.

C'était là que le commis infidèle venait cacher le fruit de ses rapines.

Le misérable laissait sa femme mourir presque de faim, — et il possédait des trésors !...

Gerbet resta quelque temps dans son cabinet.

Quand il en sortit, il était couvert d'un manteau long et sombre.

— Je vais, dit-il à sa femme, m'absenter pour un mois environ... Voici deux cents francs, pour vous aider durant mon absence.

— Merci ! répondit l'épouse résignée.

— Adieu. Ah !... à propos, si... par hasard... on s'enquérât, près de vous, de mon absence, vous répondriez que vous ne m'avez pas vu depuis plus d'un mois... Est-ce entendu ?

— Oui, monsieur.

— Allons, très-bien, je compte sur vous. Adieu.

Gerbet gagna la rue ; les becs de gaz étaient allumés ; une pluie fine commençait à tomber.

— Bon temps, se dit-il, pour ne pas être reconnu... Maintenant, retirons de chez Pierre Balot les papiers que je lui ai confiés... et en route pour la frontière !...

Gerbet descendit la rue Saint-Jacques, glissant, comme une ombre, le long des maisons.

En quelques minutes, il arriva rue Saint-Christophe et dépassa la maison de Pierre Balot, afin de s'assurer qu'elle n'était pas sous la surveillance de M. Legrand.

La rue étant complètement déserte, Gerbet revint sur ses pas, fit entendre trois sifflements aigus, comme ceux d'une locomotive de chemin de fer, et entra dans la maison du garçon d'hôpital.

Il passa, sans mot dire, devant la loge du concierge et monta cinq étages.

Sur le palier, il toussa trois fois, et bientôt, en face de lui, une porte s'ouvrit silencieusement.

— Quel costume mystérieux ! fit l'infirmier d'un ton goguenard.

— Chut ! répondit Gerbet, après avoir soigneusement refermé la porte.

— Mais, qu'y a-t-il donc ?

— Les papiers ? où sont-ils ?

— Quels papiers ?

— Ceux que je vous ai confiés, il y a huit jours...

— Qu'en voulez-vous faire ?

— J'en ai besoin pour un voyage...

— Comment, vous partez ? Et quand ?

— Ce soir même.

— C'est donc bien grave ?

— Très-grave !

— Et moi donc, qu'est-ce que je vais devenir, ici, à Paris ?

— Dame ! ce que vous pourrez, — si vous ne venez pas avec moi.

— Et de l'argent ?

— Vous en avez.

— Pas assez pour vivre hors de France.

— Je vous aiderai.

— Vous êtes donc riche ?

— Oh ! oh ! une modeste aisance, voilà tout !

— Et... vous ne me donnez rien ?

— Si, plus tard, en Belgique... lorsque nous y serons.

— J'aimerais mieux maintenant ; si nous venions à être séparés en voyage ?...

— Vous avez raison, fit Gerbet, en tirant un portefeuille bourré de billets de banque. — Tenez, ajouta-t-il en donnant deux mille francs à Pierre Balot,

voici tout ce dont je puis disposer.

— Que cela ! fit dédaigneusement le garçon d'hôpital.

— C'est déjà beaucoup, répondit l'employé ; mais les papiers ?... vite ! vite !...

— Je vais les chercher.

Si Gerbet eût été moins troublé et surtout moins impatient de partir, le regard cupide jeté par le garçon de salle sur son portefeuille lui eût donné fortement sujet à réflexion.

Malheureusement, il ne remarqua rien... rien que Pierre Balot qui paraissait chercher dans une armoire.

Tout à coup, l'homme de la rue Saint-Christophe interrompit ses investigations.

— Du bruit !... on monte !... entendez-vous ? fit-il à mi-voix.

— Du bruit ? où cela ? répondit Gerbet d'un ton rempli de trouble.

— Dans l'escalier...

— Il ne faut pas qu'on me trouve ici !...

— Ciel !... on croirait le cliquetis des sabres ! continua Pierre Balot.

— Où me cacher ? Je ne vois rien !...

Et Gerbet furetait dans tous les coins.

Pierre Balot semblait aussi avoir perdu la tête.

Tout à coup, une idée lumineuse jaillit de son cerveau.

— Sauvés ! s'écria-t-il en désignant la huche où il mettait son pain.

C'était un grand coffre, s'ouvrant par le haut comme une trappe.

— Mettez-vous là-dedans, dit-il en soulevant le couvercle ; je me charge du reste...

— Eh ! quoi, là-dedans ?

— Oui ; mais, hâtez-vous donc !...

Désespéré, et à défaut d'autre moyen de retraite, Gerbet avança la tête dans la huche.

Pierre Balot guettait ce moment.

Avec la rapidité lie l'éclair, l'envieux infirmier rabattit le couvercle, de telle façon que Gerbet se trouva serré par le cou, la tête dans le coffre, le reste du corps dehors.

Instinctivement, il se débattit.

Mais, Pierre Balot, par un terrible mouvement, augmenta la pression et sauta sur le coffre, en pesant de tout son poids.

Une convulsion suprême agita le corps de Gerbet...

Il était étranglé.

Pierre Balot demeura assis quelques instants ; puis, ne sentant plus de soubresauts, il sauta à bas du coffre et se mit à fouiller le cadavre.

— Diable ! dit-il à la vue de la somme énorme dont il se trouvait possesseur, la jolie fortune pour devenir rentier !...

En un clin-d'œil, l'assassin eût dépouillé de ses vêtements, qu'il revêtit, le corps inerte de Gerbet.

Puis, après avoir caché le cadavre dans la huche, il sortit tranquillement.

— Voilà un gaillard qu'on ne m'accusera pas d'avoir laissé mourir de faim ! se dit-il.

Dans cette nuit même, muni des papiers et de l'or de sa victime, la barbe complètement rasée, Pierre Balot suivait, vers la Belgique, un chemin depuis longtemps tracé par les chevaliers d'industrie et les escrocs.

Mais, laissons-le se diriger, à toute vapeur, vers cette terre promise, et retournons, sur la pelouse du couvent des Loges, auprès de Gaston baigné dans son sang.

CHAPITRE XVII - L'ÉMOTION RAVIVE L'ÂME

Malgré la gravité de sa blessure, Gaston de Morlas ne perdit pas complètement connaissance.

Bientôt, même, il recouvra la plénitude de ses esprits et demanda à être porté au couvent des Loges.

Du reste, quoique la plaie du jeune homme fut sérieuse, aucun organe essentiel n'avait été atteint : l'épée avait seulement traversé l'épaule gauche.

Le sang qui coulait en abondance épuisait le blessé ; Louis Delbos l'arrêta en le tamponnant.

Mais, si le corps de Gaston était faible, son cœur était fort.

Au prix de sa vie même, il voulait savoir si c'était bien réellement la fille de M. Vialard qu'il avait aperçue.

Ses amis furent donc obligés de le soutenir et de guider ses pas jusqu'au monastère, — qui n'était distant, du reste, que d'une vingtaine de mètres.

Delbos sonna.

— Que voulez-vous ? demanda la sœur tourière en ouvrant la porte.

— Du secours pour un blessé, répondit Delbos.

A la vue de la figure pâle de Gaston, la religieuse n'hésita pas un seul instant.

— Sainte mère de Dieu ! s'écria-t-elle, notre dévouement est acquis aux malheureux.

Et elle ouvrit la porte toute grande.

Gaston et ses amis entrèrent.

— Mettez-le là, fit la tourière, sur ce fauteuil, pendant que je vais chercher le docteur qui justement est dans le monastère.

Et la bonne femme disparut en courant aussi vite que le lui permettait le confortable embonpoint que Dieu prodigue, ordinairement

Aux ceux qui font vœu d'être siens.

A peine était-elle partie, qu'une jeune fille, les cheveux au vent, les vêtements en désordre, arrivait au pavillon de la sœur tourière, après avoir traversé, d'une course fébrile, les couloirs et le jardin du couvent.

A la vue de Gaston étendu sur le fauteuil de la tourière, elle s'arrêta, se frappa le front et s'écria, d'un ton étrange : « Léonin ! Léonin ! »

Puis elle se mit à regarder Louis Delbos :

— La cornemuse !... la cornemuse !... fit-elle en ricanant.

Les amis de Gaston contemplaient cette jeune fille avec surprise.

Mais Gaston avait compris, lui !

— Jeannine ! ma Jeannine !... murmura t-il avec âme.

A ces paroles, aux accents de cette voix, la fille de M. Vialard, — car c'était elle, en effet, — s'arrêta brusquement, bouche béante, l'œil hagard, l'oreille tendue.

— Jeannine ! répéta le malade, ne me reconnaissez-vous donc pas !...

A ce second appel, la pupille de Léonin se précipita vers Gaston et s'agenouilla en sanglottant...

Le blessé saisit, dans sa main, la main de sa fiancée...

— Éloignons-nous un instant, dit Delbos à son ami.

— Mais quelle est donc cette jeune fille ? demanda le second témoin.

— Mademoiselle Jeannine, dont je t'ai parlé.

— Comment se trouve-t-elle ici ?

— Je l'ignore ; oh ! nous le saurons bientôt.

— Mais... pour Gaston... l'émotion...

— Le fortifiera, j'en suis sûr, acheva Delbos. Viens... viens...

Quand les deux témoins rentrèrent, la jeune fille, calme et la figure radieuse, était assise auprès de Gaston.

Chez elle, toute trace d'égarement avait disparu.

Delbos s'inclina avec respect devant la pauvre enfant, et Jeannine lui serra la main avec reconnaissance... car elle avait reconnu le voyageur de Kot-Bell.

Mais, comment se fait-il que cette Jeannine, que nous avons vu enlever de la maison du docteur, et rester introuvable, malgré toutes les recherches, fut installée au couvent des Loges ?

C'est ce que nous allons apprendre à nos lecteurs.

Léonin, on se le rappelle, aimait la jeune fille, — mais pour lui seul.

Il eut tout entrepris dans le but de la posséder... pourvu, toutefois, que son intérêt et sa sûreté ne fussent pas en jeu.

Or, comme les aveux de Jeannine, corroborés par ceux de Vialard, de Leverd et de Gaston, pouvaient le perdre, il n'avait pas hésité, et avait ordonné à Gerbet l'assassinat de la pauvre enfant.

Le commis, sans faire d'observation, s'était chargé de la criminelle tentative.

Dès l'instant que son intérêt pécuniaire était satisfait, que lui importait un meurtre !

Pour arriver à son but, il lui fallait des hommes décidés.

Gerbet se rendit, un soir, aux *Carrières d'Amérique*, et fit choix décrois repris de justice, auxquels il donna rendez-vous pour le lendemain.

On sait comment l'enlèvement s'exécuta.

— Et où la tuons-nous, patron ? fit un des bandits.

— Le plus loin possible de Paris, répondit Gerbet.

— Dans la forêt de Saint-Germain, alors.

— Ça m'est égal ; mais pourquoi en cet endroit ?

— Parce que nous avons un coup à faire au château de Ménil, qui n'est pas loin du couvent des Loges.

Gerbet compta l'argent promis.

Les repris de justice placèrent Jeannine, bâillonnée et garrottée, dans une voiture de foin qui contenait des instruments de vol, et la voiture prit la route de Saint-Germain.

Proche le couvent des Loges, bifurquait un sentier conduisant au château de Ménil.

— La tuons-nous ? fit un des voleurs.

— A quoi bon ! répondit l'autre, puisque nous sommes payés...

— Et surtout pressés.

— Donc, débarrassons-nous du fardeau, et en route !

Les voleurs retirèrent leur captive de la voiture de foin, la déposèrent dans les fossés qui entouraient le couvent, et s'éloignèrent dans la direction de Ménil.

Ce fait explique pourquoi Gerbet avait paru surpris que l'on se battît justement dans la forêt qu'il croyait avoir été témoin du meurtre.

Le lendemain matin, en faisant sa ronde, le jardinier du couvent trouva Jeannine, à demi-morte de froid, de faim et de peur.

Il la transporta au monastère et prévint les religieuses.

Touchées de son sort, les charitables dames chargées du soin d'élever les enfants de la Légion d'honneur la reçurent et la soignèrent avec compassion.

Elles l'interrogèrent, mais en vain.

A tout ce qu'on lui demandait, la jeune fille ouvrait ses grands yeux de malade et répondait :

— Je ne sais pas, moi !

Jeannine avait perdu la mémoire et semblait privée du sentiment de l'existence.

Une émotion forte avait troublé son intelligence ; une émotion forte devait rétablir l'équilibre dans son cerveau.

Mais, en attendant que cette émotion se produisît, comme Jeannine semblait douce et bonne, les religieuses l'installèrent dans une des chambres du couvent, lui donnèrent pour gardienne une sœur converse, et, suivant l'avis du médecin, lui procurèrent le plus de distraction possible.

De longs jours se passèrent ainsi, dans l'atonie de la raison.

Puis vint l'heure où la vue de Jeannine se porta sur la pelouse ; là, se battait Gaston.

Instinctivement, son cœur se troubla, sa raison se raviva...

Tels sont les faits que l'on raconta plus tard à Gaston.

Pour l'instant, revenons au médecin qu'amenait la sœur tourière.

Grande fut la surprise de la religieuse et de l'homme de science, à l'aspect du revirement qui s'était produit dans l'esprit de la jeune fille.

Le docteur sonda la blessure de Gaston.

— Il n'y a rien de grave, fit-il, mais ce sera long.

— Il faut cependant que je parte à l'instant pour Paris, riposta le blessé.

— Impossible ! dans une heure, la fièvre s'emparera de votre sang...

— Il le faut, vous dis je !... la vie de trois personnes en dépend !...

Devant cette insistance, le docteur fixa Gaston.

Puis, après une minute de silence, tirant de sa poche un petit flacon qui contenait une liqueur verdâtre :

— Avec trois gouttes de cette eau, dit-il, je puis vous donner des forces pour vingt-quatre heures ; ensuite, je ne répons plus de votre existence...

— Donnez, docteur.

— Mais, en conscience, je ne sais si je dois...

— Si vous me refusez, avant une heure, je serai mort... et mort inutilement... Concluez, docteur.

— Messieurs, fit le médecin en s'adressant à Delbos et à son ami, si malheur arrive, vous pourrez certifier que c'est sur la demande expresse du blessé que je lui ai donné ce cordial...

— Nous le certifions, répondirent les témoins.

Alors, le docteur, après avoir préalablement pansé l'épaule de Gaston, versa quelques gouttes de sa liqueur dans un verre.

L'eau, un instant troublée, redevint claire et limpide, avec une belle teinte d'opale.

Sans sourciller, Gaston saisit le verre et absorba son contenu.

— Maintenant, dit-il, partons.

Pendant qu'on préparait une voiture pour conduire le blessé au chemin de fer, on prévenait la supérieure de la nécessité où l'on se trouvait d'emmener à Paris sa pensionnaire inconnue.

Sur les explications du docteur, auquel Gaston avait révélé une partie de la vérité, la supérieure accéda au désir du jeune homme.

Malgré, toute la diligence que l'on pût faire, il était onze heures du soir quand les quatre voyageurs parvinrent au domicile de M. de Morlas, rue du Helder.

Selon l'avis du docteur, Gaston avait ménagé ses forces.

Pendant le voyage, Jeannine et lui étaient restés silencieux.

La main dans la main, les yeux regardant les yeux, ils avaient vécu d'une même existence, respiré d'un seul souffle.

Mais, si Jeannine avait repris espérance dans le cœur courageux de son fiancé, en revanche, Gaston n'avait vu, chez celle qu'il aimait, que faiblesse et malheur.

Il sentait son amour atteint de la phthisie du désespoir.

Quand le secrétaire d'ambassade arriva chez lui, il aperçut de la lumière dans son appartement.

— Qui donc est là ? demanda-t-il à la concierge.

— Un monsieur qui vous attend depuis les sept heures du soir.

— Et... il ne vous a rien demandé ?

— Il m'a demandé si je n'avais pas, plusieurs fois, été de votre part chez le docteur Leverd, voir une jeune demoiselle... comme mademoiselle, fit la concierge en montrant Jeannine.

— C'est mon père ! s'écria la jeune fille en s'élançant avec Gaston.

— Il n'y a rien autre chose ? demanda Delbos.

— Si, une lettre.

Et la concierge remit au jeune homme une missive.

Elle était signée : *Legrand*.

Comme l'avait prévu Jeannine, M. Vialard était en réalité dans l'appartement de Gaston.

Depuis quelques heures, et d'après le rapport de Legrand, il avait été mis en liberté, avec forces excuses et regrets, — ce qui était d'un heureux

augure pour son avancement dans la carrière diplomatique.

Lorsque les voyageurs pénétrèrent dans le salon, le Consul de Gênes ne se préoccupait guère de son avenir ; il se demandait avec inquiétude ce qu'était devenu Gaston.

Que l'on juge de sa surprise, en le voyant revenir accompagné de sa fille.

— Mes enfants ! s'écria-t-il, en les entourant de ses bras.

Ce fut tout ; — des larmes coulèrent à sanglots, pendant qu'il couvrait sa fille de baisers.

Après les doux épanchements du cœur, M. Vialard voulut être informé de ce qui s'était passé, — et Louis Delbos se chargea du soin de l'en instruire.

— Enfin ! s'écria le Consul, nous sommes délivrés des méchants ; Dieu soit loué !...

Il se faisait tard ; les deux témoins sentirent qu'après toutes ces émotions leurs amis avaient besoin de repos ; ils se retirèrent.

Restés seuls avec Jeannine, M. Vialard et Gaston se regardèrent tristement, après avoir jeté un coup-d'œil sur la jeune fille.

— Hélas ! se dirent-ils, dans une même pensée, tant de souffrances et de malheurs... pour arriver à la voir mourir !...

— A moins que Dieu ne fasse un miracle !... murmura le pauvre père.

— Espérance, conclut Gaston ; la santé se ravive quelquefois, au contact du bonheur !...

ÉPILOGUE

Environ deux années après les faits que nous venons de raconter, vers la fin d'une belle journée de septembre, une calèche, contenant quatre personnes, sortait du débarcadère de la gare de Lyon.

Les bagages, placés près du cocher, indiquaient, par leurs bulletins, qu'ils venaient d'Italie.

En effet, ces quatre voyageurs rentraient en France, après avoir longtemps vécu sous le ciel bleu de la terre classique des arts.

Au premier abord, on eut difficilement reconnu Vialard, Gaston et Jeannine.

Jeannine surtout.

Ce n'était plus la frêle et pâle pupille de Léonin, avec ces grands yeux dont l'expression morbide inquiétait un père ou un fiancé.

C'était une jeune et charmante femme, fraîche et rose, et dont les prunelles noires reflétaient le bonheur.

Elle avait toujours ses formes sveltes et élancées ; mais cette élégance n'avait plus rien de débile, car un léger embonpoint rendait plus attrayante encore la grâce de son maintien.

Le bonheur avait donné à Jeannine une nouvelle existence ; de jeune fille fille était devenue femme, — et femme dans toute la bonne acception du mot : fille aimante et respectueuse pour son père, épouse fidèle et dévouée pour son mari, — et mère adorable pour son enfant.

Car il faut dire que Jeannine revenait mariée à Gaston, et portant dans ses bras un charmant bébé de quinze mois.

M. Vialard avait les cheveux complètement blanchis.

Mais, quels regards d'affection il jetait sur le groupe de sa chère famille !...

Quant à Gaston, la paternité l'avait rendu grave et mélancolique ; une légère ride attestait en lui la préoccupation, — sans doute celle du *bébé* que dorlottait Jeannine.

Toute la famille descendit dans l'appartement que Gaston avait gardé pendant le voyage d'Italie.

En attendant qu'on apportât le dîner, que la concierge était allée commander à la hâte, M. Vialard prit machinalement un journal, la *Gazette des Tribunaux*.

Dans un coin, Gaston regardait avec amour Jeannine, qui couchait son enfant.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria soudain le Consul de Gênes.

— Qu'y a-t-il ? demandèrent les jeunes époux en quittant le berceau de leur enfant.

— Pierre Balot...

— Pierre Balot, le Veilleur des Morts ? interrogea Gaston.

— Oui... il vient d'être exécuté. Après le vol et l'assassinat de Gerbet, il a été condamné par contumace... il vivait en Suisse... Mais il n'a pu résister à l'exil ; il est revenu en France, à Paris ; on l'a surpris, rôdant autour de son ancienne maison de la rue Saint-Christophe...

— Et alors ?

— Alors, il a été, de nouveau, mis en jugement, condamné et exécuté.

— Pauvre homme ! fit Jeannine.

— Et Léonin, qu'est-il devenu ? demanda M. Vialard.

— Ma foi, je l'ignore, répondit Gaston ; tout en jetant un regard distrait sur un monceau de lettres survenues pendant son absence. Tiens ! l'écriture de M. Legrand !...

Gaston enleva le cachet, jeta un coup-d'œil sur la missive et la tendit silencieusement à son beau-père.

M. Vialard la parcourut et ne pût s'empêcher de tressaillir.

« Le malheureux, disait Legrand, après d'atroces souffrances, vient de mourir à Bicêtre ; son corps n'a pas été réclamé et il a été livré au scalpel de l'amphithéâtre. »

Aux premiers mots, Jeannine avait compris de quel homme on parlait

La jeune femme s'agenouilla.

— Mon Dieu ! fit-elle, saintement et du fond du cœur, pardonnez à M. Léonin, comme je lui pardonne de toute mon âme !...

— Nous pardonnons aussi, ajoutèrent Gaston et M. Vialard.

A cette heure, Gaston de Morlas est ambassadeur à l'étranger, — en Orient.

Il vit heureux entre sa femme, sa fille et son beau-père, qui a donné sa démission pour ne pas quitter ses enfants.

C'est lui qui, à son dernier voyage à Paris, m'a raconté cette triste histoire devant la tombe du docteur Leverd.

La famille de l'ambassadeur a conservé, pour la mémoire de l'honnête médecin, un souvenir qui tient de la vénération et du culte.

Dans un tombeau modeste, mais entouré de fleurs, repose celui dont la loyauté seule causa la mort.

En effet, Leverd n'eut pas succombé victime de Léonin, si, au début du drame, son honnêteté ne l'eût poussé à attirer l'attention de Vialard sur les infamies de son faux ami.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Le Veilleur des morts, par Turpin de Sansay. Dessin de M. A. Denis

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5622935x>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée

peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr